RÉPUBLIQUE
DE
COTE D'IVOIRE

**Ministère
des Finances,
des Affaires économiques
et du Plan**

RÉGION DE KORHOGO

Etude de développement socio-économique

ÉTUDE DES BUDGETS FAMILIAUX

NOTES SUR L'ARTISANAT

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL — 67, RUE DE LILLE - PARIS-7e

Septembre 1965

Le présent rapport a été rédigé par MM. Benoît REYNARD, Chargé d'Etudes à la S.E.D.E.S.
et Yves BLAYO, Attaché d'Etudes à la S.E.D.E.S.

Table des matières

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

A. — AVANT-PROPOS 7

B. — LES ENQUÊTES « BUDGET » ET « BUDGET CONSOMMATION » DE LA RÉGION DE KORHOGO 7

I. — Domaine d'étude 7

II. — Schéma des enquêtes « Budget » et « Budget consommation » 8

a) Enquêtes « Budget Consommation » en « Unités Tournantes » 8

b) Enquêtes « Budget » en « Unités Fixes » 12

III. — Introduction aux résultats statistiques des « Budgets » et « Budgets consommation » 14

a) Les résultats statistiques des Enquêtes « Budget Consommation » en « Unités Tournantes » 14

b) Les résultats des Enquêtes « Budget » en « Unités Fixes » 14

c) Notes complémentaires 14

1. Classement des U.B. en U.B.L. et U.B.E. 14
2. L' « Unité Budgétaire » et l' « Unité Economique Elémentaire » 14
3. Interprétation et extension des résultats de l'Enquête « Budget Consommation » 17
4. Conversion en valeur monétaire de l'autoconsommation et des échanges non monétaires dans les « Budgets Consommation » 17
5. Intégration des données estimées aux données observées dans les « Budgets Consommation » 18
6. « Budget Consommation » et nutrition 19
7. Présentation des Résultats 19
8. Signes utilisés dans les tableaux 19

CHAPITRE PREMIER

LES RESSOURCES ET LES DÉPENSES ANNUELLES GLOBALES ET PAR TÊTE SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES

A. — LES RESSOURCES GLOBALES ET PAR TÊTE SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS 20

B. — LES DÉPENSES GLOBALES ET PAR TÊTE SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS 20

C. — ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES DÉPENSES SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS 21

CHAPITRE II

RESSOURCES ANNUELLES DE LA POPULATION RURALE SELON LES GROUPES D'ACTIVITÉS ET LES ACTIVITÉS PRINCIPALES

A. — TABLEAU GÉNÉRAL DES RESSOURCES OBSERVÉES PAR GROUPES D'ACTIVITÉS D'ORIGINE SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES 23

B. — LES RESSOURCES OBSERVÉES PAR GROUPES DE PRODUITS ET SERVICES ET PAR ACTIVITÉS, SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES 26

I. — **Les ressources agricoles et dérivés** 26

II. — **Les produits de l'élevage** 30

III. — **Les produits de la chasse et de la pêche** 30

IV. — **Les produits de la cueillette** 31

V. — **Les produits de l'artisanat** 32

VI. — **Les ressources des autres activités** 32

VII. — **Les entrées de fonds** 32

CHAPITRE III

LES DÉPENSES ANNUELLES PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES, PAR GROUPES DE PRODUITS ET SERVICES, SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES

A. — TABLEAU GÉNÉRAL DES DÉPENSES OBSERVÉES, PAR GRANDES CATÉGORIES DE DÉPENSES, SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES 33

B. — LES CATÉGORIES DE DÉPENSES PAR GROUPES DE PRODUITS ET SERVICES SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS 35

I. — **Les dépenses de consommation** 35

a) Les Dépenses Alimentaires 35

b) Les Dépenses de Boissons, Tabac et Stimulants 41

c) Les Dépenses d'Habillement, Textiles et Chaussures 42
d) Les Dépenses d'Equipement Ménager 44
e) Les Dépenses d'Entretien Ménager 44
f) Les Dépenses de Construction et d'Habitat 45
g) Les Dépenses de Services 46
i) Les Dépenses de Produits et Services Divers 47

II. — **Les dépenses d'exploitation** 47

III. — **Les sorties de fonds** 48

CHAPITRE IV

ASPECTS PARTICULIERS DES DÉPENSES MONÉTAIRES

A. — RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES MONÉTAIRES PAR GROUPES DE PRODUITS ET SERVICES SELON LA PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES PRODUITS 49

I. — **Les dépenses monétaires par grandes catégories de produits et services** 49

II. — **Les dépenses monétaires d'alimentation par groupes de produits** 50

B. — MONTANTS MOYENS DES DÉPENSES MONÉTAIRES PAR TRANSACTIONS 50

C. — LOCALISATION DES ACHATS ET QUALITÉ DES VENDEURS 51

D. — ÉLASTICITÉ DES DÉPENSES MONÉTAIRES 51

CHAPITRE V

LES BUDGETS ET LA CONSOMMATION SELON LES STRATES 56

CHAPITRE VI

FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES ET CONCENTRATION DES DÉPENSES ET DES RESSOURCES

A. — FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES 71

B. — DISTRIBUTION DES BUDGETS 77

C. — CONCENTRATION DES RESSOURCES GLOBALES 78

CONCLUSIONS 79

ANNEXES :

A. — TABLEAUX STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES 95

B. — FORMULAIRES D'ENQUÊTE 111

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

A. — AVANT-PROPOS

Dans le but de préparer un plan de développement du pays, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a décidé en juin 1961 de procéder sur l'ensemble du pays à une série d'études préalables, sur la situation socio-économique existante et sur les perspectives de développement. Cet ensemble d'études comprenait, entre autres, des études approfondies sur trois régions particulièrement représentatives (Bouaké, Man et Korhogo).

Les études à effectuer sur la région de Korhogo ont été confiées à la S.E.D.E.S. qui a réalisé sur le terrain les enquêtes préconisées par le Gouvernement, selon les schémas établis par les Services de la Statistique et des Etudes Économiques de la Côte d'Ivoire.

Les types d'enquêtes à effectuer ont été définis dans le Rapport sur « l'Elaboration d'un programme d'Etudes Régionales en Côte d'Ivoire », réalisé par M. L.J. Marciniak, Administrateur de l'I.N.S.E.E., expert mis à la disposition du Gouvernement de la Côte d'Ivoire par le Ministère de la Coopération de la République Française, en décembre 1961. Les méthodes exposées ci-après proviennent de ce Rapport.

Ce travail statistique par sondage comprenait des enquêtes démographiques, agricoles, temps de travaux, budget et consommation.

Les enquêtes « Budget Consommation » de la région de Korhogo dont les résultats sont présentés ici, s'inscrivent donc dans l'ensemble des enquêtes destinées à fournir aux responsables de la planification régionale et nationale une connaissance aussi exacte que possible du milieu économique existant. Elles ont pour but, comme enquêtes « Budget de famille », de préciser la structure de la consommation, ses fluctuations saisonnières, les échanges dans le circuit monétaire, les élasticités principales de la consommation et les dépenses d'investissement.

B. — LES ENQUÊTES « BUDGET » ET « BUDGET CONSOMMATION » DE LA RÉGION DE KORHOGO

1. — DOMAINE D'ÉTUDE.

Selon le schéma établi, seule la population rurale a été soumise aux enquêtes « Budget » et « Budget Consommation » (1). Cet univers d'étude est divisé en trois strates. Le critère de cette stratification est constitué par les cultures dominantes, lesquelles correspondent par ailleurs à des zones géographiques. La carte annexe donne la répartition géographique des strates.

Strate I : Strate mil, culture dominante mil;
Strate II : Strate igname, culture dominante igname;
Strate III : Strate dense, culture diversifiée et haute densité d'occupation des sols.

Une sous-stratification a été introduite pour tenir compte de l'incidence de la taille des villages sur les phénomènes étudiés :

Sous-strate I : villages de 1 à 299 habitants;
Sous-strate II : villages de 300 à 699 habitants;
Sous-strate III : villages de 700 habitants et plus.

(1) Pour les besoins de la comptabilité économique régionale, une enquête budget rapide fut également effectuée, hors schéma, dans la ville de Korhogo. Ses résultats ne sont pas présentés ici, mais on en trouvera l'essentiel dans le tome du rapport consacré aux comptes économiques.

Domaine d'étude soumis au sondage

Tableau B 1

		Sous-strate 1		Sous-strate 2		Sous-strate 3		Ensemble	
		Nbre villages	Population Adm.	Nbre villages	Population Adm.	Nbre villages	Population Adm.	Nbre villages	Population Adm.
Strate 1	Ensemble des villages ...	154	14.883	22	10.303	20	30.453	196	55.639
Strate 2	Ensemble des villages ...	117	14.526	22	10.442	(1) 28	(1) 37.257	(1) 167	(1) 62.225
Strate 3	Ensemble des villages ...	591	63.548	97	43.453	(2) 24	(2) 30.465	(2) 712	(2) 137.466
Ensemble Région	Ensemble des villages ...	862	92.957	141	64.198	(3) 72	(3) 98.175	(3) 1.075	(3) 255.330

(1) Non compris la ville de Ferkessédougou; population administrative : 9.445 habitants.
(2) Non compris la ville de Korhogo; population administrative : 11.300 habitants.
(3) Non compris les villes de Korhogo et Ferkessédougou.

Le tableau B1 reproduit les données générales de la population rurale de la région de Korhogo, qui ont servi de base à l'établissement d'un sondage.

II. — SCHÉMA DES ENQUÊTES « BUDGET » ET « BUDGET CONSOMMATION ».

Compte tenu des buts poursuivis, c'est-à-dire l'utilisation immédiate des résultats des enquêtes, la préconisation d'actions concrètes de développement, l'on se trouvait dès le départ en face de contraintes précises. D'une part, il convenait d'obtenir sur l'ensemble de l'univers étudié, des résultats suffisamment sûrs pour appuyer des actions de développement et de ce fait, l'échantillon ne devait être ni trop faible, ni trop localisé. D'autre part, il fallait également tenir compte du fait que le village devait être considéré comme la cellule de base des actions de développement, ce qui impliquait la nécessité d'une connaissance précise de sa structure interne.

Pour répondre à ces deux préoccupations, deux plans de sondage dont les schémas sont différents ont été mis sur pied :

a) *Enquête « Budget Consommation » en « unités tournantes ».*

1° L'échantillon « unités tournantes ».

Pour faire face à la première contrainte, il convenait de définir un échantillon suffisamment important pour que *les résultats généraux soient significatifs* (c'est-à-dire pour que la confiance qu'on peut leur accorder soit bonne), et qu'il soit possible d'avoir *des renseignements indicatifs* sur les éléments de structure interne des budgets comme des exploitations.

L'échantillon prévu à cet effet comporte 100 *unités primaires « villages »* tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population déclarée au dernier recensement administratif connu. Dans chaque unité primaire « village » est établie une liste des unités dites secondaires, en réalité des unités d'exploitation. Ces unités secondaires d'exploitation sont classées en deux groupes, selon que le chef de l'unité d'exploitation est un chef de lignage ou un exploitant ordinaire. A partir des listes ainsi établies, il est procédé dans chaque village au tirage de quatre unités secondaires d'exploitation, dénommées « unités budgétaires » (abréviation U.B.). L'une de ces unités secondaires d'exploitation doit systématiquement être tirée parmi les unités d'exploitation dont le chef est un chef de lignage : l'unité d'exploitation ainsi tirée est dénommée « unité Budgétaire de Lignage » (abréviation U.B.L.). Les trois autres sont tirées systématiquement parmi les autres unités secondaires d'exploitation : celles-ci sont dénommées : « Unités Budgétaires Elémentaires » (abréviation U.B.E.). L'échantillon total est donc de 400 unités secondaires d'exploitation, ou Unités Budgétaires, soumises aux observations, tant de l'enquête agricole, que de l'enquête budget-consommation (voir la note concernant l' «unité budgétaire » en fin de cette introduction).

Les relevés de l'enquête Budget sont effectués pendant 4 semaines dans chaque unité secondaire et les relevés alimentaires pendant une semaine seulement.

Cet échantillon est dit des *« unités tournantes »* du fait qu'au cours d'une même période, seules dix unités primaires « villages » sont observées par l'enquête budget et à chaque cycle l'enquêteur Budget change d'unité primaire village pour ne plus y revenir.

Le tableau B2 ci-après donne le plan de sondage par strate et sous-strate, au niveau des unités primaires « villages », le tableau B3, la liste des unités primaires « villages » tirées, réparties selon les circonscriptions administratives et la carte B1 leur distribution géographique.

Tableau B 2 — **« Unités tournantes » : Plan de sondage**

		Sous-strate 1		Sous-strate 2		Sous-strate 3		Ensemble	
		Nbre villages	Population Adm.	Nbre villages	Population Adm.	Nbre villages	Population Adm.	Nbre villages	Population Adm.
Strate 1	Villages soumis à l'enquête	6	727	4	1.916	(1) 10 (12)	20.130	(1) 20 (22)	22.773
Strate 2	Villages soumis à l'enquête	6	979	4	2.383	14	21.800	24	25.162
Strate 3	Villages soumis à l'enquête	25	3.907	17	8.057	12	18.242	54	30.206
Ensemble Région	Villages soumis à l'enquête	37	5.613	25	12.356	(1) 36 (38)	60.172	(1) 98 (100)	78.141

(1) Deux villages, Mbengué et Diawalla, ont fait l'objet d'un double tirage, en raison du nombre élevé de leurs habitants.

CARTE B.1

KORHOGO

LOCALISATION DES VILLAGES DE L'ÉCHANTILLON
UNITÉS TOURNANTES

ET LIMITES DES STRATES

STRATE MIL

STRATE IGNAME

STRATE DENSE

Mali

Haute-Volta

KORHOGO

Limite de sous-préfecture

Limite de canton

ECHELLE

0 10 20 30 km

SEDES

Liste des « villages unités tournantes » de la Région de Korhogo

Tableau B 3

Subdivision	Canton	Village	Population	Strate
Ferkéssédougou ...	Kong	Kongodian	59	1
	»	Kong	2.372	1
	Niarafolos	Fondokaha	92	1
	»	Naméfongo	325	1
	»	Nambonkaho	578	1
	»	Sépénédiokaha	910	1
	»	Lafokpokaha	1.391	1
	»	Wangolodougou	1.046	1
	Niellé	Kawara	1.114	1
	»	Nambingué	1.665	1
	»	Niellé	2.958	1
	»	Diawalla (1)	4.059	1
	»	Niangbarasso	404	1
	»	Nafandirgue	69	1
	»	Sononi	190	1
	»	Sekouokaha	49	2
	Pallakas	Yarabélé (Dabla)	252	2
	»	Lamékaha	543	2
	Tafiré	Korlokaha	135	2
	»	Tafirésoba	1.234	2
	Sikolo	Banonom	737	2
Boundiali .	Kassemblé	Sogo	266	2
	»	Siempurgo	1.484	2
	Pongala	Yellé	455	2
	»	Lafi	1.335	2
	»	Tiasso	1.682	2
	»	Landiougou	2.317	2
Korhogo ..	Mbengué	Zangbanou	101	1
	»	Nambira	216	1
	»	Tiorotiéri	883	1
	»	Nbengué (1)	3.742	1
	»	Nbengué Bougou	609	1
	Dikodougou	Karafiné	164	2
	»	Merkène	699	2
	»	Pleuro	992	2
	Sirasso	Soumou	113	2
	»	Sakpélé	686	2
	»	Sirasso	1.991	2
	Kadioha	Poundia	823	2
	»	Kadioha	2.328	2
	»	Kanoroba	2.261	2
	»	Talléré	1.161	2
	Naroun	Mballa	1.057	2
	»	Nafoun	2.448	2
	Guiembé	Tapé	163	3
	»	Tripoungo	364	3
	»	Kalaha	1.011	3
	»	Guiembé	2.603	3
Korhogo (*suite*)	Karakoro	Kodiangatékaha	33	3
	»	Pinsorokaha	87	3
	»	Lahouolokaha	148	3
	»	Niellokoha	267	3
	»	Latiénékaha	336	3
	»	Nangounkaha	629	3
	Kiembara	Noumougolovogo	81	3
	»	Kanikouaha	105	3
	»	Dourougakaha	132	3
	»	Litio	174	3
	»	Torgokaha	206	3
	»	Kafiguékaha	242	3
	»	Kassigbérégué	260	3
	»	Zonguitakaha	286	3
	»	Kapélé Sénoufo	328	3
	»	Siontieri-kaha	367	3
	»	Bounonkaha	445	3
	»	Oléo	475	3
	»	Sohouo	533	3
	»	Katia dioula sokoré	610	3
	»	Pignon	656	3
	»	Ouaraniémé Dioula	707	3
	»	Tioroniara-dougou	812	3
	»	Nangakaha	899	3
	Komborodougou	Tahouara	988	3
	»	Dokoha	1.401	3
	»	Lataha	1.682	3
	»	Natiokobadara	1.904	3
	»	Tiafiguékaha	86	3
	Napéoledougou	Lagbokaha	144	3
	»	Nakaha	623	3
	»	Komboro-dougou	1.502	3
	»	Kakokaha	82	3
	»	Kandanakaha	153	3
	»	Sérikolokaha	192	3
	»	Kagbanikaha	252	3
	»	Pimakaha	272	3
	»	Lagomonkaha	388	3
	Sinématiali	Diofounkaha	491	3
	»	Ouafiakaha	580	3
	»	Napéolodougou	1.719	3
	»	Natoholokaha	42	3
	»	Lavagakaha	66	3
	»	Donakaha	94	3
	»	Nongopikaha	137	3
	»	Nagoplékaha	194	3
	»	Balékaha	307	3
	»	Nongotiénékaha	369	3
	»	Sinématiali	556	3
			3.014	3

(1) Ces deux villages ont fait l'objet d'un double tirageen raison de leur taille.

2° Schéma de travail de l'enquêteur.

De façon à avoir des relevés au cours de toutes les semaines de l'enquête et aussi de manière à éviter les déplacements inutiles, le schéma de travail est conçu ainsi :

— chaque cycle d'enquête comporte 5 semaines dont une semaine réservée au déplacement de l'enquêteur, à la prise de contact avec les villageois, à l'établissement de la liste des unités secondaires « exploitation » et au recensement des unités secondaires « exploitations » tirées; les 4 autres semaines sont consacrées aux relevés.

Dix enquêteurs étant à la fois sur le terrain, il n'y a que deux enquêteurs qui débutent leurs relevés la même semaine.

SCHÉMA DE MISE EN PLACE DES ENQUETEURS
(un cycle)

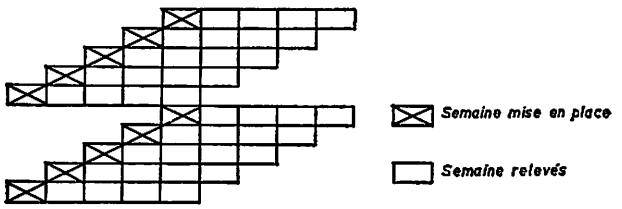

Ce schéma ne compromet pas l'étude des variations saisonnières puisqu'il suffit d'effectuer les dépouillements à partir des relevés effectués au cours d'une même période de calendrier.

Au cours d'un même cycle un enquêteur doit suivre 4 unités budgétaires du point de vue des échanges monétaires et non monétaires (trocs et dons en nature) pendant quatre semaines consécutives, et ces mêmes unités du point de vue de la consommation alimentaire pendant une semaine.

SCHEMA DE TRAVAIL D'UN ENQUETEUR
(par cycle et par unité primaire)

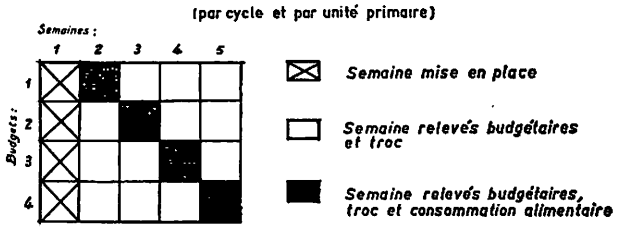

3° Les questionnaires.

Les questionnaires ont été élaborés à Abidjan au cours des séances de travail groupant des experts du B.D.P.A., de l'O.R.S.T.O.M., de l'I.N.S.E.E., de la S.E.D.E.S. et des services de la Statistique d'Abidjan. Ils sont reproduits en annexe.

4° Calendrier des opérations et organisation du travail.

Les relevés des enquêtes Budget Consommation se sont étalés de la mi-juin 1962 à la mi-juillet 1963, selon le schéma présenté plus haut.

Le nombre des enquêteurs affectés aux relevés a été de 10 enquêteurs en permanence sur le terrain. Un volant de 5 enquêteurs a assuré les relevés, en cas de maladies, de congés ou autres absences.

Pour assurer une dispersion suffisante des enquêteurs sur l'ensemble de l'univers géographique d'étude, et éviter ainsi toute opération de ratissage, la Région a été divisée en dix zones géographiques, chacune groupant 10 unités primaires « villages » de l'échantillon tiré. A l'intérieur de ces zones de travail, les numéros d'ordre quant à la période des relevés ont été tirés au hasard.

5° Dépouillement des observations.

L'ensemble des formulaires d'enquête remplis a été remis au Service de la Statistique d'Abidjan à la mi-juillet 1963, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire en ayant pris à sa charge le dépouillement.

Les premiers résultats ont été remis à la S.E.D.E.S. pour analyse et vérification début septembre 1964, et les résultats définitifs et complets, par tranches successives, de janvier à la mi-avril 1965.

b) *Les enquêtes « Budget » en « unités fixes ».*

1° Domaine d'étude.

L'univers soumis au sondage est le même que celui des « unités tournantes », cf. tableau B1.

2° Détermination de l'échantillon.

La stratification, non plus que le tirage de l'échantillon, n'ont été laissés à l'initiative de la mission. Le maître de l'ouvrage a procédé dans chaque strate à un tirage systématique des unités primaires.

On a ainsi choisi 20 villages distribués comme l'indique le tableau B4.

Les unités secondaires (ou unités budgétaires — U.B. — assimilées à l'exploitation agricole) ont été tirées sur la liste des unités établies par l'enquête démographique dans les 20 villages « unités primaires ». Dans chacun des villages, elles ont été choisies dans deux populations distinctes :

— une unité budgétaire de lignage (U.B.L.) était tirée parmi les U.B.L.,
— deux unités budgétaires élémentaires (U.B.E.) étaient tirées sur la liste des U.B.E.

Le critère de distinction entre U.B.L. et U.B.E. est fondé sur le temps de travail consacré par le chef d'U.B. à la culture de ses propres parcelles, et à celles de son chef de lignage. Au cas où son chef travaille au moins 3 jours pour lui-même, une unité budgétaire est réputée élémentaire. Elle est intégrée à une U.B.L. dans les autres cas (voir note en fin d'introduction).

Ainsi 3 U.B. ont été tirées dans chacun des villages unités primaires, avec des probabilités inégales selon les villages, une U.B.L. et 2 U.B.E.

Au total l'échantillon se compose de 60 budgets.

3° Structure de l'échantillon.

a) Par strate : la strate I était représentée par 15 unités budgétaires, la strate II par 15 unités également, et la strate IIII par 30 unités.

b) Selon l'ethnie du chef d'unité : sur les 60 chefs d'unités, 51 étaient Sénoufos (dont 9 Nafara) et 9 Dioulas.

c) Profession des chefs d'unités : l'échantillon comprenait 55 familles de cultivateurs (1) et 5 familles de tisserands (dont 2 Sénoufos).

Répartition des villages de l'échantillon, unités fixes

Tableau B 4

Sous Strate	Strate	Villages	Population	Nbre d'UBL	Nbre d'UBE	Nbre total d'UB
1	I	Yendolo ...	114	2	10	12
1	II	Sindala	264	3	18	21
1	III	Tarikaha ...	51	1	15	16
1	III	Gbalao	110	2	17	19
1	III	Nanzénékaha.	187	2	5	7
1	III	Nangouvanakaha	53	1	4	5
Total ss/str.		6 villages ...	779	11	69	80
2	I	Tindala	389	2	27	29
2	I	M'Binguébougou	609	5	19	24
2	II	Koko	408	6	28	34
2	III	Tagbanga ..	304	3	16	19
2	III	Gbolélé	449	9	5	14
2	III	Diénana	678	18	23	41
2	III	Wafiakaha ..	580	4	39	43
Total ss/str.		7 villages ...	3.417	47	157	204
2	I	Dékokaha ..	839	35	45	80
3	I	Nambingué .	1.165	15	115	130
3	II	Siempurgo .	1.484	12	76	88
3	II	Tafiré	1.334	80	40	120
3	II	Kanoroba ..	2.261	15	130	145
3	III	Karakoro ...	989	35	71	106
3	III	Tahouara ..	986	27	73	100
Total ss/str. 3		7 villages ...	8.960	219	550	769
Total général		20 villages ..	13.156	277	776	1.053

d) Taille des unités budgétaires :

Tableau B 5

Taille des U.B.	Nombre de personnes	Nombre d'U.B.
1- 2	1,67	3
3- 4	2,50	4
5- 6	5,00	5
7- 8	6,83	6
9-10	9,17	6
11-14	11,60	10
15-20	16,18	11
21-50	32,87	15
ensemble	15,38	60

e) L'âge moyen des Chefs d'unité de l'échantillon s'établit à 56,6 ans.

f) Ces chefs d'unités ont, en moyenne, 1,5 épouse (intervalle de variation : 0 à 5).

4° Méthode et durée des observations.

L'enquête sur le terrain s'est déroulée du 18 juin 1962 au 19 mai 1963. Dans chaque village échantillon, un enquêteur procédait au relevé des données intéressant les 3 budgets tirés.

a) Selon le plan initial, dans chacun des villages, l'enquêteur devait effectuer les relevés budgétaires auprès de 6 unités, à raison de 3 unités à la fois pendant 2 périodes de 3 mois. Ainsi 120 unités devaient être observées, suivant le schéma suivant :

	1e période de 12 semaines	2e période de 12 semaines	3e période de 12 semaines	4e période de 12 semaines
1re série de 60 UB	relevés budgétaires	—	relevés budgétaires	—
2e série de 60 UB	—	relevés budgétaires	—	relevés budgétaires

b) La modification de ce schéma a été notifiée à la réunion des missions à Bouaké le 4-8-1962. En conséquence, seule la première série de 60 U.B. a été étudiée, sans interruption pendant 48 semaines, partagées en 12 cycles de 4 semaines chacun.

Les questionnaires ont été fournis par le Service de la Statistique de Côte d'Ivoire (voir Annexe II).

L'enquêteur devait, dès son arrivée au village, procéder, auprès des membres des 3 U.B. tirées, à un interrogatoire sur les dépenses et les recettes des 12 derniers mois.

Sa tâche consistait ensuite à enregistrer chaque jour pour tous les membres de l'U.B. les opérations budgétaires effectuées (les achats, les ventes, les opérations de troc et les cadeaux reçus ou offerts, en nature ou en argent) à l'exclusion des transactions entre les membres d'une même unité. Seules les opérations avec l'univers extérieur à l'U.B. devaient être enregistrées.

5° Déroulement de l'Enquête.

Les principales difficultés rencontrées ont tenu à l'extrême mobilité du volant d'enquêteurs et au niveau de ceux-ci, les possibilités de recrutement ayant été très faibles.

Les villageois ont, la plupart du temps, bien accueilli les enquêteurs. Dans les autres cas, il a parfois fallu faire intervenir les autorités traditionnelles ou administratives pour que certains villageois réticents acceptent de coopérer avec l'enquêteur.

(1) Un marabout a été remplacé par un cultivateur après deux mois d'enquête, au village de Yendolo (strate 1).

On mentionne pour mémoire les difficultés classiques dans ce genre d'enquêtes : détermination de la période portant sur les 12 derniers mois, crainte toujours présente chez les enquêtés de voir rétablir l'impôt, dissimulation de tout ce qui concerne les sociétés d'initiation (et les dépenses et recettes coutumières), minoration par les femmes des bénéfices de leur petit commerce, etc.

6° Dépouillement des observations.

Les différentes phases du dépouillement (chiffrement, perforation et exploitation mécanographique) ont été assurées par le maître de l'ouvrage, au même titre que les enquêtes unités tournantes.

C. — INTRODUCTION AUX DONNÉES STATISTIQUE BUDGETS

Bien que se rapportant au même domaine d'étude, mais compte tenu des perspectives et des méthodes différentes pour les deux types d'enquêtes qui viennent d'être décrites, il va de soi que l'on ne peut considérer leurs résultats sous une même optique, ni leur accorder une signification égale.

a) *Les résultats statistiques des enquêtes « Budget consommation » en unités tournantes :*

L'échantillon « unités tournantes » est suffisamment important pour que les résultats généraux soient considérés comme significatifs.

Ils permettent au niveau des résultats annuels globaux, d'avancer les chiffres des ressources des unités budgétaires, selon les grands groupes d'activités de la population et les chiffres des sorties selon les grandes catégories de dépenses. Ces données globales peuvent donc, dans les limites qui seront précisées en cours d'analyse, servir de point de départ à l'établissement d'une comptabilité économique régionale.

On peut considérer comme indicatifs certains, les résultats de structure : d'abord la structure générale, selon la nature monétaire et non monétaire, des ressources et des dépenses, puis les structures selon les types de transactions, les groupes de produits et les produits principaux.

L'analyse de ces données globales constitue les trois premiers chapitres de ce rapport.

Les chapitres suivants sont consacrés à l'étude plus particulière de la modification des structures budgétaires en fonction des strates, et à une tentative d'établissement d'une courbe de concentration des revenus. Les résultats présentés dans cette seconde section sont moins significatifs du point de vue de la rigueur statistique, et n'ont de valeur qu'en tant qu'éléments descriptifs d'approche.

b) *Les résultats des enquêtes « Budget » en « Unités fixes ».*

L'enquête budget « unités fixes » n'a pas été exploitée statistiquement, et les données recueillies n'ont donné lieu à aucune estimation. Les résultats obtenus ne concernent que l'échantillon, et ne sauraient valablement être considérés comme significatifs pour l'ensemble du domaine d'étude.

Ils ont donc servi à corroborer les données de l'enquête « Unités tournantes », mais ne font pas l'objet d'une présentation séparée, exception faite en ce qui concerne les études sur les variations saisonnières et sur les élasticités des dépenses monétaires. Dans ces deux cas, en effet, la durée d'obervations en « Unités fixes » permet une meilleure précision que celle que l'on obtiendrait en partant des « Unités Tournantes ».

Les 12 cycles d'observation ont été regroupés en 5 périodes de 10 semaines chacune, le premier cycle étant affecté du coefficient de pondération 1/2, le 12e cycle du coefficient 3/2, et les autres cycles du coefficient 1.

Les tableaux des données ne concernent que les opérations monétaires, à l'exclusion du troc et des cadeaux en nature.

c) *Notes complémentaires.*

1° Classement des U.B. en U.B.L. et U.B.E.

La distinction fondée sur le critère « temps passé » a pu, dans quelques cas, prêter à confusion.

1. Les prestations de service dues par un chef de famille à son chef de lignage ne sont pas obligatoirement réparties d'une façon uniforme tout au long de l'année. Elles peuvent être plus particulièrement concentrées à l'époque des préparations des parcelles ou des récoltes, et être au contraire moins nombreuses à la saison sèche. Le moment où est posée la question sur la répartition du temps de travail passé sur les parcelles du chef de lignage peut alors avoir une influence déterminante sur la façon dont sera classé un chef d'U.B.

2. Le rattachement des U.B.E. à des lignages correspond bien à la structure traditionnelle des ethnies de la région. Cette articulation s'est conservée dans de nombreux villages. Dans d'autres, au contraire, cette structure a éclaté (v. rapport sociologique) et la distinction entre U.B.L. et U.B.E. est très artificielle.

2° L'unité budgétaire et l'unité économique élémentaire.

L'unicité budgétaire des U.B. a pu être mise en doute à l'occasion d'opérations effectuées le même jour par des membres de la même U.B.,

CARTE B.2

KORHOGO

LOCALISATION DES VILLAGES DE L'ÉCHANTILLON

UNITÉS FIXES

ET LIMITES DES STRATES

STRATE MIL

STRATE IGNAME

STRATE DENSE

Mali

Haute-Volta

Nambingué

Tahoura

Dekohaha

Tarikaha

Diénana

Nangounyanakaha

Binguébougou

Gbalaho

Siempurgo

KORHOGO

Tindala

Nanzénékaha

Karakoro

Gbolélé

Tagbanga

Wafiakaha

Koko

Kanoroba

Tafiré

Sindala

Yendolo

Limite de sous-préfecture

Limite de canton

ECHELLE

0 10 20 30 km

SEDES

où les flux réels s'annulent économiquement mais contribuent à gonfler les flux monétaires saisis par l'enquêteur. En voilà quelques exemples (parmi de nombreux autres) :

1. On a observé à Koko (12e cycle) des achats de colas et des ventes de colas effectuées le même jour par deux personnes de la même U.B.

2. A Tindala, le 19-1-63, Banbaga achète un boubou 1.400 F à un paysan du village. Sa belle-sœur Mafogo vend un boubou à un paysan du village, 1.400 F également.

3. A Karakoro, le 9-9-62, un chef de famille donne 9 kg de maïs en grains à un paysan qui a labouré pour lui. Son fils, ayant labouré pour un paysan, en reçoit 8 kg de maïs en grains.

4. A Tagbanga, le 9-10-62, Narfondio achète 2 poussins (135 F) pendant que sa première épouse Torna vend 2 poussins (135 F).

Les exemples pourraient être multipliés. Ces opérations ont été relevées par des enquêteurs différents, dans des villages différents. Ils montrent :

1) que l'U.B. telle qu'elle a été définie (assimilation à l'exploitation agricole) n'est pas l'unité budgétaire élémentaire, et qu'au contraire, elle recouvre une pluralité de budget plus ou moins indépendants; le ménage peut lui-même comporter plusieurs budgets particuliers;

2) que le comportement des individus observés n'est pas dicté par le seul intérêt économique, mais que des considérations extra-économiques ont souvent une influence déterminante.

3° Interprétation et extension des résultats de l'enquête « Budget consommation ».

L'enquête « Budget consommation » couvre l'ensemble de la population rurale, soit, selon les chiffres de l'enquête démographique, 272.000 personnes.

En se basant sur le critère unique de la profession principale des chefs des Unités Budgétaires, il apparaît après enquête que 244.500 personnes tirent leurs moyens d'existence essentiellement des activités agricoles; les 27.500 autres vivent un peu de l'agriculture, mais plus principalement des activités artisanales ou commerciales. Le salariat de profession n'existe pratiquement pas en milieu rural.

En réalité, une distinction stricte entre une population rurale agricole, et une population rurale non agricole est extrêmement fragile, du fait même du critère retenu pour établir cette distinction.

D'une part, même si certains corps de métiers, forgerons, tisserands, par exemple, sont le fait de groupes sociaux bien définis, il n'en demeure pas moins vrai que très souvent, les artisans exerçant ces métiers, ou les membres de leurs unités budgétaires tirent quelques ressources d'activités agricoles.

Il n'est pas rare, inversement, de rencontrer dans les Unités Budgétaires dont les chefs se sont déclarés « agriculteurs », des ressources en provenance d'activités artisanales : Celles-ci sont exercées soit par le chef de l'unité budgétaire lorsque les cultures lui laissent du temps libre, soit par d'autres personnes de son entourage, à plein temps ou à temps partiel.

La distinction est tout aussi difficile, lorsqu'il s'agit des revenus du commerce. Il est certes des commerçants professionnels, mais l'on sait que bon nombre de femmes, quelle que soit la profession de leur chef d'Unité budgétaire, se créent des revenus, quelquefois importants, grâce au petit commerce de détail (voir, sur ce point, le rapport sur le commerce régional).

Lors du tirage de l'échantillon de 400 unités budgétaires, il n'a pas été tenu compte des différents caractères socio-professionnels de la population étudiée. De même, une stratification a posteriori, lors de l'exploitation des observations, en fonction des catégories socio-professionnelles des chefs d'U.B., n'eut donné que des résultats trop imprécis vu le nombre restreint d'Unités budgétaires tirées n'ayant aucune ressource agricole (12). Une extrapolation à partir d'un nombre si petit d'Unités budgétaires aurait été nécessairement trop aventurée. Pour cette première raison déjà, on ne peut donc considérer « les ressources des unités budgétaires par activités d'origines », comme comptabilisant les ressources par secteur au sens de la comptabilité économique.

Les observations des Budgets Consommation en outre ne saisissent les phénomènes économiques des unités budgétaires que dans les limites strictes qui leur sont imparties.

D'une part, elles ne sauraient décrire la production totale de la population agricole, ne comptabilisant, ni la part des récoltes réservées aux semences, ni la partie des récoltes détériorées au cours de stockage ou laissées sur champ faute d'utilisation.

D'autre part elles ne saisissent que de façon imparfaite, l'auto-consommation par les unités budgétaires des produits et services de l'artisanat familial.

4° Conversion en valeur monétaire de l'auto-consommation et des échanges non monétaires, dans les « Budgets consommation ».

A la réunion intermission de Bouaké, décembre 1962, la question s'était posée de savoir quels seraient les prix à utiliser lors de la

conversion en valeur, de l'autoconsommation alimentaire et des échanges en nature. Il a été décidé que pour un village donné, ces prix seraient ceux pratiqués sur le marché principal le plus proche et, le plus généralement fréquenté par les gens de ce village.

Ce prix à la « consommation » devait tenir compte des caractéristiques particulières des échanges commerciaux de la population. Il va sans dire que la plupart des opérations sur les produits de consommation se font au détail. Cependant, même à ce niveau, et surtout à ce niveau, les prix ne sont pas uniformes. La paysanne vendant elle-même ses produits ne les vend pas au même prix que celui qui est pratiqué par la revendeuse. De même, le prix pratiqué par le paysan est dépendant des liens de toutes sortes, qui l'unissent à l'acheteur; il est plus ou moins élevé selon que ces facteurs humains le rapprochent ou l'éloignent de son client. De fait, les listes de prix appliqués à l'autoconsommation, sont une résultante de tous ces différents prix de détail, après que leur cohérence ait été confrontée aux données de l'enquête effectuée sur les marchés dans le cadre de l'étude commerce.

Le cheminement dans l'établissement des listes de prix a été le suivant :

La première opération a consisté à classer les villages échantillons en fonction des marchés principaux. Pour ce faire, il a été établi pour chaque village, une liste exhaustive des marchés fréquentés par ses habitants.

Un comptage des opérations d'achats et ventes, inscrites dans les cahiers « Budget Consommation », rendait compte de l'importance relative de chacun des marchés fréquentés par les villageois.

Il devenait ainsi possible de regrouper un certain nombre de villages par rapport à un même marché principal. Les prix d'achat de biens sur ce marché étaient alors considérés comme prix unitaires de référence pour l'ensemble des villages qui le fréquentaient.

Ce prix unitaire d'un produit à la consommation fut obtenu par le dépouillement de toutes les opérations d'achat effectuées sur ce marché, relevées dans les fiches « Budget consommation » des villages de la zone donnée, à la période de leurs relevés respectifs.

Etant donné le système des enquêtes, on a pu ainsi suivre l'évolution des prix tout au long de l'année.

A ce stade, on aboutissait à un nombre élevé de zones de marchés. On remarquait cependant que les prix unitaires ainsi dégagés étaient relativement les mêmes pour plusieurs marchés principaux d'une même zone géographique à des périodes déterminées.

On a donc été amené à regrouper, en fonction d'une certaine homogénéité des prix des produits principaux, plusieurs marchés : ce qui a permis de réduire à 8 le nombre de zones homogènes de prix.

Les prix unitaires à la consommation ont été ainsi établis par zone, et par trimestre. Ils tiennent compte de toutes les caractéristiques des opérations commerciales mentionnées plus haut. Autrement dit, ce sont des prix moyens pondérés par les quantités achetées auprès des différents types de vendeurs dans une zone donnée et à une période déterminée.

Si pour les produits principaux, le nombre d'observations étant suffisamment élevé pour permettre le calcul d'un prix unitaire trimestriel, on ne peut en dire autant pour une grande partie des produits secondaires.

Dans certaines zones, on ne pouvait se fier qu'à quelques observations éparses et il paraissait plus logique d'appliquer des prix constatés dans la région géographiquement la plus proche.

La plupart des produits pour lesquels de telles estimations ont été faites ne constituent qu'une part infime du montant global des « Budgets consommations ». Les distorsions dues à ces estimations sont donc pratiquement négligeables.

La conversion en valeur monétaire des relevés de l'autoconsommation s'est effectuée à l'aide des prix unitaires ainsi calculés. Chaque unité budgétaire enquêtée appartenant à une zone homogène de prix, et étant observée à une période déterminée, il suffit d'appliquer aux relevés non monétaires, les prix correspondants à cette zone et à cette période déterminée.

5° Intégration de données estimées, aux données observées dans les « Budgets Consommation » « Unités Tournantes ».

L'autoconsommation de bois de chauffe, a dû faire l'objet d'observations annexes, et d'un estimation annuelle au niveau de la région. Cette estimation n'est donc pas reprise au niveau de l'analyse des variations saisonnières, ni dans l'étude de la répartition des ressources globales.

Les ventes et les achats de bière de mil avaient été très mal saisis par les observations directes des enquêteurs, en raison même du caractère particulier du commerce de ce produit. D'une part, la consommation de bière de mil est du domaine des femmes, et les revenus qu'elles en retirent leur appartient en propre. De ce fait, les déclarations quant aux recettes sont très incomplètes. D'autre part, la consommation de bière de mil n'a que rarement lieu en présence de l'enquêteur, et les consommateurs ne déclarent que de façon imprécise les dépenses de cet ordre.

Les observations annexes, soit sur les marchés, soit dans les villages, lors des enquête économique et sociologiques complémentaires, prouvent que ce commerce est important. Les chiffres qui sont intégrés ici proviennent des estimations faites à l'usage des comptes économiques régionaux, et il est apparu nécessaire d'en tenir compte dans l'analyse budgétaire, leur incidence étant importante sur le plan des échanges monétaires.

S'agissant également de données globales régionales, ces données ne sont pas non plus intégrées dans l'étude des mouvements saisonniers, ni dans le courbes de concentration des ressources globales.

6° « Budget consommation » et nutrition.

L'enquête « Budget consommation » en unités tournantes n'est pas une enquête nutrition en soi. Le relevé de la consommation alimentaire journalière, en quantités, vise avant tout à déterminer l'autoconsommation alimentaire des produits, et à juger de son importance dans les budgets des ménages. Pour aboutir à une connaissance exacte de la nutrition, ces relevés devraient faire l'objet d'un traitement spécial, qui n'a pas été prévu pour la région de Korhogo. On pourrait cependant, en partant des données en valeur des « Budgets consommation », exprimer en « quantités » et en calories, la consommation de la population rurale pour un certain nombre de produits principaux. Un calcul de la ration calorique totale est cependant délicat en partant de ces données (1).

7° Présentation des résultats.

La majeure partie des données a régulièrement fait l'objet d'un calcul sous quatre formes différentes : ressources et dépenses annuelles globales pour l'ensemble de la population rurale, ressources et dépenses annuelles par tête, pourcentages selon les types de transactions budgétaires, pourcentages selon les groupes d'activités d'origine, ou selon les catégories de dépenses.

En fait, une fois cités les chiffres principaux, pour ne pas alourdir outre mesure la présentation, seuls les tableaux concernant les ressources ou les dépenses par tête, et quelques tableaux de pourcentages ont été retenus dans le texte. Les autres tableaux ont été reportés en annexe où le maintien de la même numérotation que dans les tableaux du texte facilite les recherches.

La précision apparente des chiffres présentés ne doit pas faire illusion. Il va de soi qu'elle ne saurait prétendre restituer au franc CFA près, la situation budgétaire de la population rurale.

8° Signes utilisés.

Les signes suivants ont été utilisés dans les tableaux. Voici leur signification :

— = valeur nulle;

ε = valeur inférieure à 0,5 F CFA en valeur absolue;

ε = pourcentage inférieur à 0,05 %;

.. = valeur existante, mais non connue, par conséquent non reportée.

---

(1) Ce calcul a cependant été effectué afin de vérifier la cohérence des données recueillies. On en trouvera l'essentiel, au moins en ce qui concerne le disponible alimentaire procuré pour la production végétale, dans l'étude agricole (2e section, chap. III). Pour ce qui est de la consommation en viande, poissons et œufs, les chiffres cités dans le chapitre III de ce rapport correspondent à ce qui est habituellement enregistré dans des économies du type de celle qui est analysée ici.

CHAPITRE I

LES RESSOURCES ET LES DÉPENSES ANNUELLES GLOBALES ET PAR TÊTE SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES

A. — LES RESSOURCES GLOBALES ET PAR TÊTE SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS.

Dans les limites des réserves mentionnées plus haut, il apparaît que la population rurale dispose en moyenne d'un montant de ressources annuelles équivalent à environ 13.710 F CFA par habitant.

Le montant des ressources annuelles globales tel qu'il vient d'être cité, est le résultat comptable des éléments suivants :

1. L'expression en valeur, aux prix des marchés, des produits entrant dans l'autoconsommation alimentaire des unités budgétaires, et d'une partie des produits entrant dans l'autoconsommation non alimentaire.

2. L'expression en valeur, également aux prix des marchés, des crédits acquis par les Unités Budgétaires, par les opérations de troc (sorties) sur biens et services, et de dons offerts en nature.

3. La masse monétaire, acquise en espèces, soit par la vente directe de biens produits par les unités budgétaires, soit par les prestations contre espèces de services divers.

4. La masse monétaire, acquise en espèces, mais non liée directement aux activités productives de l'unité budgétaire : ainsi en est-il des dons reçus en espèces, des subventions, etc.

Voici, résumée de façon succincte (tableau B6), la structure générale des ressources du rural sénoufo, en fonction des quatre éléments que nous venons de mentionner.

Ressources annuelles globales monétaires et non monétaires observées pour l'ensemble de la population rurale, selon les grands types de transactions budgétaires

Tableau B 6

Types de transactions	Nature des ressources		
	Ressources annuelles globales enregistrées pour l'ensemble de la population rurale (en milliers de F C.F.A.)	Ressources annuelles par tête (en F C.F.A.)	% par types de transactions
Ressources non monétaires	2.244.272	8.251	60,2
dont :			
Autoconsommation	2.050.336	7.538	55,0
Echanges en nature (sorties)	193.936	713	5,2
Ressources monétaires	1.484.848	5.459	39,8
dont :			
Ventes de produits et services	1.441.328	5.299	38,6
Apports extérieurs	43.250	160	1,2
Ensemble des ressources	3.729.120	13.710	100,0

B. — LES DÉPENSES GLOBALES ET PAR TÊTE SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS.

Le montant annuel des dépenses observées est évalué en équivalent monétaire à 13.720 F CFA par tête et par an.

Il est la résultante de la sommation des quatre éléments suivants :

a) l'expression en valeur monétaire des produits autoconsommés par les unités budgétaires, dans les limites déjà définies;

b) l'expression en valeur monétaire de tous les produits et services entrés dans les unités bud-

gétaires sous forme de cadeaux reçus en nature ou en contrepartie des produits et services dans les transactions de troc;

c) les dépenses monétaires affectées par les unités budgétaires à l'acquisition de biens et services, tant de consommation que d'exploitation;

d) les sorties de fonds, lesquelles n'ont qu'un lien très vague avec les dépenses de consommation et les dépenses d'exploitation.

Les valeurs respectives de ces quatre éléments sont présentés au tableau B7 ci-après :

Dépenses annuelles globales monétaires et non monétaires observées pour l'ensemble de la population rurale, selon les grands types de transactions budgétaires

Tableau B 7

Types de transactions	Nature des dépenses		
	Dépenses annuelles globales enregistrées pour l'ensemble de la population rurale (en milliers de F C.F.A.)	Dépenses annuelles par tête (en F C.F.A.)	% par types de transactions
Dépenses non monétaires	2.184.603	8.032	58,5
dont :			
Autoconsommation	2.050.443	7.538	54,9
Echanges en nature (entrées)	134.160	494	3,6
Dépenses monétaires	1.547.112	5.688	41,5
dont :			
Achats de produits et services	1.420.421	5.222	38,1
Sorties de fonds	126.691	466	3,4
Ensemble des dépenses	3.731.715	13.720	100,0

C. — ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES DÉPENSES SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS.

Comme on vient de voir, dans leur ensemble, les dépenses globales sont légèrement supérieures aux ressources globales. Le tableau B8 ci-après, met en relation directe les ressources et les dépenses par tête selon les grands types de transactions.

Ressources et Dépenses annuelles par tête, de la population rurale, par grands types de transactions

Tableau B 8 — Unité : F C.F.A.

Types de transactions	Ressources	Dépenses	Différence Ressources-Dépenses
Autoconsommation	7.538	7.538	—
Echanges en nature de biens et services	713	494	+ 219
Total transactions non monétaires	8.251	8.032	+ 219
Echanges monétaires de biens et services	5.299	5.222	+ 77
Mouvements de fonds	160	466	— 306
Total transactions monétaires	5.459	5.688	— 229
Toutes transactions	13.710	13.720	— 10

Il ressort de cette comparaison que les transactions non monétaires sont bénéficiaires, alors que les transactions monétaires sont déficitaires.

En ce qui concerne les transactions non monétaires, il convient de rappeler que sont comptabilisées aux ressources toutes les « sorties » de biens et services, et aux dépenses (ceci dans le but même de saisir la consommation effective des unités budgétaires), toutes les « entrées » de biens et services.

De ce fait, la part des « sorties » de produits et services quittant le milieu rural ne peut en aucun cas se retrouver aux « entrées ». Or, une part importante des personnalités auxquelles le rural sénoufo a l'habitude de faire des cadeaux en nature, gens de passage ou autorités traditionnelles, etc., réside en ville. En outre et pendant l'année d'observation, à l'occasion de solennités célébrées à Korhogo et à Ferkessédougou, des collectes en nature ont été faites auprès de la population rurale. Il est évident que ces prestations sont à sens unique. Dans ces conditions, le fait que les « entrées » de produits en nature ne com-

pensent point les « sorties » n'a rien d'étonnant.

En ce qui concerne les transactions monétaires, l'explication est plus complexe.

C'est un fait d'expérience que d'une façon générale, les dépenses affectées aux acquisitions des biens et services sont mieux observées que les recettes.

Pour des raisons matérielles d'abord : l'enquêteur peut contrôler relativement aisément les achats journaliers des membres des unités budgétaires. Il vit dans le village, visite les ménages plusieurs fois par jour, voit les produits, les pèse et vérifie de ce fait la véracité des déclarations des personnes enquêtées. S'agit-il de ventes de produits, la vérification n'est plus aussi aisée. Lorsque les produits destinés aux marchés sortent du village-même, le contrôle est encore possible; il ne l'est plus lorsque les produits partent directement des champs ou des campements. L'enquêteur ne peut suivre ses enquêtés aux marchés qui sont souvent fort éloignés, et doit en pratique, dans la plupart des cas, se contenter des déclarations des membres de l'unité budgétaire ayant effectué les transactions; dans ces conditions la tendance à la sous-déclaration est constante.

Ces différentes raisons permettent de penser que les recettes monétaires telles qu'elles apparaissent, sont quelque peu inférieures à la réalité : elles devraient, en effet, combler certainement les dépenses monétaires, et même permettre aux ménages de se constituer une légère réserve monétaire.

On notera également que le déficit monétaire est dû entièrement aux mouvements de fonds : le rural ne reçoit en ressources monétaires non liées à sa production propre, que 160 F CFA, alors que ses dépenses à des fins autres que celles de la satisfaction des besoins de consommation et d'exploitation, s'élèvent à 446 F CFA. Il faudrait donc conclure à une fuite effective de ressources monétaires hors du milieu rural. Or, ceci s'explique aisément.

Les cotisations aux organisations politiques d'une part, les dons en argent destinés aux écoliers en pension à Korhogo ou ailleurs, les collectes en espèces effectuées dans la région à l'occasion de solennités célébrées dans les centres urbains, sont des prestations unilatérales et ne sauraient être retrouvées aux entrées de fonds. On retrouve ici le même phénomène que celui qui a été décrit pour les cadeaux en nature.

CHAPITRE II

RESSOURCES ANNUELLES DE LA POPULATION RURALE SELON LES GROUPES D'ACTIVITÉS ET LES ACTIVITÉS PRINCIPALES

A. — TABLEAU GÉNÉRAL DES RESSOURCES OBSERVÉES PAR GROUPES D'ACTIVITÉS D'ORIGINE SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES.

Les ruraux ne peuvent guère, pour subvenir à leurs besoins, compter sur les ressources monétaires extérieures : l'aide de l'Etat, sous forme de subventions ou d'allocations, la rentrée des salaires de la main-d'œuvre émigrée, les dons en espèces qu'ils peuvent recevoir, ne forment guère plus de 1 % de leurs ressources annuelles globales, soit en chiffre absolu quelque 160 F CFA par tête et par an.

Cultivateur par définition, le rural sénoufo tire la majeure partie de ses ressources de ses activités agricoles, lesquelles sont orientées presque exclusivement vers les cultures vivrières. La masse des produits vivriers provenant de ses cultures, autoconsommés bruts ou après transformation, et celle des produits vivriers commercialisés ou échangés en nature, représentent en équivalent monétaire 9.670 F CFA par tête et par an, soit 72 % des ressources totales exprimées en valeur monétaire.

La production commercialisée des produits de l'agriculture à fin industrielle, ne constitue qu'un apport insignifiant, 100 F CFA par tête et par an, soit moins de 1 % des ressources totales.

L'élevage tel qu'il est pratiqué tient davantage de la jouissance d'un usufruit que de l'exploitation rationnelle des animaux domestiques. Quoi qu'il en soit, au fur et à mesure de ses besoins, les ressources que le rural tire de ce capital sont loin d'être négligeables, (environ 1.400 F CFA annuels par tête), soit plus de 10 % de ses ressources totales.

Ainsi, il apparaît que l'agriculture et l'élevage créent plus de 82 % des ressources disponibles pour la consommation et la commercialisation.

Nous avons émis des réserves quant à la part exacte que prennent, dans les ressources totales, les ressources créées par l'artisanat non alimentaire.

L'autoconsommation artisanale des ménages n'ayant pratiquement pas été saisie, ne sont donc pris en considération ici, que les produits artisanaux faisant l'objet de transactions de vente, de troc ou de dons en nature. Les produits artisanaux non alimentaires, tels que définis, représentent un peu moins de 7 % des ressources globales, soit un équivalent monétaire de 938 F CFA par tête et par an.

La cueillette, du fait du bois de chauffe, contribue aux ressources globales pour une part presque aussi importante que l'artisanat non alimentaire observé, soit 5,5 %.

Les autres activités complétant les ressources totales sont les suivantes :

les activités du petit commerce, dont les bénéfices nets se montent à 228 F CFA par tête et par an : 1,7 % des ressources totales;

les journées de travail contre salaires en espèces, et les journées de travail troc représentent environ 1 % des ressources globales.

Le résumé d'ensemble de ces données est présenté dans les tableaux B9, a, b, c, d.

Ressources annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale par groupes d'activités d'origine et selon les types de transactions budgétaires

Tableau B 9 a — Unités : milliers de F C.F.A.

Nature des ressources / Activités	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources enregistrées
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble transactions non monétaires	
Agriculture traditionnelle et dérivés	808.112	57.392	1.810.160	1.867.552	2.675.664
Agriculture à fin industrielle	27.200	—	—	—	27.200
Elevage	291.312	32.640	50.320	82.960	374.272
TOTAL agriculture et élevage	1.126.624	90.032	1.860.480	1.950.512	3.077.136
Chasse et pêche	8.160	1.632	41.072	42.704	50.864
Cueillette	34.272	18.768	148.784	167.552	201.824
Artisanat non alimentaire	181.968	73.168	• •	73.168	255.136
Bénéfices commerciaux	62.016	—	—	—	62.016
Travail salarié	28.288	—	—	—	28.288
Jours de travail troc	—	10.336	—	10.336	10.336
Ressources extérieures dont :					
— Dons reçus en espèces	41.072	—	—	—	41.072
— Emprunts	—	—	—	—	—
— Pensions, rentes	2.448	—	—	—	2.448
Toutes origines	1.484.848	193.936	2.050.386	2.244.272	3.729.120

Ressources annuelles monétaires et non monétaires par tête et par groupes d'activités d'origine, selon les types de transactions budgétaires

Tableau B 9 b — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources / Activités	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources enregistrées par tête et par an
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble transactions non monétaires	
Agriculture traditionnelle et dérivés	2.971	211	6.655	6.866	9.837
Agriculture à fin industrielle	100	—	—	—	100
Elevage	1.071	120	185	305	1.376
TOTAL agriculture et élevage	4.142	331	6.840	7.171	11.313
Chasse et pêche	30	6	151	157	187
Cueillette	126	69	547	616	742
Artisanat non alimentaire	669	269	• •	269	938
Bénéfices commerciaux	228	—	—	—	228
Travail salarié	104	—	—	—	104
Jours de travail troc	—	38	—	38	38
Ressources extérieures dont :					
— Dons reçus en espèces	151	—	—	—	151
— Emprunts	—	—	—	—	—
— Pensions, rentes	9	—	—	—	9
Toutes origines	5.459	713	7.538	8.251	13.710

Parts relatives des ressources par types de transactions dans les ressources totales selon les groupes d'activités d'origine

Tableau B 9 c — Unité : pourcentages

Nature des ressources / Activités	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources enregistrées
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble transactions non monétaires	
Agriculture traditionnelle et dérivés	30,2	2,1	67,7	69,8	100,0
Agriculture à fin industrielle	100,0	—	—	—	100,0
Elevage	77,8	8,7	13,5	22,2	100,0
TOTAL agriculture et élevage	36,6	2,9	60,5	63,4	100,0
Chasse et pêche	16,0	3,2	80,8	84,0	100,0
Cueillette	17,0	9,3	73,7	83,0	100,0
Artisanat non alimentaire	71,3	28,7	• •	28,7	100,0
Bénéfices commerciaux	100,0	—	—	—	100,0
Travail salarié	100,0	—	—	—	100,0
Jours de travail troc	—	100,0	—	100,0	100,0
Ressources extérieures dont :					
— Dons reçus en espèces	100,0	—	—	—	100,0
— Emprunts	—	—	—	—	—
— Pensions, rentes	100,0	—	—	—	100,0
Toutes origines	39,8	5,2	55,0	60,2	100,0

Parts relatives des ressources observées par groupes d'activités d'origine dans les ressources totales selon les types de transactions

Tableau B 9 d — Unité : pourcentages

Nature des ressources / Activités	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources enregistrées
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble transactions non monétaires	
Agriculture traditionnelle et dérivés	54,4	29,6	88,3	83,2	71,8
Agriculture à fin industrielle	1,8	—	—	—	0,7
Elevage	19,6	16,8	2,4	3,7	10,0
TOTAL agriculture et élevage	75,8	46,4	90,7	86,9	82,5
Chasse et pêche	0,5	0,9	2,0	1,9	1,4
Cueillette	2,3	9,7	7,3	7,5	5,4
Artisanat non alimentaire	12,3	37,7	• •	3,3	6,8
Bénéfices commerciaux	4,2	—	—	—	1,7
Travail salarié	1,9	—	—	—	0,8
Jours de travail troc	—	5,3	—	0,4	0,3
Ressources extérieures dont :					
— Dons reçus en espèces	2,8	—	—	—	1,1
— Emprunts	—	—	—	—	—
— Pensions, rentes	0,2	—	—	—	ε
Toutes origines	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ainsi exposées, ces données mesurent la contribution relative des grands groupes d'activités exercées aux ressources globales de la population rurale.

L'orientation de ces grands groupes d'activités vers la satisfaction presque exclusive des besoins de l'unité de production est définie par les taux élevés d'autoconsommation par celle-ci des biens qu'elle produit.

L'on constate que les produits de l'agriculture (72 %des ressources globales), sont autoconsommés à raison de 68 %, ceux de la chasse et de la pêche, à raison de 81 %, ceux de la cueillette à raison de 74 %.

Toute contraire est la destination des produits de l'élevage puisque la part commercialisée dans ce secteur atteint 78 %.

Quant aux produits de l'artisanat non alimentaire, on peut penser, après un bref regard sur les statistiques des dépenses, que leurs taux d'autoconsommation devraient atteindre au moins le niveau moyen observé pour les autres groupes d'activités.

Ces constatations au niveau des groupes d'activités, n'ont qu'une valeur relative : ce qui paraît vrai pour l'ensemble, ne l'est pas nécessairement pour chaque élément particulier de celui-ci.

Il convient donc de pousser l'analyse plus loin, et d'étudier le comportement économique du rural, au niveau des ressources procurées par chaque groupe d'activités.

B. — LES RESSOURCES OBSERVÉES PAR GROUPES DE PRODUITS ET SERVICES ET PAR ACTIVITÉS, SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES.

I. - LES RESSOURCES AGRICOLES ET DÉRIVÉES.

a) *L'agriculture traditionnelle et ses dérivés :*

L'agriculture traditionnelle procure au rural sénoufo, a-t-il été mentionné au précédent chapitre, environ 72 % de ses ressources globales, soit un équivalent en valeur monétaire de 9.837 F CFA.

La vente des produits agricoles bruts et transformés, avec un apport monétaire de 2.971 F CFA par tête et par an, représente plus de la moitié des ressources monétaires totales annuelles, soit en chiffre arrondi 54 %.

La liste des produits agricoles entrant dans la composition des ressources globales est relativement longue, bien que certains d'entre eux ne représentent que des apports très marginaux. Les céréales et les féculents y occupent une place prépondérante.

Le tableau B10, b, c, d, ci-après, donne par groupe de produits et par produits principaux, la contribution approchée de chacun d'entre eux aux ressources du rural sénoufo : il n'est guère possible en effet, de redistribuer par groupe de produits, la part des ressources dues à l'utilisation par les unités budgétaires des plats préparés; d'autre part, certains produits font l'objet de transformations artisanales et entrent dans la composition des ressources au stade de produits transformés. Les plats préparés et les produits agricole ayant subi une transformation artisanale, sont réunis dans ce tableau, sous la nomenclatture de « produits transformés de l'agriculture traditionnelle ».

Ressources de l'agriculture traditionnelle, par tête, par groupes de produits et produits selon les types de transactions

Tableau B 10 b — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources / Groupes de produits	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des transactions non monétaires	
Céréales :					
Riz	693	97	808	905	1.598
Maïs	265	21	1.624	1.645	1.910
Mil	232	17	729	746	978
Autres céréales	7	—	132	132	139
TOTAL céréales	1.197	135	3.293	3.428	4.625
Féculents :					
Igname	465	29	2.321	2.350	2.815
Autres féculents	25	—	9	9	34
TOTAL féculents	490	29	2.330	2.359	2.849
Oléagineux :					
Arachides	219	3	264	267	486
Autres oléagineux	—	—	—	—	—
TOTAL oléagineux	219	3	264	267	486
Condiments	21	8	124	132	153
Légumes	37	4	99	103	140
Tabac feuilles	21	1	128	129	150
TOTAL produits bruts de l'agriculture	1.985	180	6.238	6.418	8.403
TOTAL produits transformés de l'agriculture traditionnelle	986	31	417	448	1.434
TOTAL ressources agriculture traditionnelle	2.971	211	6.655	6.866	9.837
Ressources toutes origines	5.459	713	7.538	8.251	13.710

Parts relatives par type de transactions des ressources de l'agriculture traditionnelle selon les groupes de produits

Tableau B 10 c — Unité : pourcentages

Nature des ressources / Groupes de produits	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des transactions non monétaires	
Céréales :					
Riz	43,4	6,0	50,6	56,6	100,0
Maïs	13,9	1,1	85,0	86,1	100,0
Mil	23,7	1,7	74,6	76,3	100,0
Autres céréales	5,0	—	95,0	95,0	100,0
TOTAL céréales	25,9	2,9	71,2	74,1	100,0
Féculents :					
Igname	16,5	1,0	82,5	83,5	100,0
Autres féculents	73,5	—	26,5	26,5	100,0
TOTAL féculents	17,2	1,0	81,8	82,8	100,0
Oléagineux :					
Arachides	45,1	0,6	54,3	54,9	100,0
Autres oléagineux	—	—	—	—	—
TOTAL oléagineux	45,1	0,6	54,3	54,9	100,0
Condiments	13,7	5,2	81,1	86,3	100,0
Légumes	26,4	2,9	70,7	73,6	100,0
Tabac feuilles	14,0	0,7	85,3	86,0	100,0
TOTAL produits bruts de l'agriculture traditionnelle	23,6	2,2	74,2	76,4	100,0
TOTAL produits transformés de l'agriculture traditionnelle	68,8	2,4	29,1	31,2	100,0
TOTAL ressources agriculture traditionnelle	30,2	2,1	67,7	69,8	100,0

Parts relatives des groupes de produits et produits de l'agriculture traditionnelle dans les ressources totales selon les types de transactions

Tableau B 10 d — Unité : pourcentages

Nature des ressources / Groupes de produits	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des transactions non monétaires	
Céréales :					
Riz	12,7	13,6	10,7	11,0	11,7
Maïs	4,9	2,9	21,5	19,9	13,9
Mil	4,2	2,4	9,7	9,0	7,1
Autres céréales	0.1	—	1,8	1,6	1,0
TOTAL céréales	21,9	18,9	43,7	41,5	33,7
Féculents :					
Igname	8,5	4,1	30,8	28,5	20,5
Autres féculents	0,5	—	0,1	0,1	0,3
TOTAL féculents	9,0	4,1	30,9	28,6	20,8
Oléagineux :					
Arachides	4,0	0,4	3,5	3,2	3,6
Autres oléagineux	—	—	—	—	—
TOTAL oléagineux	4,0	0,4	3,5	3,2	3,6
Condiments	0,4	1,1	1,7	1,6	1,1
Légumes	0,7	0,6	1,3	1,3	1,0
Tabac feuilles	0,4	0,1	1,7	1,6	1,1
TOTAL produits bruts de l'agriculture	36,4	25,2	82,8	77,8	61,3
TOTAL produits transformés de l'agriculture traditionnelle	18,0	4,4	5,5	5,4	10,5
TOTAL ressources agriculture traditionnelle	54,4	29,6	88,3	83,2	71,8
TOTAL des ressources	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Voyons en premier lieu, par groupes de produits, l'apport relatif de chacun d'entre eux aux ressources globales :

Les céréales représentent 34 % des ressources totales;

Les féculents 21 %;

Les oléagineux 4 %;

Les condiments, les légumes, le tabac feuille, 3 % (soit un apport respectif de 1 % pour chaque groupe) ;

Les produits dérivés de l'agriculture, un peu plus de 10 % ;

Soit au total, chiffre déjà cité, 72 % des ressources totales.

Les produits bruts de l'agriculture traditionnelle et les produits transformés sont donc primordiaux, et le comportement économique du rural à leur égard est d'une importance capitale.

Le fait essentiel de ce comportement est la constance et le taux élevé de la proportion d'autoconsommation par les unités budgétaires, dans presque toutes les catégories de produits.

Ce taux d'autoconsommation atteint 71 % pour les céréales,

82 % pour les féculents,
81 % pour les condiments,
85 % pour le tabac feuilles.

Un seul écart notable, les oléagineux, où le taux d'autoconsommation n'atteint que 54 %.

Ces chiffres démontrent bien le caractère dominant d'autosubsistance de l'économie rurale de la région étudiée.

Vraie au niveau des observations par groupes de produits, cette assertion se vérifie à de rares exceptions près au niveau des observations par produits.

1° **Les céréales.**

Les cultures céréalières pratiquées dans la région de Korhogo sont au nombre de quatre : mil, maïs, riz, sorgho.

La culture du riz crée 12 % des ressources globales du paysan et 13 % des ressources monétaires, le maïs, 14 % des ressources globales et 5 % des ressources monétaires.

L'importance relative du mil est sous-estimée ici : en effet, la part du mil utilisé par les unités budgétaires à la fabrication de la bière de mil

est incorporée aux ressources des activités transformatrices des produits agricoles (voir tableaux B10 b et B11 b).

On remarquera, en se référant au tableau B10 c, que le taux de commercialisation varie d'une céréale à l'autre : la proportion de commercialisation atteint 43 % pour le riz, alors qu'elle n'est que de 14 % pour le maïs et de 5 % pour le sorgho.

Le riz semble donc à première vue, à l'instar des produits de l'élevage et des oléagineux, orienté plus que les autres produits, vers la commercialisation. On verra plus loin ce qu'il faut penser de ces différents cas.

2° Les féculents.

On cultive certes du manioc, des patates, et quelques autres féculents de moindre importance, mais la culture principale dans ce groupe de produits demeure l'igname.

Autoconsommé pour près de 83 % (voir tableau B10 c) de la valeur du tonnage disponible, l'igname ne représente pas moins de 20 % des ressources globales (voir tableau B10 d).

Commercialisée dans des proportions à peu près équivalentes à celles du mil et du maïs, la vente de l'igname forme 10 % des ressources monétaires totales.

L'autoconsommation de l'igname représente plus de 31 % de la valeur de l'autoconsommation totale.

3° Les autres groupes de produits agricoles.

La culture de l'arachide, qui fut pendant longtemps une source importante de ressources monétaires pour la région Nord a vu son importance décroître au cours des dernières années.

Dans les budgets consommation, l'arachide n'occupe qu'une place restreinte, moins de 4 % des ressources totales, et un peu moins de 5 % des ressources d'origine agricole.

Commercialisée à raison de 45 %, elle ne forme que 4 % des ressources monétaires totales.

Les autres groupes de produits agricoles non transformés, ne sont cités ici que pour mémoire. Les condiments, dont les deux principaux produits sont le gombo et le piment, ne représentent que des apports très marginaux aux budgets consommation, 1 % des ressources globales.

On est de même étonné du peu d'importance des ressources en provenance des légumes, alors que l'analyse des dépenses montrera qu'il existe une demande relativement importante pour ce type de produits; les produits les plus cultivés sont la tomate, l'aubergine, le pois de terre et la salade. L'ensemble de ces produits et quelques autres non cités et d'appartenance purement locale, ne forment guère que 1 % de l'ensemble des ressources.

L'apport du tabac est légèrement plus important : utilisé par les unités budgétaires au stade de produit brut, il représente un peu plus de 1 % des ressources globales. Il faut ajouter que la valeur du tabac utilisé pour la fabrication du « tabac poudre » est jointe aux « produits transformés de l'agriculture » qui seront analysés plus loin.

La part commercialisée atteint 14 % pour les condiments, 26 % pour les légumes et 14 % pour le tabac en feuilles.

L'apport monétaire de ces trois groupes de produits aux ressources monétaires totales est inférieur à 2 %.

4° Les ressources dérivées de la production agricole traditionnelle.

Beaucoup de produits agricoles sont enregistrés dans les observations des budgets consommation, après qu'ils ont subi une certaine transformation de type artisanal. Ainsi en est-il du mil utilisé à la fabrication de la bière de mil, de la pâte d'arachide, du tabac poudre, et en général de tous les plats préparés.

Les produits de l'agriculture ainsi transformés représentent un peu plus de 10 % des ressources totales du rural, et la part commercialisée, 18 % de ses ressources monétaires totales (tableau 11 b, c).

Ressources annuelles par tête, en provenance des produits transformés de l'agriculture traditionnelle, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 11 b — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
Groupes de produits	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble transactions non monétaires	
Aliments préparés	31	16	264	280	311
Bière de mil	834	14	153	167	1.001
Tabac poudre	121	1	—	1	122
TOTAL produits dérivés de l'agriculture	986	31	417	448	1.434

Parts relatives des produits transformés de l'agriculture traditionnelle dans les ressources totales selon les types de transactions

Tableau B 11 c — Unité : pourcentages

Nature des ressources	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
Groupes de produits	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Total ressources non monétaires	
Aliments préparés	0,5	2,2	3,5	3,4	2,3
Bière de mil	15,3	2,0	2,0	2,0	7,3
Tabac poudre	2,2	0,2	—	ε	0,9
TOTAL produits dérivés de l'agriculture traditionnelle	18,0	4,4	5,5	5,4	10,5
Valeur des ressources totales toutes origines	5.459	713	7.538	8.251	13.710
TOTAL des ressources toutes origines	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

b) *L'agriculture de produits à fin industrielle.*

Il a été dit plus haut que les cultures à fins industrielles n'occupaient qu'une place marginale. En effet, la vente du coton, sous forme de produit brut, ne représente guère que 100 F CFA en moyenne par tête et par an, pour l'ensemble de la région étudiée.

Il est difficile de juger de la part de coton autoconsommée, c'est-à-dire utilisée à la fabrication artisanale de textiles. Pour avoir une vue complète au sujet de ce produit et de son utilisation, on voudra bien se référer à l'enquête agricole et aux notes sur l'artisanat.

II. - LES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE.

Les produits de l'élevage procurent aux ruraux un montant de ressources équivalent à un peu moins de 1.400 F CFA par tête et par an. Cet apport est relativement important même s'il demeure inférieur à celui des produits agricoles tels que l'igname, 2.815 F CFA par tête et par an, le maïs, 1.910 F CFA et le riz, 1.598 F CFA.

Alors que le pourcentage de la valeur des produits de l'agriculture traditionnelle commercialisée n'est que de 30 % (voir tableau B9 c) cette proportion atteint près de 78 % pour les produits de l'élevage. La vente des produits de l'élevage représente par ailleurs 20 % des ressources monétaires.

Ressources annuelles par tête en provenance de l'élevage par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 12 b — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
Groupes de produits	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Total ressources non monétaires	
Viandes de gros bétail	20	36	109	145	165
Bovins sur pied	344	—	—	—	344
Autre bétail sur pied	229	25	—	25	254
Volaille et œufs	478	51	67	118	596
Animaux pour funérailles	—	5	—	5	5
Lait local	—	3	9	12	12
TOTAL produits de l'élevage	1.071	120	185	305	1.376
Ressources de toutes origines	5.459	713	7.538	8.251	13.710

III. - LES PRODUITS DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE.

La chasse et la pêche sont des activités très marginales en pays Sénoufo et leurs apports aux ressources globales ne sont guère importants; les produits de la chasse et de la pêche constituent avant tout un apport nutritif de complément.

Toutes les unités budgétaires ne disposant pas nécessairement des produits de l'élevage, force est dans bien des cas pour elles de se procurer par la chasse le peu de viande qu'elles consomment.

Ressources annuelles par tête, en provenance de la chasse et la pêche, par groupe de produits selon les types de transactions

Tableau B 13 b — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
Groupes de produits	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble ressources non monétaires	
Viande de chasse	14	2	122	124	138
Poissons frais, séchés, salés	9	1	16	17	26
Poissons fumés	7	3	13	16	23
TOTAL chasse et pêche	30	6	151	157	187
Valeur absolue des ressources totales toutes origines	5.459	713	7.538	8.251	13.710

IV. - LES PRODUITS DE LA CUEILLETTE.

Les ressources de la cueillette sont relativement variées : elles s'étendent aussi bien aux produits d'entretien, tels que le bois de chauffe ou les racines servant à la fabrication d'éponges locales, qu'aux produits alimentaires, au bois de construction et aux paillottes servant à la toiture des cases.

Bien que l'apport relatif de chacun de ces groupes de produits, le bois de chauffe mis à part, soit relativement mince, il paraît utile d'en donner la liste principale qui renseigne sur la complémentarité des ressources que le rural demande directement à la nature.

Seule la partie commercialisée est saisie en ce qui concerne les bois destinés à la construction et les paillottes destinées à la couverture des cases. Il est en effet pratiquement impossible d'estimer la valeur que représentent ces deux éléments en autoconsommation.

On remarquera également la proportion assez élevée de beurre de karité commercialisée. Ceci n'a rien d'étonnant, du fait que la fabrication du beurre de karité est du domaine exclusif des femmes qui dépensent généralement à leur guise les revenus de la vente de ces produits.

Ressources annuelles par tête, en provenance de la cueillette, par groupe de produits selon les types de transactions

Tableau B 14 b — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
Groupes de produits	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble ressources non monétaires	
Champignon	—	—	5	5	5
Neré	14	—	—	—	14
Soumbara	4	2	29	31	35
Graines de Karité	31	1	—	1	32
Beurre de Karité	28	—	9	9	37
Mangues et fruits de cueillette	16	6	4	10	26
Miel	—	1	—	1	1
TOTAL produits alimentaires de cueillette	93	10	47	57	150
Bois de chauffe	10	ε	500	500	510
Paille et bois de construction	17	—	—	—	17
Divers	6	—	—	—	6
TOTAL produits non alimentaires de cueillette	33	ε	500	500	533
Cola	—	59	—	59	59
TOTAL ressources provenant de la cueillette	126	69	547	616	742
TOTAL des ressources de toutes origines	5.459	713	7.538	8.251	13.710

V. - LES PRODUITS DE L'ARTISANAT.

Il a été dit plus haut que l'autoconsommation des produits et services de type artisanal n'a pas été saisie.

On verra cependant lors de l'analyse des dépenses, au chapitre suivant, que les ressources artisanales de nature non alimentaire, occupent une place très importante dans la vie économique de la population rurale : comme on le voit au tableau B15 a, b, la production artisanale est très diversifiée, mais l'autoconsommation de cette production n'a pu être chiffrée.

Ressources annuelles par tête en provenance de l'artisanat non alimentaire, par groupes de produits et services selon les types de transactions

Tableau B 15 b — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
Groupes de produits	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble ressources non monétaires	
Pagnes et couvertures	339	199	• •	199	538
Filés de coton, produits de tissage	61	56	• •	56	117
Vêtements	40	1	• •	1	41
TOTAL habillements et textiles	440	256	• •	256	696
Produits d'entretien ménager	4	—	• •	• •	4
Equipement ménager	130	3	• •	3	133
TOTAL entretien et équipement ménager	134	3	• •	3	137
Habitat, construction, réparation des cases	7	—	• •	—	7
Outillage et matériel d'exploitation	56	9	• •	9	65
Services artisanaux	4	—	• •	—	4
Médecine traditionnelle	—	—	• •	—	• •
Divers	15	—	• •	—	15
Ensemble des ressources artisanales non alimentaires	669	269	• •	269	938
TOTAL des ressources toutes origines	5.459	713	7.538	8.251	13.710

VI. - LES RESSOURCES DES AUTRES ACTIVITÉS.

Conjointement à ses multiples activités productrices de biens et de services, en liaison directe ou indirecte avec ses besoins immédiats, le rural sénoufo se crée une source de revenu supplémentaire par le commerce et la location de sa force de travail.

L'apparition du travail salarié est un élément nouveau dans la société sénoufo, comme on le verra en étudiant les dépenses d'exploitation.

VII. - LES ENTREES DE FONDS.

La liste des entrées de fonds se résoud aux entrées de dons en espèces, environ 150 F CFA par tête et par an, spécialement à l'occasion de funérailles, et à quelques pensions d'anciens combattants.

Ressources monétaires par tête, en provenance des activités diverses

Tableau B 16 — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources	Ressources monétaires	Ressources non monétaires	TOTAL
Bénéfices du commerce	228	—	228
Journées de travail salarié	104	—	104
Journées de travail troc	—	38	38
Ensemble	332	38	370
Ensemble ressources toutes origines	5.459	713	13.710

CHAPITRE III

LES DÉPENSES ANNUELLES par CATÉGORIES DE DÉPENSES par GROUPES DE PRODUITS ET SERVICES, SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES

A. — TABLEAU GÉNÉRAL DES DÉPENSES OBSERVÉES, PAR GRANDES CATÉGORIES DE DÉPENSES, SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS BUDGÉTAIRES.

Les dépenses observées du rural sénoufo, d'ordre monétaire et d'ordre non monétaire, peuvent se regrouper en trois grandes catégories : Dépenses de consommation, dépenses d'exploitation et sorties de fonds.

Les dépenses affectées à la satisfaction des besoins de consommation représentent 92 %, celles affectées aux besoins de l'exploitation, un peu moins de 5 %, et les sorties de fonds un peu plus de 3 % des dépenses totales.

En valeur absolue, les dépenses de consommation s'élèvent à 12.630 F CFA, les dépenses d'exploitation à 624 F CFA, et les sorties de fonds à 466 F CFA par tête et par an.

Ne considère-t-on que les dépenses monétaires, l'on constate que 81 % de celles-ci sont affectées à l'achat de biens et services de consommation, 10 % à l'achat de biens et services d'exploitation et 8 % aux prestations monétaires n'ayant qu'un lien vague avec la production et la consommation.

Les tableaux ci-après, B17 a, b, c, d, donnent une vue globale des catégories de dépenses par grands groupes d'affectation, selon les types de transactions budgétaires.

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, par grandes catégories de dépenses selon les types de transactions

Tableau B 17 a — Unités : milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Catégories de dépenses	Dépenses monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires enregistrées
	Achats de biens et services, et sorties de fonds	Entrées de produits et services par troc et dons en nature	Auto-consommation	Total dépenses non monétaires	
Alimentation	585.042	73.798	1.837.612	1.911.410	2.496.452
Boissons, tabacs, stimulants	291.187	10.224	76.815	87.039	378.226
Textiles, habillements, chaussures	177.360	33.411	• •	33.411	210.771
Produits d'entretien ménager	54.766	254	136.016	136.270	191.036
Produits d'équipement ménager	32.481	6.234	• •	6.234	38.715
Matériaux de construction	10.974	—	• •	• •	10.974
Services, main-d'œuvre agricole exclue	99.213	—	• •	• •	99.213
Divers (biens et services)	8.867	973	• •	973	9.840
Total dépenses en biens et services de consommation	1.259.890	124.894	2.050.443	2.175.337	3.435.227
Matériel d'exploitation	105.324	3.219	• •	3.219	108.543
Produits des cultures industrielles (semences)	1.086	45	• •	45	1.131
Journées de travail troc	—	6.002	—	6.002	6.002
Salaires agricoles	54.121	—	• •	—	54.121
Total dépenses d'exploitation et assimilées	160.531	9.266	• •	9.266	• • 169.797
Sorties de fonds	126.691	—	—	—	126.691
Total des dépenses	1.547.112	134.160	2.050.443	2.184.603	3.731.715

Dépenses annuelles observées par tête, par grandes catégories de dépenses selon les types de transactions

Tableau B 17 b — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses / Catégories de dépenses	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires enregistrées
	Achats de biens et services, et sorties de fonds	Entrées de produits et services par troc et dons en nature	Auto-consommation	TOTAL dépenses non monétaires	
Alimentation	2.151	271	6.756	7.027	9.178
Boissons, tabacs, stimulants	1.071	38	282	320	1.391
Textiles, habillements, chaussures	652	123	••	123	775
Produits d'entretien ménager	201	1	500	501	702
Produits d'équipement ménager	119	23	••	23	142
Matériaux de construction	40	—	••	••	40
Services, main-d'œuvre agricole exclue	365	—	••	••	365
Divers (biens et services)	33	4	••	4	37
TOTAL dépenses en biens et services de consommation	4.632	460	7.538	7.998	12.630
Matériel d'exploitation	387	12	••	12	399
Produits des cultures industrielles (semences)	4	ε	••	ε	4
Journées de travail troc	—	22	—	22	22
Salaires agricoles	199	—	••	••	199
TOTAL dépenses d'exploitation et assimilées	590	34	••	34	624
Sorties de fonds	466	—	—	—	466
TOTAL des dépenses	5.688	494	7.538	8.032	13.720

Parts relatives des dépenses par types de transactions selon les grandes catégories de dépenses

Tableau B 17 c — Unité : pourcentages

Nature des dépenses / Catégories de dépenses	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires enregistrées
	Achats de biens et services, et sorties de fonds	Entrées de produits et services par troc et dons en nature	Auto-consommation	TOTAL dépenses non monétaires	
Alimentation	23,4	3,0	73,6	76,6	100,0
Boissons, tabacs, stimulants	77,0	2,7	20,3	23,0	100,0
Textiles, habillements, chaussures	84,1	15,9	••	15,9	100,0
Produits d'entretien ménager	28,6	0,2	71,2	71,4	100,0
Produits d'équipement ménager	83,8	16,2	••	16,2	100,0
Matériaux de construction	100,0	—	••	••	100,0
Services, main-d'œuvre agricole exclue	100,0	—	••	••	100,0
Divers (biens et services)	97,3	2,7	••	2,7	100,0
TOTAL dépenses en biens et services de consommation	36,7	3,6	59,7	63,3	100,0
Matériel d'exploitation	97,0	3,0	••	3,0	100,0
Produits des cultures industrielles (semences)	100,0	ε	••	2	100,0
Journées de travail troc	—	100,0	—	100,0	100,0
Salaires agricoles	100,0	—	••	—	100,0
TOTAL dépenses d'exploitation et assimilées	94,6	5,4	••		100,0
Sorties de fonds	100,0	—	—	—	100,0
TOTAL des dépenses	41,5	3,6	54,9	58,5	100,0

Parts relatives des dépenses par grandes catégories de dépenses selon les types de transactions

Tableau B 17 d — Unité : pourcentages

Nature des dépenses / Catégories de dépenses	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de biens et services, et sorties de fonds	Entrées de produits et services par troc et dons en nature	Auto-consommation	Total dépenses non monétaires	
Alimentation	37,8	54,9	89,7	87,5	66,9
Boissons, tabacs, stimulants	18,8	7,7	3,7	4,0	10,1
Textiles, habillements, chaussures	11,5	24,9	• •	1,5	5,6
Produits d'entretien ménager	3,5	0,2	6,6	6,2	5,1
Produits d'équipement ménager	2,1	4,7	• •	0,3	1,0
Matériaux de construction	0,7	—	• •	• •	0,3
Services, main-d'œuvre agricole exclue	4,5	—	• •	• •	1,9
Divers (biens et services)	2,5	0,8	• •	0,1	1,1
Total dépenses en biens et services de consommation	81,4	93,2	100,0	99,6	92,0
Matériel d'exploitation	6,8	2,4	• •	0,1	2,9
Produits des cultures industrielles (semences)	0,1	ε	• •	ε	ε
Journées de travail troc	—	4,4	—	0,3	0,2
Salaires agricoles	3,5	—	• •	0,4	1,5
Total dépenses d'exploitation et assimilées	10,4	6,8	• •	—	4,6
Sorties de fonds	8,2	—	—	—	3,4
Total des dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

B. — LES CATÉGORIES DE DÉPENSES OBSERVÉES PAR GROUPES DE PRODUITS ET SERVICES SELON LES TYPES DE TRANSACTIONS.

I. - LES DÉPENSES DE CONSOMMATION.

a) *Les dépenses alimentaires.*

Les dépenses alimentaires du rural sénoufo, traduites en valeur, s'élèvent à 9.178 F CFA par tête et par an, soit 67 % des dépenses totales.

La valeur des produits autoconsommés par tête se monte à 6.756 F CFA, celle des produits en provenance des échanges en nature, à 271 F CFA et celle des achats de produits alimentaires à 2.151 F CFA (tableaux B18 b, c, d).

D'une façon générale, le rural sénoufo n'a donc recours aux marchés que pour se procurer 23 % des produits nécessaires à son alimentation. La valeur des produits importés entrant dans les achats de produits alimentaires s'élève à 252 F CFA. En d'autres termes, la production agricole régionale paraît satisfaire à l'alimentation de sa population, dans une proportion de 97 %. On peut donc dire que de ce point de vue particulier, la population rurale sénoufo jouit d'une autonomie presque totale. Les tableaux ci-après réunissent par grands groupes de produits les dépenses alimentaires de la population rurale.

Dépenses alimentaires annuelles par tête par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 18 b — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits et services	Entrées de produits et services par troc et dons en nature	Auto-consommation	Total des dépenses non monétaires	
Viandes, poissons, volailles, œufs	707	90	327	417	1.124
Céréales	661	112	3.293	3.405	4.066
Féculents	179	30	2.330	2.360	2.539
Légumes	37	11	99	110	147
Condiments	50	2	157	159	209
Oléagineux	140	14	282	296	436
Fruits	6	—	4	4	10
Autres aliments	371	12	264	276	647
Total produits alimentaires	2.151	271	6.756	7.027	9.178
dont : produits importés	252	—	—	—	252
Dépenses totales par tête	5.688	495	7.538	8.033	13.720

Parts relatives par types de transactions des dépenses alimentaires selon les groupes de produits

Tableau B 18 c — Unité : Pourcentages

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits et services	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Viandes, poissons, volailles, œufs ..	62,9	8,0	29,1	37,1	100,0
Céréales	16,3	2,7	81,0	83,7	100,0
Féculents	7,0	1,2	91,8	93,0	100,0
Légumes	25,2	7,5	67.3	74,8	100,0
Condiments	23,9	1,0	75,1	76,1	100,0
Oléagineux	32,1	3,2	64,7	67,9	100,0
Fruits	60,0	—	40,0	40,0	100,0
Autres aliments	57,3	1,9	40,8	42,7	100,0
TOTAL produits alimentaires	23,4	3,0	73,6	76,6	100,0

Parts relatives des dépenses alimentaires par groupes de produits dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 18 d — Unité : Pourcentages

Viandes, poissons, volailles, œufs ..	12,4	18,2	4,3	5,2	8,2
Céréales	11,6	22,7	43,7	42,4	29,6
Féculents	3,1	6,1	30,9	29,4	18,5
Légumes	0,7	2,2	1,3	1,4	1,1
Condiments	0,9	0,4	2,1	2,0	1,5
Oléagineux	2,5	2,9	3,8	3,7	3,2
Fruits	0,1	ε	0,1	ε	0,1
Autres aliments	6,5	2,4	3,5	3,4	4,7
TOTAL produits alimentaires	37,8	54,9	89,7	87,5	66,9
dont : produits importés	4,4	—			1,8
Ensemble des dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Près de 30 % des dépenses totales observées sont le fait de la consommation des céréales :

18 %, le fait de la consommation des féculents,

8 %, le fait de la consommation de viandes, volailles et œufs,

3 %, le fait de la consommation des oléagineux,

5 %, le fait de la consommation de plats préparés à base de produits sus-mentionnés.

Les légumes, les condiments et les fruits, ne représentent ensemble, que 3 % des dépenses totales. Une analyse au niveau des produits s'avère nécessaire pour préciser la consommation de la population rurale.

1 - Viandes, poissons, volailles, œufs.

L'analyse des statistiques de ce groupe de produits nécessite une remarque préalable : il n'a pas été possible de distinguer, de façon suffisamment précise, dans les achats de bovins et des autres animaux sur pied, ainsi que dans les achats de volailles, quelle est la part de ces achats destinés à la consommation immédiate, de celle destinée à l'accroissement du cheptel proprement dit.

C'est un fait, que l'achat de bétail, constitue chez les ruraux un système de capitalisation. Toutefois, bon nombre d'animaux sont achetés vivants bien que destinés à la consommation immédiate, ou en prévision de leur consommation à l'occasion de cérémonies de funérailles, ou d'autres solennités de type religieux, telles que la fin du Ramadan pour les populations musulmanes.

Pour avoir une vue exacte du problème, il faudrait donc faire trois parts de la masse des animaux achetés sur pied; celle destinée à la capitalisation, celle destinée à la consommation immédiate et celle destinée à la consommation différée. Cette distinction ne peut malheureusement être faite. Ainsi donc, l'évaluation de la consommation de la viande d'élevage se trouve quelque peu surestimée.

Telles qu'elles apparaissent aux tableaux B19 b, c, d, les dépenses de consommation de viandes, poissons, volailles et œufs se montent à quelques 1.124 F CFA par tête et par an, dont 993 pour la viande et les œufs, 131 F CFA pour les poissons. (Il faut rappeler que le kg de viande vaut, en moyenne, 130-140 F environ.)

Nous avons déjà fait remarquer la part importante que représentent les « achats » dans les dépenses de ce groupe de produits (exception faite pour les viandes de chasse), 63 %.

Ce fait appelle quelques éclaircissements, surtout en ce qui concerne les viandes de bovins et des animaux sur pieds en général.

Tout d'abord, la distribution des troupeaux n'est pas uniforme pour toute la région, ni pour toutes les unités budgétaires.

D'autre part, la consommation de viandes devient une obligation sociale, lors des cérémonies de funérailles, de solennités de type socio-religieux, ou de sacrifices.

A ces occasions, force est aux ménages démunis de ressources d'élevage, de faire appel aux ressources de leurs concitoyens; ceci explique l'achat d'une partie des animaux sur pieds.

De même, les coutumes veulent et font qu'à ces occasions une partie seulement de l'animal abattu, soit consommée par les membres de l'unité budgétaire qui supporte les frais de la cérémonie; le reste est distribué, soit aux proches parents, soit aux autres habitants du village.

Autrement dit, l'inégalité de la distribution des troupeaux d'une part, et la nature même du produit que l'on ne peut conserver, expliquent la proportion relativement basse de l'autoconsommation de la viande d'élevage.

Le cas de la volaille et des œufs est légèrement différent. Si l'on achète des œufs, c'est presque toujours à fin de reproduction. La consommation des œufs en tant que tels est extrêmement rare. Les chiffres portés en autoconsommation ne concernent donc que la volaille.

Les achats de volailles demeurent relativement importants. Ici aussi la distribution de l'élevage n'est pas générale et les nécessités des cérémonies socio-religieuses s'ajoutant aux nécessités alimentaire peuvent expliquer le besoin par tous de se procurer ce type de ressources.

Le poisson sous ces différentes formes, est en grande partie acheté; les ressources en poissons d'origine locale sont relativement peu importantes. Ce fait explique le taux d'autoconsommation relativement bas constaté ici. Le poisson est un des rares produits alimentaires d'importation, d'importance toutefois marginale, puisque ces importations ne représentent que 0,4 % des dépenses totales.

Dépenses annuelles par tête en viandes, poissons, volailles et œufs, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 19 b — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
Groupes de produits	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons	Auto-consommation en nature	Total des dépenses non monétaires	
Viande abattue	239	30	109	139	378
Bovins sur pieds	64	—	—	—	64
Autres animaux sur pieds	84	—	—	—	84
Volailles et œufs	191	27	67	94	285
Viande de chasse	33	27	122	149	182
Total viandes, volailles et œufs	611	84	298	382	993
Poissons frais, séchés, salés	37	1	16	17	54
Poissons fumés	58	5	13	18	76
Crustacés et divers	1	—	—	—	1
Total poissons, crustacés et divers	96	6	29	35	131
dont : produits importés	56	—	—	—	56
Dépenses totales : viandes, poissons, volailles et œufs	707	90	327	417	1.124
dont : produits importés	56	—	—	—	56
Dépenses totales par tête	5.688	495	7.538	8.033	13.720

Parts relatives par types de transactions des dépenses en viandes, poissons, volailles et œufs selon les groupes de produits

Tableau B 19 c — Unité : Pourcentages

Nature des dépenses	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
Groupes de produits	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Total des dépenses non monétaires	
Viande abattue	63,2	7,9	28,9	36,8	100,0
Bovins sur pieds	100,0	—	—	—	100,0
Autres animaux sur pieds	100,0	—	—	—	100,0
Volailles et œufs	67,0	9,5	23,5	33,0	100,0
Viande de chasse	18,1	14,8	67,1	81,9	100,0
Total viandes, volailles et œufs	61,5	8,5	30,0	38,5	100,0
Poissons frais, séchés, salés	68,5	1,9	29,6	31,5	100,0
Poissons fumés	76,3	6,6	17,1	23,7	100,0
Crustacés et divers	100,0	—	—	—	100,0
Total poissons, crustacés et divers	73,3	4,6	22,1	26,7	100,0
Dépenses totales : viandes, poissons, volailles et œufs	62,9	8,0	29,1	37,1	100,0

Parts relatives des dépenses en viandes, poissons, volailles et œufs, par groupes de produits dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 19 d — Unité : Pourcentages

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Total des dépenses non monétaires	
Viande abattue	4,2	6,0	1,4	1,7	2,7
Bovins sur pieds	1,1	—	—	—	0,5
Autres animaux sur pieds	1,5	—	—	—	0,6
Volailles et œufs	3,3	5,5	0,9	1,2	2,1
Viande de chasse	0,6	5,5	1,6	1,9	1,3
Total viandes, volailles et œufs	10,7	17,0	3,9	4,8	7,2
Poissons frais, séchés, salés	0,7	0,2	0,2	0,2	0,4
Poissons fumés	1,0	1,0	0,2	0,2	0,6
Crustacés et divers	ε	—	—	—	ε
Total poissons, crustacés et divers	1,7	1,2	0,4	0,4	1,0
dont : produits importés	1,0	—	—	—	0,4
Dépenses totales : viandes, poissons, volailles et œufs	12,4	18,2	4,3	5,3	8,2
dont : produits importés	1,0	—	—	—	0,4
Dépenses totales par tête	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2 - Les céréales.

Le riz, le maïs, le sorgho et le mil comptent parmi les principaux éléments de base de la nourriture des ruraux.

La consommation de ces quatre produits représente à elle seule près de 30 % des dépenses totales, 32 % des dépenses totales de consommation, et pas moins de 44 % des seules dépenses d'alimentation (voir tableau B18 d).

La seule consommation du maïs représente 13 %

Dépenses annuelles par tête en produits céréaliers par produits selon les types de transactions

Tableau B 20 b — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Riz	413	80	808	888	1.301
dont : riz importé	20	—	—	—	20
Maïs	141	16	1.624	1.640	1.781
Mil	105	15	729	744	849
Sorgho et autres céréales	2	1	132	133	135
Ensemble dépenses céréales	661	112	3.293	3.405	4.066
dont : riz importé	20	—	—	—	20
Total des dépenses	5.688	495	7.538	8.033	13.720

Parts relatives par types de transactions des dépenses en produits céréaliers selon les groupes de produits

Tableau B 20 c

Riz	31,7	6,2	62,1	68,3	100,0
Maïs	7,9	0,9	91,2	92,1	100,0
Mil	12,4	1,7	85,9	87,6	100,0
Sorgho et autres céréales	1,5	0,7	97,8	98,5	100,0
Ensemble dépenses céréales	16,3	2,7	81,0	83,7	100,00

Parts relatives des dépenses en produits céréaliers par groupes de produits dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 20 d — Unité : Pourcentages

Riz	7,3	16,2	10,7	11,1	9,5
Maïs	2,5	3,2	21,5	20,4	12,9
Mil	1,8	3,1	9,7	9,3	6,2
Sorgho et autres céréales	ε	0,2	1,8	1,6	1,0
Ensemble dépenses céréales	11,6	22,7	43,7	42,4	29,6
dont : riz importé	0,4	—	—	—	0,1
Total des dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

des dépenses totales, celle du riz, 9 % et celle du mil à fin alimentaire 6 % (tableau B20 d).

A cette consommation alimentaire du mil vient s'ajouter la consommation de ce produit sous forme de bière de mil (tableau B20 c).

Le rural n'achète que 16 % des céréales nécessaires à sa consommation, et les céréales achetées sont d'origine locale à raison de 97 %. Un seul produit fait l'objet d'importation, le riz, à raison de 5 % de la part achetée de ce produit.

3 - **Les féculents.**

Autre groupe de produits, presque aussi important que les céréales dans l'alimentation locale, les féculents, lesquels sont représentés presque exclusivement par l'igname (tableaux B21 b, c, d).

L'igname consommé par les ruraux représente 18 % de ses dépenses totales et près de 28 % de ses dépenses alimentaires.

7 % seulement de la consommation d'igname fait l'objet de transactions monétaires, et la demande est pleinement satisfaite par la production locale.

Dépenses annuelles par tête en féculents par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 21 b — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Igname	177	30	2.322	2.352	2.529
Autres féculents	2	ε	8	8	10
Dépenses totales en féculents	179	30	2.330	2.360	2.539

Parts relatives par types de transactions des dépenses en féculents selon les groupes de produits

Tableau B 21 c — Unité : Pourcentages

Igname	7,0	1,2	91,8	93,0	100,0
Autres féculents	20,0	ε	80,8	80,0	100,0
Dépenses totales en féculents	7,0	1,2	91,8	93,0	100,0

Parts relatives des dépenses en féculents par groupes de produits dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 21 d — Unité : Pourcentages

Igname	3,1	6,1	30,8	29,3	18,4
Autres féculents	ε	ε	0,1	0,1	0,1
Dépenses totales en féculents	3,1	6,1	30,9	29,4	18,5
TOTAL des dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dépenses annuelles par tête en produits oléagineux par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 22 b — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Arachides	99	14	232	246	345
Pâtes d'arachides	4	ε	40	40	44
Beurre de karité et fruits de karité	33	ε	10	10	43
Autres oléagineux	4	ε	—	ε	4
Dépenses totales oléagineux	140	14	282	296	436
dont : produits importés	4	—	—	—	4

Parts relatives par types de transactions des dépenses en produits oléagineux selon les groupes de produits

Tableau B 22 c — Unités : Pourcentages

Arachides	28,7	4,1	67,2	71,3	100,0
Pâtes d'arachides	9,1	ε	90,9	90,9	100,0
Beurre de karité et fruits de karité	76,7	ε	23,3	23,3	100,0
Autres oléagineux	100,0	ε	—	ε	100,0
Dépenses totales oléagineux	32,1	3,2	64,7	67,9	100,0

4 - **Les oléagineux.**

Il n'en n'est pas de même pour les oléagineux, où les proportions de produits achetés s'élèvent à 29 % pour l'arachide, à près de 77 % pour le beurre de karité, et évidemment à 100 % pour les autres oléagineux généralement d'importation. La part des oléagineux d'origine locale est de 97 %.

5 - **Les légumes et les condiments.**

Nous reproduisons ici la liste des légumes et des condiments, non point en raison de la proportion de dépenses qu'ils représentent dans les dépenses totales, laquelle est très marginale, 1 % des dépenses pour les légumes et 1,5 % pour les condiments, mais parce que ces produits représentent un complément qualitatif à la nourriture de base (tableau B23 b).

D'autre part, le fait que la consommation de tomate soit achetée dans une proportion de près de 50 %, dénote une demande évidente de ce produit par les unités budgétaires qui en sont démunies. Il en est de même pour les autres légumes en particulier l'aubergine (voir les tableaux de pourcentages en annexe).

Tous les légumes et condiments, dont il s'agit ici, tableau B23 b, sont d'origine purement locale.

Dépenses annuelles par tête en légumes et condiments par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 23 b — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Tomates	19	1	17	18	37
Pois de terre	1	1	72	73	74
Autres légumes	17	9	10	19	36
TOTAL légumes	37	11	99	110	147
Piments	29	1	89	90	119
Gombo	5	ε	19	19	21
Champignons	1	—	5	5	6
Nérégrain	4	1	—	1	5
Autres condiments	11	ε	44	44	55
TOTAL condiments	50	2	157	159	209

6 - **Les fruits.**

Comme on peut le voir dans les tableaux B18 b, c, d, les fruits sont presque inexistants. Ils sont représentés par la mangue locale, et par quelques bananes douces, la plupart du temps importées du Sud.

7 - **Les autres aliments.**

Pour avoir une vue exacte de la nutrition complète de la population rurale, nous reproduisons ici la liste pratiquement exhaustive des autres produits rentrant dans ses dépenses alimentaires.

Lorsqu'il est parlé de plats préparés, il s'agit avant tout de plats, à base de produits locaux. Certes, les galettes, les beignets et autres produits similaires peuvent contenir une quantité non négligeable de farine de blé, mais on observera que la consommation de ce type de produit, ne représente qu'une valeur plus que marginale dans les dépenses totales, soit 34 F CFA par tête et par an, sur un total de 13.720 F CFA, 0,3 %.

La soumbara est fabriquée à partir des graines de néré, celles-ci étant des produits de cueillette locale.

Les autres plats préparés sont avant tout des plats à base de céréales, de féculents et de viande.

Avec la liste des « autres aliments », lait local excepté, nous avons la liste complète des produits alimentaires importés.

On constate ainsi que la consommation de lait local, et de lait en général est très peu importante, soit l'équivalent de 65 F CFA par tête et par an.

On aurait tort de croire que la consommation réelle du lait a été mal saisie, en particulier l'autoconsommation. On sait en effet, que le gardiennage des troupeaux n'est pas assuré par le propriétaire lui-même, mais par les peuhls. Or, une partie de la rétribution des gardiens de troupeau est constituée par la libre disposition du lait; de ce fait, le propriétaire des troupeaux lui-même achète son lait à son propre berger.

La consommation du pain est une nouveauté dans le milieu rural et n'est le fait que d'une minorité.

Les autres produits alimentaires d'importation sont le sel marin, le sucre, le lait en boîte, et

Dépenses par tête en « aliments divers » par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 24 b — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble	
Galettes, beignets	28	1	5	6	34
Soumbara	79	1	30	31	110
Autres plats préparés	27	6	220	226	253
TOTAL plats préparés	134	8	255	263	397
Pains, pâtes, biscuits	17	ε	—	ε	17
Sel marin et sel local	63	ε	ε	ε	63
Sucre	83	2	—	2	85
Miel	17	—	ε	ε	17
Lait local	48	1	9	10	58
Lait en boîte	6	1	—	1	7
Conserves diverses	2	—	—	—	2
Divers	1	ε	—	ε	1
TOTAL autres aliments	237	4	9	13	250
dont : produits importés	171	—	—	—	171
TOTAL plats préparés et autres aliments	371	12	264	276	647

quelques conserves diverses, en particulier la sardine à l'huile. Dans l'ensemble des dépenses du rural sénoufo, ces produits étrangers représentent 1,3 %.

b) *Les dépenses de boissons, tabac et stimulants.*

Les dépenses de boissons, de tabac et de stimulants s'élèvent, chez le rural sénoufo, à 1.391 F CFA par tête et par an, représentant plus de 10 % des dépenses totales enregistrées.

Les boissons alcoolisées d'importation, vin rouge, bière manufacturée et autres spiritueux, ne sont guère répandues : elles seraient plutôt considérées comme un luxe que l'on s'offre à l'occasion des festivités ou de cérémonies de funérailles.

Par contre, la consommation de la bière de mil est générale. Les femmes en assurent la fabrication et la distribution selon un procédé assez inhabituel. Le mil est généralement en partie acheté par les femmes soit sur les marchés, soit à leurs voisins, soit même à leur propre chef de ménage. Une fois la bière fabriquée, les femmes la vendent, et les acheteurs sont aussi bien les membres de leur propre ménage que les personnes extérieures. De ce fait, il existe à l'intérieur d'une même unité budgétaire, des transactions monétaires et non monétaires, qu'il est relativement difficile de comptabiliser, du fait que le circuit est purement interne à une même cellule économique. Dans l'analyse des budgets consommation, nous avons assimilé ce type de dépenses aux achats de biens et services. Comme on le voit dans le tableau B25 b, la valeur de la bière de mil ainsi consommée, s'élève à 1.000 F CFA par tête environ.

Bien que relativement mal saisi, du fait d'un contrôle pratiquement impossible de l'autoconsommation, les dépenses en matière de tabac s'élèvent à 270 F CFA.

On notera l'introduction discrète du tabac manufacturé sous forme de cigares et cigarettes, 30 F CFA par tête et par an.

Autre produit d'importation, la cola, dont la dépense annuelle par tête s'élève à 84 F CFA.

Au total, les dépenses d'importations de boissons, de tabac et de stimulants, ne représentent guère que 131 F CFA, soit 2,3 % des dépenses monétaires totales.

Dépenses par tête en boissons, tabacs et stimulants, par groupes de produits selon les types de transactions et l'origine des produits

Tableau B 25 b — Unité : F C.F.A.

Nature de dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bière locale	—	834	834	13	154	1.001
Vin de palme	—	1	1	—	—	1
Autres boissons locales	—	1	1	—	—	1
Total boissons locales	—	836	836	13	154	1.003
Vin rouge	11	—	11	5	—	16
Bière manufacturée	1	—	1	—	—	1
Autres boissons alcoolisées	4	—	4	—	—	4
Autres boissons	5	—	5	1	—	6
Total boissons étrangères	21	—	21	6	—	27
Total dépenses de boissons	21	836	857	19	154	1.030
Tabac feuille	—	32	32	6	128	166
Tabac poudre	—	72	72	1	—	73
Cigares, cigarettes	30	—	30	1	—	31
Total dépenses tabac et dérivés	30	104	134	8	128	270
Cola	73	ε	73	11	—	84
Autres stimulants	7	—	7	—	ε	7
Total dépenses stimulants	80	ε	80	11	ε	91
Total dépenses tabac et stimulants	110	104	214	19	128	361
Total dépenses boissons, tabac et stimulants	131	940	1.071	38	282	1.391

c) *Les dépenses d'habillement, textiles et chaussures.*

L'inventaire de la garde-robe du rural sénoufo est relativement bref :

Pour les hommes, quelques pagnes, des shorts, généralement de friperie, quelques rares sous-vêtements de coton, quelques boubous de cérémonie, presque pas de couvre-chef; les hommes et les jeunes gens travaillent généralement la tête et les pieds nus. Le port de la sandale se répand peu à peu, mais il est réservé à certaines occasions, ou aux voyages.

Pour les femmes, quelques pagnes bon marché pour les jours ordinaires, généralement un ou deux pagnes plus luxueux pour les cérémonies, quelques foulards, pas ou peu de linge de corps, quelquefois mais rarement des sandales en matière plastique.

Les enfants non scolarisés n'ont généralement qu'une tenue vestimentaire des plus réduites, et un pagne dont ils s'entourent par temps froid.

Pour ceux qui vont à l'école, la tenue réglementaire exige le port du short ou du pantalon et d'une chemisette pour les garçons, d'une robe pour les filles, et de sandales pour les uns et les autres.

La lingerie de maison est, elle aussi, réduite à un minimum; chacun dispose d'un pagne ou d'une couverture dont il s'entoure pour dormir.

Partant de cette description sommaire, on comprend que les dépenses au titre de l'habillement, des articles chaussants et des produits textiles en général soient relativement peu élevées.

Les dépenses observées pour l'ensemble de ces produits se montent à quelques 775 F CFA par tête et par an, cette valeur incluant les achats (652 F CFA) et les entrées de produits par voie de cadeaux reçus en nature, ou en compensation de transactions de troc.

Les dépenses observées en achats d'habillement et de textiles se montent à 631 F CFA par tête et par an, et ces produits sont en grande partie importés (439 F CFA).

Les articles chaussants ne forment guère qu'une dépense marginale, soit 21 F CFA par tête et par an, et sont importés dans leur presque totalité.

Ces proportions laissent apparaître une certaine dépendance du rural vis-à-vis du monde extérieur, en ce qui concerne ses besoins en textiles, habillement et chaussures : toutefois, on notera que ces dépenses d'importations, 460 F CFA, ne représentent qu'un très faible pourcentage des dépenses totales (13.720 F CFA).

En outre, les achats ne représentent nullement la consommation totale de ces articles, et pour

cause : les artisans de profession ne sont pas seuls à produire des textiles. Dans bon nombre de villages, si ce n'est dans presque tous, on carde le coton, on le file, on tisse des bandes, lesquelles sont ensuite cousues en pagnes, couvertures, chemises et autres vêtements de type local. Certes, ces divers travaux ne sont pas toujours exécutés au sein d'une même unité budgétaire, surtout lorsque celle-ci est peu nombreuse. Il existe en zone rurale, un système d'échanges de bons procédés entre les membres de la collectivité villageoise, lequel échappe pratiquement à toute mesure quantitative précise. Il s'agit, en fait, d'un type de troc complexe basé davantage sur la complémentarité des compétences que sur les notions de valeur du travail ou des produits. Les arrangements possibles varient d'un cas à l'autre mais le procédé est général.

Il est certain que la plus grande partie des produits ainsi fabriqués sont destinés d'abord à la satisfaction des besoins des villageois, et que seuls le surplus sont vendus, ou troqués contre d'autres produits.

On remarquera également, en lisant les tableaux B26 b, c, la part importante des « dons reçus en nature » spécialement à la rubrique des « pagnes et couvertures ». Ceci est dû à deux raisons principales :

D'une part, beaucoup d'artisans vivant dans les villages troquent leurs produits contre des vivriers.

D'autre part, les cadeaux de funérailles sont presque exclusivement des pagnes et des couvertures ensevelis avec le défunt.

Dépenses annuelles par tête, en produits d'habillement, de textiles et d'articles chaussants, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 26 b — Unité : F C.F.A.

Nature de dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la zone	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Pagnes et couvertures	242	133	375	106	• •	481
Friperie	26	—	26	—	• •	26
Filés de coton	13	11	24	—	• •	24
Etoffes et autres textiles	158	47	205	17	• •	222
Nécessaire de couture et tissage	—	1	1	ε	• •	1
Total habillement et textiles	439	192	631	123	• •	754
Sandales plastiques	10	—	10	—	—	10
Autres chaussures	11	—	11	—	• •	11
Total chaussures, sandales ..	21	—	21	—	• •	21
Total dépenses textiles, habillement et chaussures	460	192	652	123	• •	775

Parts relatives, par types de transactions, des dépenses en produits d'habillement, de textiles et d'articles chaussants selon les groupes de produits

Tableau B 26 c — Unité : Pourcentages

Nature de dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la zone	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Pagnes et couvertures	50,3	27,7	78,0	22,0	• •	100,0
Friperie	100,0	—	100,0	—	• •	100,0
Filés de coton	54,2	45,8	100,0	—	• •	100,0
Etoffes et autres textiles	71,2	21,1	92,3	7,7	• •	100,0
Nécessaire de couture et tissage	—	100,0	100,0	ε	• •	100,0
Total habillement et textiles	58,2	25,5	83,7	16,3	• •	100,0
Sandales plastiques	100,0	—	100,0	—	—	100,0
Autres chaussures	100,0	—	100,0	—	• •	100,0
Total chaussures, sandales ..	100,0	—	100,0	—	• •	100,0
Total dépenses textiles, habillement et chaussures	59,3	24,8	84,1	15,3	• •	100,0

d) *Les dépenses d'équipement ménager.*

L'équipement ménager du rural sénoufo est réduit à l'essentiel.

Les seaux galvanisés ou en matière plastique, les bassines, les cuvettes, les jarres en terre cuite servent aussi bien au transport des produits qu'à celui de l'eau. Les aliments sont cuits au feu de bois sur un foyer fait de quelques pierres, dans des chaudrons de fonte, des marmites d'aluminium, plus rarement dans des casseroles. Le réchaud à alcool ou à pétrole est une exception.

Chaque ménage dispose de quelques louches, de quelques cuillers et fourchettes, d'un minimum de coutellerie et de vaisselle. On mange généralement en communauté, à même le grand plat, sans service de table individuel. Les calebasses peuvent faire office de verres, d'assiettes ou même de plats. De grandes jarres de terre cuite sont utilisées pour la fabrication de la bière de mil.

A côté de ces ustensiles essentiels, les ménagères disposent du matériel nécessaire aux pilage et vannage des produits.

L'ameublement n'offre guère plus de richesse : presque pas de table, quelques sièges bas de fabrication locale, de rares chaises longues, presque jamais d'armoires.

En matière de literie, l'usage de la natte est le plus répandu, bien que l'on rencontre beaucoup de lits de fabrication locale : le lit de fer d'importation est très rare et paraît réservé aux unités budgétaires les plus aisées.

Le matériel d'éclairage est presque toujours la lampe tempête. La lampe de poche à pile est d'usage moins courant.

L'horlogerie et le transistor sont le fait du petit nombre.

Les dépenses au titre de l'équipement ménager, saisies par les observations, n'englobent ici que la consommation des produits achetés, reçus en cadeaux, ou rentrés dans les unités budgétaires en compensation de troc. Le montant de ces dépenses est de 142 F CFA par tête et par an, dont 76 F CFA va aux produits d'importation (tableau B27 b).

Autrement dit, le matériel d'équipement ménager d'importation compte pour très peu dans le budget global rural.

Par contre, bon nombre de produits que nous avons cités sont fabriqués localement, soit par des artisans locaux, soit par les membres des unités budgétaires elles-mêmes : on se fabrique soi-même les quelques sièges rudimentaires que l'on possède, les quelques lits en tiges de bambou ou en rotin, parfois les pilons et les foulons de bois. On tisse souvent sa propre natte, les vans, les paniers et l'autoconsommation des calebasses n'est pas des moindres. La valeur du travail ainsi exécuté, de même que la valeur des matières, généralement de cueillette, est difficilement chiffrable.

Dépenses annuelles par tête en produits d'équipement ménager, par groupes de produits et selon les types de transactions

Tableau B 27 b — Unité : F C.F.A.

Nature de dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Cuvettes, seaux, plastiques et galvanisés	13	—	13	—	—	13
Ustensiles de cuisine	22	17	39	7	••	62
Coutellerie	1	2	3		••	
Assiettes et verres	13	—	13		••	
Total matériel de cuisine	49	19	68	7	••	75
Lits, matelas, literie	1	21	22	16	••	46
Autres ameublements	5	3	8		••	
Total ameublement et literie	6	24	30	16	••	46
Lampes	14	—	14	—	—	14
Horlogerie	6	—	6	—	—	6
Radio	—	—	—	—	—	—
Divers	1	—	1	—	••	1
Total produits d'équipement ménager	76	43	119	23	••	142

c) *Les dépenses d'entretien ménager.*

Le bois de chauffe, l'eau et le pétrole constituent les produits principaux des dépenses d'entretien ménager en milieu rural.

Les femmes et les fillettes passent une partie importante de la journée à la cueillette du bois de chauffe et au portage de l'eau.

Selon les villages et la saison, les distances à

parcourir pour se procurer ces deux produits vitaux se chiffrent en kilomètres et en heures.

Rares sont les villages disposant d'un puits; l'approvisionnement en eau se fait à la rivière ou au marigot le plus proche, et en saison sèche il n'est pas rare de voir les femmes partir à l'aube à la recherche de l'eau, et ne revenir qu'aux alentours de 10, voir 11 heures du matin. Les grandes lessives se font d'autre part aux bords des rivières et des marigots. De même y prend-on ses bains, bien que nombre de concessions soient pourvues d'un système de douche archaïque à l'usage de la toilette individuelle. Dans de telles conditions, il est difficile de donner une valeur chiffrée à la consommation de l'eau. Tout au plus peut-on signaler que le problème de l'approvisionnement en eau est dans la plupart des cas un problème crucial.

On a tenté par contre de procéder à une évaluation chiffrée de la consommation de bois de chauffe, en se basant sur les quantités moyennes de bois consommé et de son prix de vente sur les marchés. Nous pensons cependant que le prix appliqué pour cette évaluation est inférieur à la valeur du travail que nécessite dans beaucoup de cas sa cueillette et son portage.

Comme on le voit, les produits d'entretien ménager relèvent avant tout de l'autoconsommation.

Bien sûr, on achète le pétrole, les allumettes et quelques produits secondaires, tels que le savon et quelques rares produits de lessive; mais ce ne sont là que des produits relativement marginaux, et que l'on ne peut se procurer soi-même. Les dépenses de produits d'entretien d'importation se montent à 180 F CFA par tête et par an, mais représentent moins de 10 % des dépenses en produits d'importations.

Dépenses annuelles par tête en produits d'entretien ménager par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 28 b — **Unité : F C.F.A.**

Nature de dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la zone	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bois de chauffe	—	12	12	—	500	512
Pétrole	141	—	141	—	—	141
Allumettes	6	—	6	—	—	6
Savon, produits de lessive ..	26	8	34	1	••	35
Autres produits d'entretien .	7	1	8	—	••	8
Total produits d'entretien ménager	180	21	201	1	500	702

f) *Les dépenses de construction et d'habitat.*

Les observations des enquêtes Budget Consommation ne rendent compte que des dépenses au titre d'achats des produits destinés à la construction et à l'entretien de l'habitat. Des estimations on été faites au niveau de la Région, pour évaluer les valeurs globales de l'habitat en milieu rural.

La construction et l'entretien des cases est du domaine exclusif de l'autoconsommation, mais d'un genre d'autoconsommation particulière. Si l'autoconsommation alimentaire est en relation directe avec la production de l'unité budgétaire, l'autoconsommation en matière d'habitat et de construction ne l'est pas toujours. En effet, les travaux de construction des cases, de réparation des toitures ne sont que très rarement exécutés par les seuls membres d'une unité budgétaire. Ici l'entraide villageoise est de mise, et la communauté prête main-forte au constructeur.

Les matériaux de base de la construction, terre servant à fabriquer les briques, bois de charpente, paillotte de couverture, sont exclusivement des produits de cueillette, rassemblés aux temps morts par les membres de l'unité budgétaire constructrice ou la communauté.

Il est quelquefois fait appel à un manœuvre salarié pour la fabrication des briques en terre, ou à un maçon pour les travaux sortant de l'ordinaire, et beaucoup plus fréquemment à un menuisier pour la confection des portes et fenêtres.

Il est clair, dès lors, que les dépenses de construction et d'habitat sont restreintes dans les statistiques budget-consommation à très peu de chose, 40 F CFA par tête et par an; quelques matériaux de construction, quelques portes et fenêtres, des serrures, des cadenas, et comme on le verra en analysant les dépenses de services, un peu de dépenses de main-d'œuvre; elles ne donnent donc qu'une vague idée des dépenses effectuées à ce titre.

Les constructions en dur ne sont pas dans les habitudes du rural, et les achats de ciment plutôt une exception. Les couvertures de tôle ont fait

leur apparition, mais elles constituent aussi une exception réservée aux villages les plus importants et, dans ces villages, aux familles ayant une certaine importance dans la hiérarchie traditionnelle.

Dépenses annuelles par tête en matériaux de construction, par groupes de produits selon les types de transaction

Tableau B 29 b

Nature de dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	TOTAL des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Ciment	19	—	19	—	—	19
Tôle	2	—	2	—	—	2
Paille de toiture	—	1	1	—	••	1
Portes et fenêtres	5	6	11	—	••	11
Autres matériaux de construction et divers	5	2	7	—	••	7
TOTAL dépenses en produits destinés à la construction..	31	9	40	—	••	40

g) *Dépenses de services.*

Les dépenses monétaires de services s'élèvent à quelques 365 F CFA par tête et par an (tableau B30).

Certaines de ces dépenses monétaires sont importantes, sinon en valeur absolue, du moins en tant qu'élément de diagnostic socio-économique. En effet, les dépenses monétaires, à destination des artisans, tels que les maçons, les menuisiers, les tailleurs, les teinturiers et autres artisans des textiles, marquent un point de rupture avec le schéma économique rural selon lequel les services sont compensés soit sous forme de produits, généralement vivriers, soit sous forme d'autres services. Autrement dit, la rétribution en espèces des services, ici comme dans le domaine de la main-d'œuvre agricole au paragraphe suivant, tendrait à se substituer lentement au troc. On notera, cependant, que le montant des dépenses au titre des services artisanaux est relativement peu élevé, de l'ordre de 100 F CFA par tête et par an.

D'autres types de dépenses de services, qui n'ont généralement que peu de parenté avec les mœurs traditionnelles, peuvent difficilement être d'une nature autre que monétaire. Ainsi en est-il des dépenses de transports, des frais de scolarité, des dépenses culturelles, des frais de décorticage et de mouture mécanisée, ou d'autres services divers d'origine extérieure, lesquels n'admettent guère en principe les transactions de troc.

On est davantage frappé par l'apparition de la monnaie dans les compensations de services coutumiers et de dépenses d'ordre funéraire. Il paraît cependant certain qu'à l'origine les prestations de cette catégorie devaient être faites en nature.

Il s'agit là de symptômes d'un grignotage progressif par l'usage de la monnaie, des habitudes économiques traditionnelles.

Dépenses monétaires en services selon les groupes de services

Tableau B 30

Unité : F C.F.A.
milliers de F C.F.A.
pourcentages

Groupes de services	Dépenses monétaires globales pour la population rurale (en milliers de F C.F.A.)	Dépenses monétaires par tête et par an (en F C.F.A.)	% par rapport aux dépenses totales monétaires par tête et par an	% par rapport aux dépenses totales monétaires, toutes transactions
Maçon, menuisier	26.815	99	1,7	0,7
Tailleur, teinturier	1.195	4	0,1	ε
Décorticage et mouture	448	2	ε	ε
Transports	28.467	105	1,9	0,8
Frais de scolarité	403	1	ε	ε
Dépenses culturelles	819	3	0,1	ε
Services divers	12.549	46	0,8	0,3
TOTAL des services	70.696	260	4,6	1,9
Consultations coutumières (1)	2.210	8	0,1	0,1
Funérailles	26.307	97	1,7	0,7
TOTAL dépenses coutumières et funérailles	28.517	105	1,8	0,8
TOTAL dépenses de services, consultations coutumières et funérailles	99.213	365	6,4	2,7

(1) Ces dépenses sont très probablement sous-estimées.

h) *Les dépenses en produits et services divers.*

Nous ne citons que pour mémoire les dépenses en biens et services divers.

Les produits pharmaceutiques modernes n'ont guère d'emprise sur la population rurale. L'aspirine est le produit le plus acheté.

La consommation des produits de la médecine traditionnelle, en particulier pour ce qui est de l'autoconsommation, n'est que très imparfaitement saisie.

On notera cependant les achats d'or et de bijoux, qui sont souvent une forme d'épargne chez les femmes.

Dépenses annuelles par tête en produits et services divers selon les types de transactions

Tableau B 31 — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits et services	Dépenses monétaires		
	Achats de produits et services étrangers à la région	Achats de produits et services locaux	Ensemble des dépenses monétaires
Pharmacie moderne	9	—	9
Médecine traditionnelle	1	1	2
Fusils et cartouches	2	—	2
Or et bijoux	19	1	20
Divers biens et services	ε	—	ε
TOTAL dépenses produits et services divers	31	2	33

II. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION.

Comme il a déjà été dit, les dépenses d'exploitation n'incluent qu'une partie des dépenses à ce titre : l'auto-investissement en travail et en semences n'entre pas ici en ligne de compte.

Les tableaux B32 b, d, présentent la liste pratiquement exhaustive des biens et services acquis par les unités budgétaires, soit par les achats de biens et services, soit par les transactions de troc, ou les opérations de « dons reçus en nature ».

Quant aux dépenses monétaires d'exploitation, 590 F CFA par tête et par an, on voit que la plus grande partie est consacrée à l'achat de matériel d'exploitation, 387 F CFA, soit près de 7 % des dépenses monétaires totales. On notera, cependant, que les achats de bicyclettes font partie des dépenses d'exploitation. Or, ces achats représentent 274 F CFA par tête et par an. Les quelques 112 F CFA par tête et par an en matière d'équipement et d'investissement qui restent sont surtout consitués par de l'ouillage, de fabrication généralement locale : daba, houe, matchettes; les dépenses d'engrais et de pesticides sont presque négligeables.

Relativement à l'outillage d'exploitation, les dépenses de main-d'œuvre louée sont plus importantes : 221 F CFA par tête et par an. Le troc de main-d'œuvre agricole demeure dans la ligne des conceptions locales. *Par contre, l'apparition du travail agricole salarié est un phénomène assez surprenant en milieu typiquement rural, et laisse supposer une rupture avec les mœurs traditionnelles.*

Dépenses annuelles d'exploitation par tête par groupes de produits et services selon les types de transactions

Tableau B 32 b — Unité : F C.F.A.

Nature des transactions / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées, toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	TOTAL des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bicyclettes	274	—	274	10	—	284
Outillage agricole	7	55	62	2	• •	64
Autre outillage	7	3	10	—	• •	10
Plants, semences autres que le coton	—	—	—	—	• •	—
Engrais	5	—	5	—	• •	5
Insecticides	2	—	2	—	—	2
Carburants, lubrifiants	7	—	7	—	—	7
Divers	8	19	27	—	• •	27
TOTAL dépenses matériel d'exploitation	310	77	387	12	• •	399
Journées de travail agricole troc	—	—	—	22	—	22
Salaires agricoles versés	—	—	199	—	—	199
TOTAL main-d'œuvre agricole	—	—	199	22	• •	221
Coton	—	4	4	—	• •	4
TOTAL dépenses d'exploitation	310	81	590	34	• •	624

Parts relatives des dépenses d'exploitation par groupes de produits et services dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 32 d — Unité : F C.F.A.

Nature des transactions / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées, toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bicyclettes	4,8	—	4,8	2,0	—	2,1
Outillage agricole	0,1	0,9	1,0	0,4	• •	0,5
Autre outillage	0,1	0,1	0,2	—	• •	0,1
Plants, semences autres que le coton	—	—	—	—	• •	—
Engrais	0,1	—	0,1	—	• •	ε
Insecticides	0,1	—	0,1	—	—	ε
Carburants, lubrifiants	0,1	—	0,1	—	—	ε
Divers	0,2	0,3	0,5	—	• •	0,2
Total dépenses matériel d'exploitation	5,5	1,3	6,8	2,4	• •	2,9
Journées de travail agricole troc	—	—	—	4,5	—	0,2
Salaires agricoles versés	—	—	3,5	—	—	1,4
Total main-d'œuvre agricole	—	—	3,5	4,5	• •	1,6
Coton	—	0,1	0,1	—	• •	ε
Total dépenses d'exploitation	5,5	1,4	10,4	6,9	• •	4,6
Total des dépenses			100,0	100,0	• •	100,0

III. — LES SORTIES DE FONDS.

Les sorties de fonds proprement dites se partagent en trois grandes catégories.

Les dons en argent occupent la plus grande place et leur montant s'élève à quelques 314 F CFA par tête et par an. Une grande part des dons est effectuée à l'occasion des funérailles. Ce type de dépenses a été particulièrement important pendant l'année d'observation en raison de la célébration des funérailles solennelles du vieux Chef de Korhogo.

Si les impôts en tant que tels ont disparu, il reste cependant les cotisations aux diverses organisations, tant politiques que traditionnelles. Une part importante des cotisations est la plupart du temps une forme de dons en argent servant à l'organisation de fêtes locales, ou à la réception de personnages importants en visite dans la région.

Sorties de fonds selon les grandes catégories

Tableau B 33 — Unité : F C.F.A. milliers de F C.F.A. pourcentages

Sorties de fonds	Dépenses globales de la population rurale, en milliers de F C.F.A.	Dépenses par tête et par an, en F C.F.A.	% par rapport aux dépenses monétaires totales par type et par an	% par rapport aux dépenses totales toutes transactions
Taxes, impôts, cotisations	40.628	149	2,6	1,1
Dons offerts en argent	85.290	314	5,5	2,3
Liquidation de passif	702	3	0,1	ε
Prêt	71	ε	ε	ε
Total sorties de fonds	126.691	466	8,2	3,4

CHAPITRE IV

ASPECTS PARTICULIERS DES DÉPENSES MONÉTAIRES

A. — TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES MONÉTAIRES PAR GROUPES DE PRODUITS ET SERVICES SELON LEUR PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE.

Au chapitre III, on a fait état, chaque fois qu'il apparaissait nécessaire, de la provenance géographique des produits achetés. Il paraît utile de mettre en évidence, au risque de tomber dans des répétitions, ce phénomène particulier.

I. - Les dépenses monétaires par grandes catégories selon la provenance géographique des produits et services.

Le tableau B33 permet de juger du degré d'intégration de l'économie de la population rurale étudiée dans l'économie nationale de Côte-d'Ivoire.

On a vu, tableau B7, que les dépenses monétaires de la population rurale, ne représentent que 42 % de ses dépenses totales. Les dépenses monétaires affectées aux achats de produits étrangers à la région, ne représentent quant à elles qu'un peu plus de 10 % de ces mêmes dépenses totales, soit 1.440 F CFA, sur un montant total de 13.720 F CFA.

La proportion des produits étrangers dans les dépenses monétaires totales s'établit à un peu plus de 25 %.

Cette proportion est la plus élevée dans la catégorie des produits d'entretien ménager (90 %), comprenant principalement le pétrole et l'alcool à brûler, et les produits de lessives.

Dans les achats de matériaux de construction, les produits étrangers y entrent pour 78 %, la part essentielle revenant aux achats de tôle et de ciment.

Les dépenses monétaires d'habillement, textiles et chaussures, vont pour 70 % aux produits d'importations. Il s'agit surtout des pagnes soit d'origine nationale (pagnes Gonfreville), soit d'origine étrangère, plus rarement, de confections.

Les dépenses monétaires d'équipement ménager vont, avant tout, aux produits manufacturés d'importation, tels que les cuvettes et seaux en plastic ou en métal, chaudrons, coutellerie et vaisselle, à raison de 64 %.

Le matériel d'exploitation acheté provient, lui aussi, en grande partie, de l'extérieur. On se souvient que la grande part de cette catégorie de dépenses revient aux achats de bicyclettes.

Le cas est différent pour les produits de bouche en général et pour les produits alimentaires en particulier. Ici les produits étrangers n'y entre que pour 12 %.

En conclusion, il apparaît que, même si les échanges grignotent quelque peu le système d'éco-

Dépenses monétaires de la population rurale par catégories, selon la provenance géographique des produits et services

Tableau B 33 — Unité : pourcentages

Catégories de dépenses	Dépenses monétaires par tête, en F C.F.A.			Pourcentages		
	Produits et services locaux	Produits et services étrangers à la zone	Ensemble	Produits et services locaux	Produits et services étrangers à la zone	Ensemble dépenses monétaires
Alimentation	1.899	252	2.151	88,3	11,7	100,0
Boissons, tabac et stimulants.	940	131	1.071	87,8	12,2	100,0
Textiles, habillement, chaussures	192	460	652	29,4	70,6	100,0
Dép. entretien ménager	21	180	201	10,4	89,6	100,0
Dép. équipement ménager	43	76	119	31,1	63,9	100,0
Construction et habitat	9	31	40	22,5	77,5	100,0
Services, main-d'œuvre agricole exclue	365	—	365	100,0	—	100,0
Divers biens et services	33	—	33	100,0	—	100,0
TOTAL biens et services de consommation	3.502	1.130	4.632	75,6	24,4	100,0
Matériel d'exploitation	77	310	387	19,9	80,1	100,0
Cultures industrielles semences	4	—	4	100,0	—	100,0
Salaires agricoles	199	—	199	100,0	—	100,0
TOTAL dépenses d'exploitations	280	310	590	47,5	52,5	100,0
Sorties de fonds	466	—	466	8,2	—	8,2
TOTAL dépenses monétaires	4.248	1.440	5.688	74,7	25,3	100,0

nomie d'autosubsistance, ces échanges ne dépassent guère le cadre purement local, sauf pour ce qui est de certains produits manufacturés dont la production fait défaut dans la région.

II. - Les dépenses monétaires d'alimentation par groupes de produits selon la provenance géographique des produits.

Les dépenses monétaires, au titre des produits alimentaires étrangers à la région, sont très marginales. Elles se réduisent à l'achat de poissons séchés, soit en provenance des pays limitrophes du Nord, Mali et Haute-Volta, soit en provenance du Sud du pays, pour un total de quelque 56 F CFA par tête et par an.

Les divers autres aliments, comprennent le sucre, le sel, un peu de lait en boîte et quelques conserves diverses, un peu de pain.

On remarque que les produits importés sont à un certain point des produits de première nécessité et qui font défaut dans la région.

Dépenses monétaires d'alimentation par groupes de produits selon leur provenance géographique

Tableau B 34

Groupes de produits	Dépenses monétaires par tête, en F C.F.A.			Pourcentages		
	Produits régionaux	Produits étrangers à la région	Ensemble	Produits régionaux	Produits étrangers à la région	Ensemble
Viandes, poissons, volailles, œufs	651	56	707	92,1	7,9	100,0
Céréales	641	20	661	97,0	3,0	100,0
Féculents	179	—	179	100,0	—	100,0
Légumes	37	—	37	100,0	—	100,0
Condiments	50	—	50	100,0	—	100,0
Oléagineux	136	4	140	97,1	2,9	100,0
Fruits	5	1	6	83,3	16,7	100,0
Autres aliments	200	171	371	53,9	46,1	100,0
TOTAL produits alimentaires..	1.899	252	2.151	88,3	11,7	100,0

B. — MONTANTS MOYENS DES DÉPENSES MONÉTAIRES DE BIENS ET SERVICES PAR TRANSACTION BUDGÉTAIRE.

Les données présentées ci-après résultent des observations faites dans les unités fixes. Elles donnent une idée assez précise de la fragmentation des dépenses monétaires et de leur fréquence.

236.779 transactions ont été observées, dont la valeur moyenne s'établit à 16,8 F CFA. La dispersion autour de cette moyenne est considérable, puisque les transactions prennent des valeurs de deux francs jusqu'à plusieurs milliers de francs CFA. Il apparaît donc qu'on se trouve en face d'achats très parcellaires, puisque, dans leur grande majorité, ils sont inférieurs à 16,8 F CFA. On doit noter ici l'emploi encore très fréquent des cauris comme moyen de paiement. Ces coquillages servent — entre autres usages — de monnaie divisionnaire et s'échangent généralement au taux de 20 cauris pour 5 francs; ils sont utilisés en particulier pour l'achat de tabac en poudre, la cuillerée valant 5 cauris. Par ailleurs, les achats — et surtout les achats de produits alimentaires — se font par tas, ou par « mesure », le tas valant le plus souvent 5 francs. La fragmentation du kilo de sucre ou du litre de pétrole en petite quantité valant 5 ou 10 francs fait doubler et quelquefois tripler le prix unitaire.

Les achats fragmentaires ont lieu même lorsque l'acheteur dispose de signes monétaires lui permettant de se procurer des quantités supérieures à un prix relatif moindre. Si le calcul économique n'est pas étranger aux cultivateurs de la région, il semble qu'il s'efface souvent devant des comportements dictés par des contraintes extra-économiques.

Le tableau suivant B35 donne la valeur moyenne des transactions pour les achats de biens et services ventilés par grands groupes :

Valeur moyenne d'une transaction (en F CFA) selon les grands postes de dépenses

Tableau B 35

Achats alimentaires	Valeur moyenne d'une transaction	Achats non alimentaires	Valeur moyenne d'une transaction
Viandes, poissons, volailles, œufs	51,6	Boissons	7,2
Céréales	47,4	Tabacs et stimulants	3,6
Féculents	31,4	Cultures industrielles	21,2
Légumes	4,8	Textiles, habillement	133,0
Condiments	5,5	Entretien ménager	9,5
Oléagineux	6,6	Construction et habitation	195,2
Fruits	3,8	Equipement ménager	44,6
Autres aliments.	5,3	Matériel d'exploitation	146,0
Ensemble	14,9	Services	64,6
		Divers	56,2
		Ensemble	18,8

La dispersion autour de la moyenne est beaucoup plus forte dans le secteur non-alimentaire, les achats importants y étant moins rares, en particulier les achats d'habillement, de matériel d'exploitation et les dépenses d'habitat.

Un achat de bien non-alimentaire est supérieur, en moyenne, de 26 % à un achat d'alimentation. Si, en effet, les dépenses d'alimentation représentent 45,4 % des achats de biens et services, elles ont donné lieu à plus de la moitié du nombre total des transactions (51 %).

C. — LOCALISATION DES ACHATS ET QUALITÉ DES VENDEURS.

Le village reste le cadre privilégié des échanges. D'après l'enquête « unités fixes », la valeur des achats effectués auprès des paysans du village, des commerçants établis au village et des colporteurs venus au village s'élève à 53 % du total des achats de biens et services. Le nombre de transactions correspondant représente 61 % du nombre total d'opérations.

Répartition des achats selon leur localisation et la qualité des vendeurs

Tableau 36

	Achats alimentaires	Achats non alimentaires	Total des achats
Paysans du village ...	22,3	16,8	39,1
Colporteurs ou vendeurs au village	1,5	2,1	3,6
Commerçants ou tabliers (1)	9,0	26,4	35,4
Revendeurs sur les marchés (2)	12,6	9,3	21,9
Services administratifs.	—	0,2	0,2
Ensemble	45,4	54,6	100,0

(1) *Tabliers :* Petits commerçants vendant sur les marchés dont le commerce constitue l'activité principale au moins une partie de l'année.

(2) *Revendeurs :* Paysans ou paysannes se livrant à des activités commerciales secondaires en plus de leurs activités agricoles principales.

Si on considère, en plus du village, les marchés ruraux et les marchés de brousse, la part des achats effectués s'élève à 86 % du total, en valeur, qui représentent 92 % du nombre total de transactions. Les transactions faites sur les marchés urbains ou auprès des services administratifs ont une valeur moyenne plus élevée, mais ne constituent que le 1/7e de la valeur totale des achats de biens et services.

Ce cloisonnement géographique de l'économie locale montre combien sont restées vivantes les structures traditionnelles et qu'on ne saurait parler, à son propos, de véritable économie d'échanges. Si on tenait compte, en outre, du troc, des cadeaux et surtout de l'autoconsommation, la valeur des dépenses faites à l'extérieur du village et des marchés ruraux serait extrêmement faible. Autrement dit, la vie économique se déroule presqu'exclusivement dans le cadre, non pas de la région, mais du village.

Enfin, il n'y a pas de différence de nature, mais seulement une différence de taille entre les marchés ruraux et les marchés urbains, qui ne remplissent que très imparfaitement leur fonction de relai et de diffusion de produits nouveaux.

Le rôle des commerçants et tabliers sur les marchés est, par contre, très important dans cette diffusion, ainsi que le montre la répartition, en pourcentage, des achats de produits importés de l'étranger, selon la qualité des vendeurs.

Tableau B 37

Qualité des vendeurs	Répartition des achats de provenance étrangère
Paysans du village	20,1
Colporteurs ou vendeurs au village	5,6
Commerçants ou tabliers ...	57,4
Revendeurs sur marché	16,4
Services administratifs	0,5
Ensemble	100,0

Plus de 57 % des produits étrangers sont achetés chez les commerçants ou tabliers pour l'ensemble des localisations. Les marchés ruraux gardent cependant plus d'importance que les marchés urbains. Enfin, il est tout à fait remarquable que 20 % des articles importés de l'étranger soient vendus par les paysans eux-mêmes. Dans la mesure où ce pourcentage est recevable, on a ici une nouvelle indication de l'importance du petit commerce dans les budgets villageois.

D. — ÉLASTICITÉ DES DÉPENSES MONÉTAIRES (1).

La variation du niveau moyen de dépenses monétaires par personne présente entraîne des déformations dans la structure des dépenses. Les modifications observées ne présentent cependant pas un caractère régulier. On en trouvera un exemple dans le tableau ci-dessous (B38).

Part des achats alimentaires selon la tranche de dépenses monétaires par personne sur 4 semaines, en % de la dépense monétaire totale dans chaque tranche

Tableau B 38

Tranches de dépenses monétaires par personne sur 4 semaines, en F C.F.A.	Dépenses d'alimentation	Achats de biens non alimentaires	Sorties de fonds	Dépenses monétaires totales
0-199	41,7	57,3	1,0	100
200-299	32,7	54,0	13,3	100
300-499	31,2	55,5	13,3	100
500-999	64,6	34,0	1,4	100
1.000 et plus..	41,8	41,4	16,8	100
Ensemble	39,3	47,3	13,4	100

(1) D'après l'enquête budget « Unités Fixes ».

Dépenses moyennes par personne présente et par an selon la tranche de dépenses monétaires par personne

Tableau B 39

Postes de dépenses	Tranches de dépenses monétaires par personne sur 4 semaines (en F C.F.A.)					
	0-199	200-299	300-499	500-999	1.000 et plus	Ensemble
Viandes, poissons, volailles et œufs	194,1	479,4	673,8	1.599,0	2.030,2	713,3
Céréales	92,1	165,4	259,4	1.782,8	2.645,2	503,3
Féculents	105,4	54,0	71,7	644,7	922,4	182,9
Légumes	13,4	15,4	30,4	26,7	90,8	25,3
Condiments	9,4	59,4	86,7	52,5	138,7	63,5
Oléagineux	26,4	80,0	115,2	142,8	493,2	110,0
Autres	156,7	260,7	333,3	630,4	1.076,4	352,7
TOTAL alimentation	597,5	1.114,3	1.575,5	4.878,9	7.396,9	1.951,0
Boissons	97,4	218,8	260,6	198,1	90,9	205,3
Tabacs et stimulants	83,4	133,2	239,2	335,4	534,0	206,7
Textiles, habillement	356,8	882,1	1.117,1	877,2	3.008,5	972,1
Entretien ménager	91,2	143,8	220,0	384,4	466,5	207,5
Constructions, habitat	6,7	20,2	44,7	104,8	225,6	46,7
Equipement ménager	62,0	97,3	168,9	160,2	250,8	132,1
Matériel d'exploitation	105,5	225,3	540,1	254,0	1.943,7	398,4
Services	6,7	82,6	83,6	94,5	367,2	84,3
Divers	11,5	32,8	117,7	159,8	449,9	94,5
TOTAL non alimentaire	821,2	1.836,1	2.791,9	2.568,4	7.337,1	2.347,6
Sorties de fonds	15,6	452,6	667,3	105,0	2.984,8	667,8
TOTAL des dépenses monétaires	1.434,3	3.403,0	5.029,7	7.552,3	17.718,8	4.966,4

Les fluctuations observées doivent être imputées non seulement aux différences de niveau dans les dépenses, mais aussi à l'influence de la taille des unités budgétaires, et enfin au petit nombre de budgets figurant dans chaque tranche de dépenses, qui augmente considérablement la part des aléas.

Les unités budgétaires ont été réparties en 5 classes selon le niveau de la dépense monétaire par personne présente sur 4 semaines.

Nombre d'U.B. et de personnes présentes selon les tranches de dépenses monétaires

Tableau B 40

Tranches de dépenses monétaires par personne sur 4 semaines (en F C.F.A.)	Nombre d'U.B. comprises dans ces tranches	Nombre de personnes présentes de ces U.B. (en %)
0-199	8	16,76
200-299	14	29,92
300-499	20	36,13
500-999	11	12,78
1.000 et plus	7	4,41
Ensemble	60	100,00

On a porté en abscisse la dépense monétaire totale par personne présente, x_i et en ordonnée la dépense monétaire, par personne présente, selon le poste envisagé, y_i.

Le calcul des coefficients d'élasticité a été mené en pondérant les logarithmes de x_i et y_i par la proportion n_i de personnes présentes dans chaque classe de dépenses. La formule suivante a été appliquée :

$$e = \frac{\Sigma n_i X_i Y_i - N X Y}{\Sigma n_i X_i^2 - N X^2}$$

où X_i et Y_i sont les logarithmes de x_i et y_i et n_i les coefficients de pondération tels que $\Sigma_i n_i = N$, effectif des personnes présentes (1).

L'application de la formule ci-dessus implique :
1. que la régression de Y en X est linéaire,
2. que la dispersion des Y_i liés par X_i est constante quel que soit X.

Si ces hypothèses sont réalisées, la pente de la droite de régression de Y en X est l'élasticité de la catégorie de dépenses étudiée.

Il ne semble cependant pas qu'il en soit ainsi, et les coefficients calculés sont particulièrement fragiles, d'autant plus que le nombre de budgets qui a servi à leur élaboration est petit. Enfin, on rappelle qu'ils ne concernent que la partie monétaire des dépenses, qui ne constitue que 40 % environ de la dépense totale (y compris l'autoconsommation) pour l'ensemble des budgets, mais dont l'importance relative varie d'une tranche de dépenses à l'autre en fonction, en particulier, de la dimension des unités budgétaires.

(1) Le tableau de calcul de l'élasticité des dépenses monétaires du groupe « céréales » est donné *in fine* à titre d'exemple (tableau B 42).

GRAPHIQUE B_1

ELASTICITE DE QUELQUES GROUPES DE DEPENSES ALIMENTAIRES

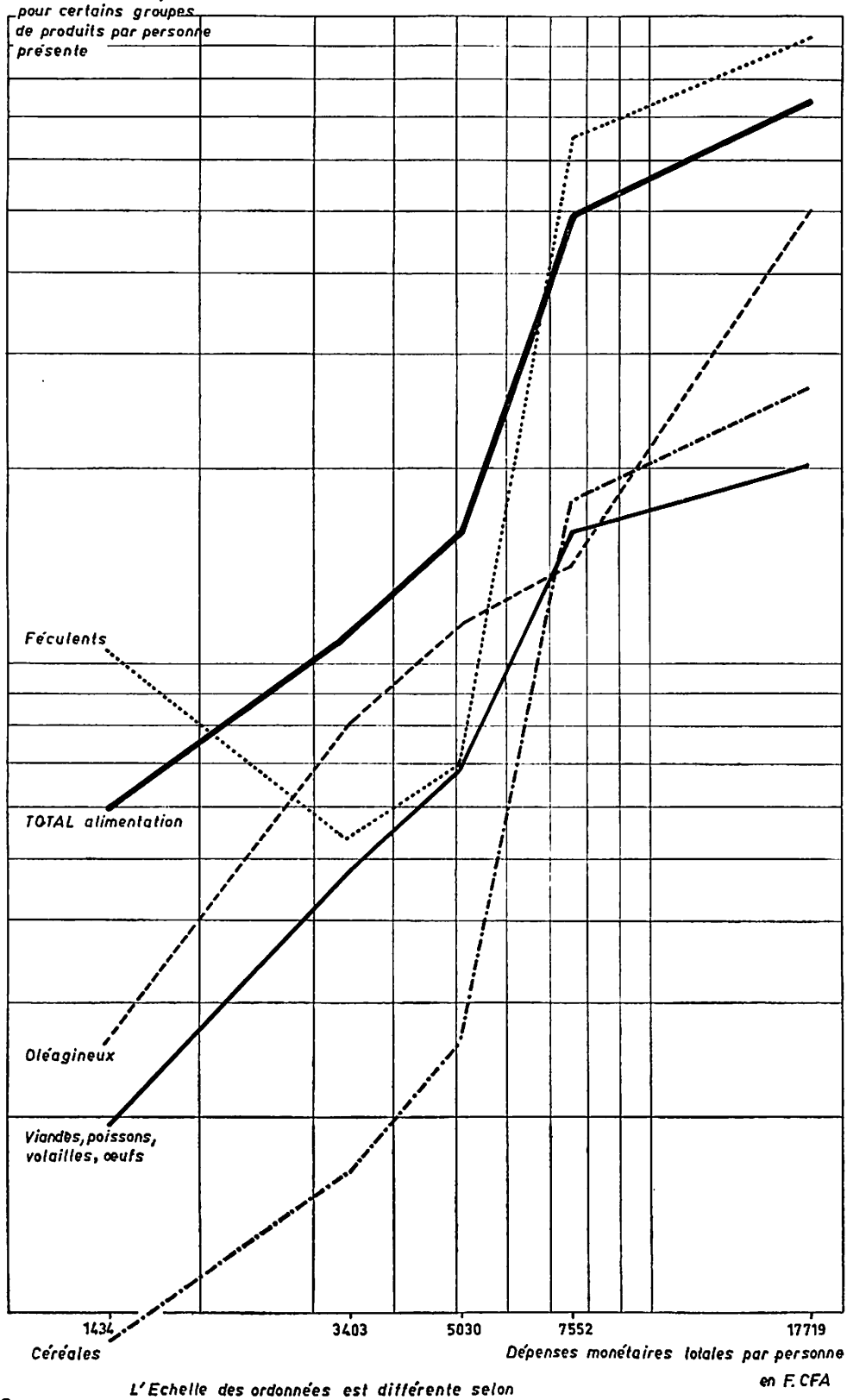

L'Echelle des ordonnées est différente selon les groupes de produits

SEDES

GRAPHIQUE B_2

ELASTICITE DE QUELQUES GROUPES DE DEPENSES NON ALIMENTAIRES

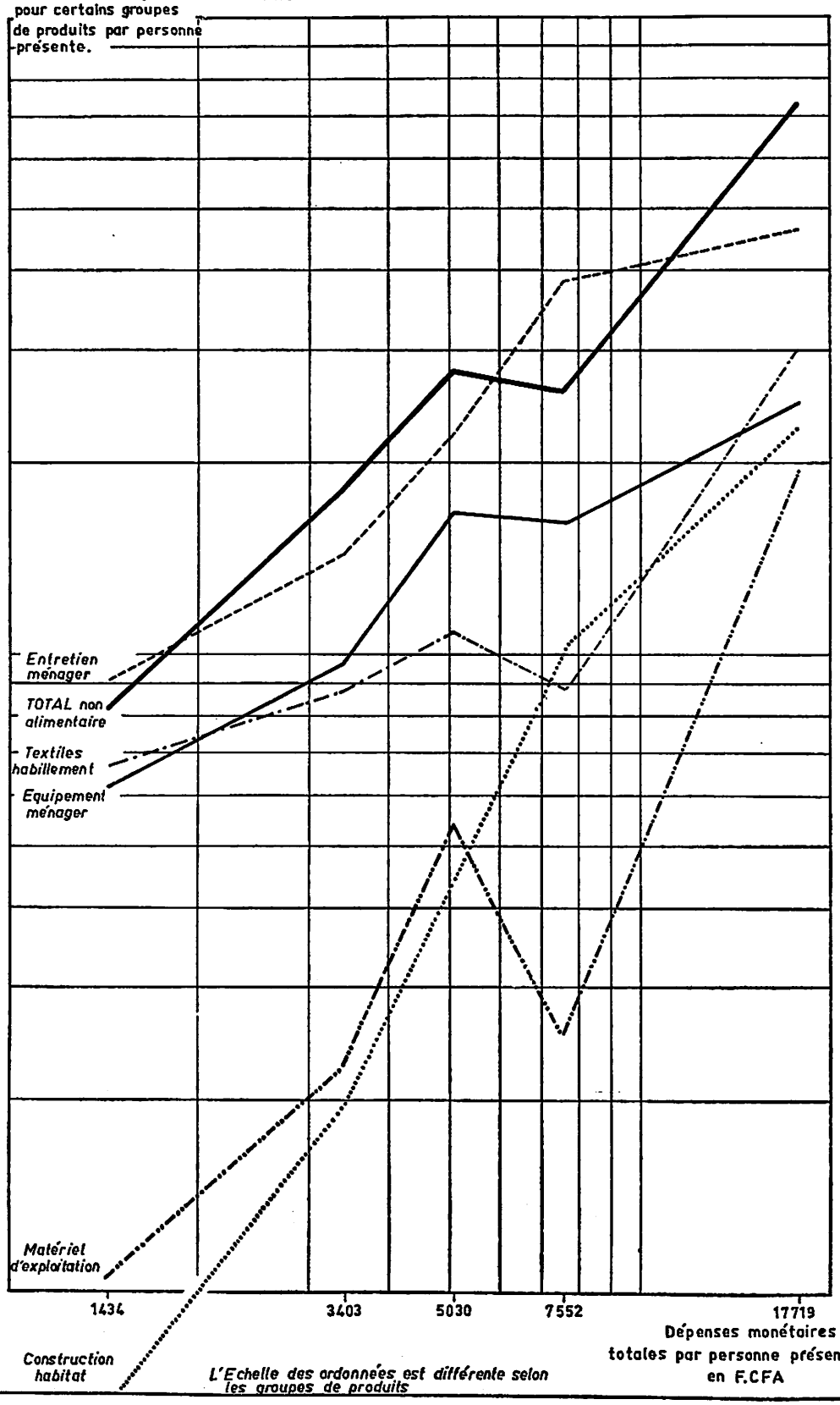

SEDES

Elasticité de la dépense monétaire de divers postes (1)

Tableau B 41

Groupes de dépenses	Coefficient d'élasticité	
Alimentation	1,07	
dont : Viandes, poissons, volailles, œufs		1,06
Céréales		1,44
Féculents		0,82
Oléagineux		1,10
Biens non alimentaires	0,82	
dont : Boissons		0,25
Tabac, stimulants		0,83
Entretien ménager		0,76
Construction, habitat		1,54
Equipement ménager		0,63
Textiles, habillement		0,72
Matériel d'exploitation		1,00
Transports, autres services		1,55
Sorties de fonds	1,76	

On ne peut certes accorder à ce calcul qu'une simple valeur indicative. Il apparaît néanmoins que le coefficient d'élasticité des dépenses d'alimentation est toujours supérieur à 1 et que ce fait est dû à une demande de céréales qui reste spécialement élevée. S'il avait été possible de distinguer le riz des autres céréales on aurait très probablement constaté que c'était pour ce produit que l'élasticité demeurait la plus forte. Les matières grasses, puis les viandes, les poissons, volailles et œufs viennent ensuite.

Les coefficients intéressant les biens non-alimentaires sont en général plus faibles, sauf pour les transports et services, et pour la construction et l'habitat, pour lesquels la demande est importante; elle est loin également d'être négligeable en matière d'exploitation, mais le fait que ce poste contienne les bicyclettes laisse supposer que c'est à cet article, plus qu'au matériel d'exploitation proprement dit, qu'est due la place qu'il occupe.

Quoiqu'il en soit, et même à titre d'indicateurs de tendance, ces résultats méritent d'être pris en considération. Il en sera donc tenu compte, avec la prudence nécessaire, dans la partie constructive du rapport.

(1) Voir les graphiques B 1 et B 2.

Tableau de calcul de l'élasticité des dépenses du groupe céréales

Tableau B 42

Tranche de dépense	Dépenses monétaires totales par personne présente x (1) (en F C.F.A.)	X = log x (2)	Proportion de personnes présentes n (3)	n X (4) = (3) × (2)	n X² (5) = (4) × (2)	Dépenses monétaires du groupe céréales y (6) (en F C.F.A.)	Y = log y (7)	n Y (8) = (3) × (7)	n YX (9) = (8) × (2)
0-199 ...	1.434,34	3,15665	0,1676	0,52905	1,67003	92,09	1,96421	0,32920	1,03917
200-299 ...	3.403,035	3,53186	0,2992	1,05673	3,73222	165,36	2,21841	0,66375	2,34427
300-499 ...	5.029,715	3,70154	0,3613	1,33737	4,95033	259,42	2,41400	0,87218	3,22841
500-599 ...	7.552,30	3,87808	0,1278	0,49562	1,92205	1.782,755	3,25109	0,41549	1,61130
1.000 et plus	17.718,80	4,24843	0,0441	0,18736	0,79599	2.645,245	3,42247	0,15093	0,64122
		TOTAL	1,0000	X = 3,60613	13,07062		TOTAL	Y = 2,43155	8,86437

XY : 8,76849
Σn XY — NXY = 0,09588

$X^2 = 13,00417$
$\Sigma n X^2 - X^2 = 0.06645$

$$e = \frac{0,09588}{0,06645} = 1,44$$

CHAPITRE V

LES BUDGETS ET LA CONSOMMATION SELON LES STRATES

Les premiers chapitres de ce Rapport ont présenté les Budgets et la Consommation de la Population Rurale dans leur ensemble, en se basant sur le « Budget Consommation » moyen par tête, calculé pour l'année d'observation.

Il n'échappe à personne qu'une telle moyenne, bien que rendant parfaitement compte de la situation d'ensemble, dilue et rend nécessairement opaques bon nombre de particularités qui sont propres à chaque strate, et dont la connaissance pourrait être, le cas échéant, d'une importance déterminante lors de la mise sur pied d'actions concrètes de développement.

On a également rappelé dans l'Introduction de cette analyse, que si le schéma de l'enquête « Budget consommation » en unités tournantes permet d'obtenir des résultats statistiques significatifs au niveau de la Région, un même degré de confiance ne saurait être accordé aux résultats présentés par strates. Cependant, dans leur ensemble, et quand même leur précision statistique pourrait se discuter, ils apportent des éléments de jugement valables que l'on ne saurait négliger.

Le présent aperçu sur les « Budgets consommation » par strates, est basé sur le « Budget consommation » moyen par tête, calculé au niveau des strates pour l'année d'observation. La remarque faite ci-dessus au sujet du « Budget consommation » moyen régional, vaut pour le « Budget consommation » moyen par strate. On ne trouvera donc pas étonnant le fait que l'analyse sorte quelquefois de la présentation pure et simple des données chiffrées, et fournisse des commentaires explicatifs ou justificatifs qui n'apparaissent pas dans les chiffres présentés. Ces explications ou justification sont fondées sur l'ensemble des connaissances acquises par les autres enquêtes : enquête agricole, enquêtes démographique et sociologique, enquête circuits commerciaux, enquêtes annexes sur l'élevage et l'artisanat, auxquelles le lecteur peut se référer pour vérifier le bien fondé des affirmations faites ici.

A. — Ressources et dépenses totales par tête selon les strates.

I. - Les ressources globales.

Les tableaux B43, B44, donnent une vue d'ensemble des ressources et des dépenses totales par tête des ruraux selon les strates.

Du point de vue des ressources il apparaît que les ruraux de la Strate I (cultures : maïs, mil) et ceux de la Strate III (cultures diversifiées et forte densité démographique), jouissent d'un montant de ressources à peu près équivalent, soit, en valeur absolue, de 12.350 F CFA et 13.350 F CFA. La population de la Strate II (culture principale : igname), jouit par contre d'un montant de ressources nettement supérieur, soit, en valeur absolue, de 15.900 F CFA (voir graphique B3).

En fait, les renseignements recueillis par les autres enquêtes, en particulier par l'enquête agricole et l'enquête sur l'élevage portent à supposer que la valeur absolue du montant des ressources totales présentée ici, est, pour les ruraux de la strate mil, quelque peu inférieure à la réalité. Cette sous-estimation serait due à un mauvais enregistrement des ventes de bétail. En effet, l'enquête agricole (recensement du bétail) et l'enquête sur l'élevage ne laissent aucun doute possible quant à la supériorité de la strate mil pour ce qui est de la production animale. Or, le tableau B43 fait apparaître que le rural de la strate mil vend moins en valeur absolue de produits de l'élevage que les ruraux des deux autres strates. Il y a donc là contradiction entre les résultats de deux modes d'observation, et différentes raisons portent à penser que les chances d'être dans le faux sont du côté de l'enquête Budget consommation.

Il a été dit plus haut quel degré de confiance il convient d'accorder aux données présentées par strate en général. Il convient d'être plus prudent encore pour les résultats concernant les ventes de bétail en particulier. Le caractère très périodique de ce type de transaction d'une part, et le fait d'autre part que toutes les unités échantillon ne possèdent pas de bétail, augmentent les chances d'erreur. En effet, si le taux de répartition des troupeaux constaté pour l'ensemble de l'échantillon, a beaucoup de chances de se trouver respecté dans la fraction de l'échantillon observé sur l'ensemble de la région à une époque déterminée, la probabilité pour que le taux de répartition des troupeaux, différent pour chaque strate, se vérifie également, strate par strate, à une même période, est bien moindre. Il est donc logique que ne soit pas accordée une

confiance exagérée aux valeurs de la vente des bestiaux au niveau des strates. En conséquence, il n'est pas absurde d'admettre que, les enquêtes parallèles le prouvant, les chiffres sont sous-estimés en strate mil, alors qu'ils sont surestimés en strate igname. Les chiffres de la strate dense peuvent être admis comme plus proches de la réalité en raison de la taille plus grande de l'échantillon par période dans cette strate (1).

En conclusion, du point de vue des ressources globales en valeurs absolues, les ruraux de la strate igname sont les plus favorisés; ceux de la strate mil et ceux de la strate dense, compte tenu des observations qui viennent d'être faites, seraient, à peu de chose près, à égalité.

On sait cependant que les critères de la stratification retenus sont, à la base, des critères agricoles. Le fait que les caractères de ces critères soient vérifiés dans l'ensemble pour la population d'une même zone, n'entraîne nullement, en principe, l'uniformité, tant des ressources que des dépenses de cette population.

L'enquête agricole, en poussant l'analyse à l'échelon des micro-régions, et l'enquête sociologique (que ne lie point la rigueur du système des Enquêtes Statistiques), rendent compte beaucoup mieux qu'il ne peut être fait ici, de la réalité de ces différences.

Ainsi, ces enquêtes laissent apparaître que la zone dense elle-même comporte trois micro-régions bien distinctes et dont les richesses sont très inégales.

De même en strate « mil », les villages situés près du grand axe routier Ferkéssedougou - Haute-Volta et Ouongolodougou - Mali, ont une économie relativement différente de celles des villages épars, situés à l'Est de cet axe routier, vers la Comoué.

Il convient également de faire remarquer que les chiffres présentés en valeur absolue ne rendent pas compte des différences de richesses potentielles, pas plus que les chiffres totaux des dépenses, en valeur absolue, ne décrivent les différences effectives des niveaux de vie. Bien que l'on ne dispose pas d'un indice général de variation de prix, permettant des comparaisons chiffrées, on peut dire, en partant des résultats des enquêtes sur la commercialisation que, les prix étant généralement inférieurs en zone igname par rapport aux deux autres zones, l'écart constaté en valeur absolue brute se trouverait encore accru s'il était exprimé en valeur de richesse potentielle ou de niveau de vie réel.

Par contre tout laisse à penser que les différences ne sauraient être aussi conséquentes entre les données des deux autres strates.

Ressources globales par tête de la population rurale par strates, selon la nature des ressources

Tableau B 43 a — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources	Ressources monétaires et non monétaires			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Ressources monétaires	3.778	6.066	5.831	5.459
Sorties de produits et services par troc et dons en nature ...	1.407	437	568	713
Autoconsommation .	7.164	9.382	6.953	7.538
TOTAL ressources non monétaires	8.571	9.819	7.521	8.251
Ensemble des ressources	12.349	15.885	13.352	13.710

Parts relatives des ressources monétaires et des ressources non monétaires dans les ressources globales de la population rurale selon les strates

Tableau B 43 b — Unité : Pourcentages

Ressources monétaires	30,6	38,2	43,7	39,8
Sorties de produits et services par troc et dons en nature ...	11,4	2,8	4,2	5,2
Autoconsommation .	58,0	59,1	52,1	55,0
TOTAL ressources non monétaires	69,4	61,8	56,3	60,2
Ensemble des ressources	100,0	100,0	100,0	100,0

II. - Les dépenses globales.

Les dépenses globales suivent un mouvement parallèle à celui des ressources globales (tableau B44, graphique B4).

Les ruraux de la strate « igname » dépensent en valeur absolue 14.244 F CFA, donc plus que les ruraux de la strate « mil », et que ceux de la strate « dense » respectivement (13.644 F CFA et 13.532 F CFA).

Compte tenu des remarques faites concernant les variations de prix, il est donc clair que le niveau de vie du rural de la strate « igname » est également bien supérieur à celui des ruraux et de la strate « mil » et de la strate « dense ».

(1) Les données concernant ce poste particulier, obtenues à partir des observations faites dans les « Unités fixes », corroborent les conclusions des enquêtes agricoles et de l'enquête sur l'élevage. Calculées pour l'échantillon observé, les ventes des produits de l'élevage représenteraient 23 % des ressources monétaires des ruraux de la zone « mil ». 17 % des ressources monétaires des ruraux de la zone igname et 28 % des ressources des ruraux de la zone dense, ce qui, dans cette enquête, met l'élevage avant l'agriculture vivrière dont l'apport dans les ressources monétaires totales n'est que de 25 %.

GRAPHIQUE B.3

RESSOURCES TOTALES MONETAIRES ET NON MONETAIRES PAR TETE EN ZONE RURALE SELON LES STRATES

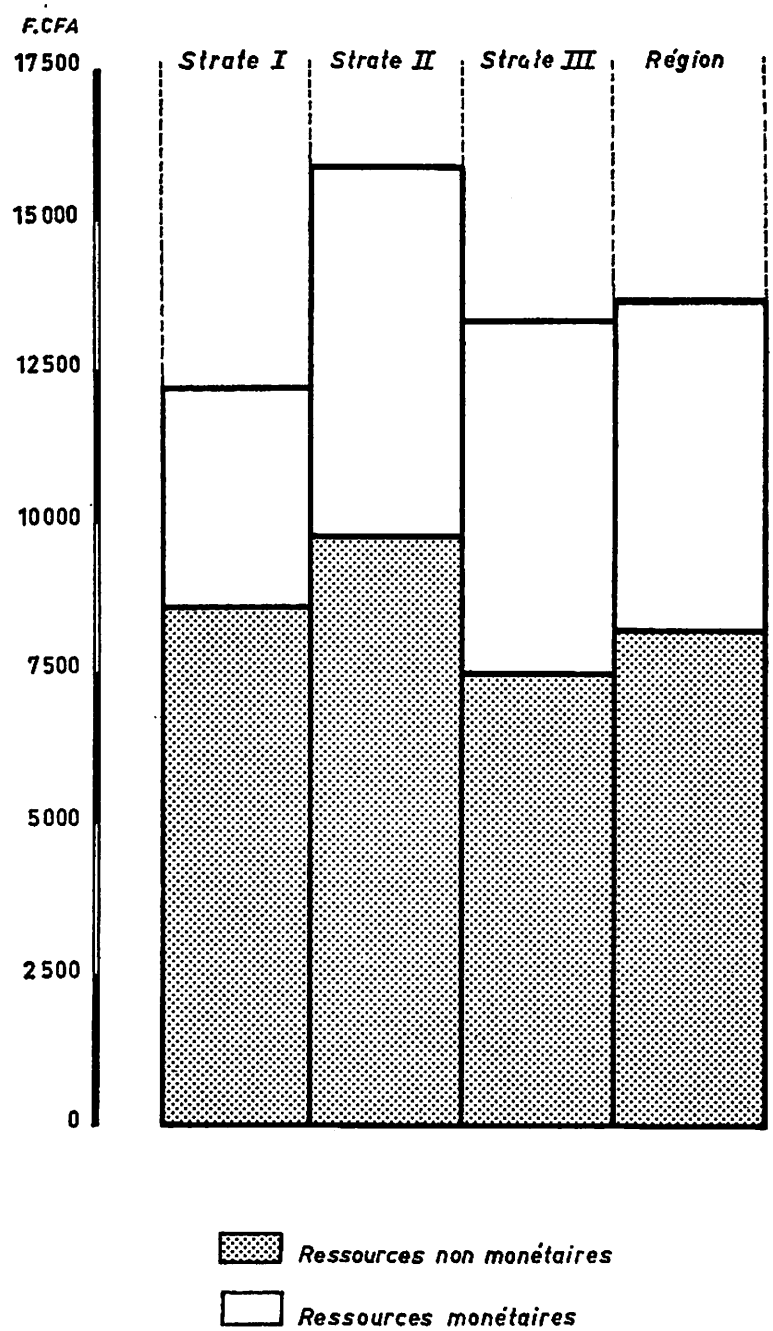

SEDES

Dépenses globales par tête de la population rurale par strates, selon la nature des dépenses

Tableau B 44 a — Unité : F C.F.A.

Nature des dépenses	Dépenses monétaires et non monétaires			
	Strate II (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Dépenses monétaires.	5.854	4.438	6.121	5.688
Entrées de produits par troc et dons en nature, travail troc	626	424	458	494
Autoconsommation ..	7.164	9.382	6.953	7.538
Total dépenses non monétaires	7.790	9.806	7.411	8.032
Ensemble des dépenses	13.644	14.244	13.532	13.720

Parts relatives des dépenses monétaires et des dépenses non monétaires dans les dépenses totales de la population rurale selon les strates

Tableau B 44 b — Unité : Pourcentages

Dépenses monétaires.	42,9	31,2	45,2	41,5
Entrées de produits par troc et dons en nature, travail troc	4,6	3,0	3,4	3,6
Autoconsommation ..	52,5	65,9	51,4	54,9
Total dépenses non monétaires	57,1	68,8	54,8	58,5
Ensemble des dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0

III. - Structure monétaire et non monétaire.

On a vu qu'il existe des différences, sinon importantes, du moins tangibles, d'une strate à l'autre, tant du point de vue des dépenses que du point de vue des ressources globales.

Tout aussi dignes d'intérêt, les différences de comportement économique d'une région à l'autre. Ces différences apparaissent dès lors qu'il est possible de mesurer l'importance accordée par les populations des diverses strates à l'utilisation de la monnaie.

En raison des imprécisions constatées quant à l'enregistrement des ressources monétaires en zone mil, l'analyse est centrée ici sur la structure des dépenses.

Les faits constatés sont les suivants : la part des dépenses monétaires n'est que de 31 % en zone « igname », alors qu'elle atteint 43 % en zone « mil », et 45 % en zone « dense ». Inversement, les dépenses d'autoconsommation atteignent 66 % en zone « igname », 53 % en zone « mil » et 51 % en zone « dense ». La part des échanges en nature est de quelque 3 % en zone « igname », d'un peu plus de 4 % en zone « mil », et d'un peu plus de 3 % en zone « dense ». Ces différentes données sont présentées dans le graphique B5.

Le caractère d'autosubsistance apparaît donc nettement plus accentué en zone igname : preuve en est le taux élevé d'autoconsommation 66 %. Il faudrait donc conclure que le rural de la zone « igname », bien qu'effectivement plus riche, suit un schéma économique plus archaïque que celui suivi par les ruraux des deux autres strates.

Il n'y a pas, par contre, de différences considérables entre le schéma suivi par un rural de la strate « dense », et celui suivi par un rural de la strate « mil », pour lesquels les taux d'autoconsommation atteignent respectivement 51 % et 53 %. Une légère disparité cependant : il semblerait que dans le domaine des échanges en nature, l'importance accordée au troc par les ruraux de la strate « mil », soit supérieure à celle que les ruraux de la strate « dense » accordent à ce type de transaction. Autrement dit, le rural de la strate « dense » est plus dépendant des échanges monétaires que les ruraux de la strate « igname » et de la strate « mil ». Une remarque toutefois en ce qui concerne cette dernière strate. Le taux élevé des échanges non monétaires constatés en zone « mil » est loin d'être uniforme : nettement accentué dans les villages extrêmement épars situés à l'Est du grand axe routier Sud-Nord, et très éloignés des marchés, il l'est moins, dans les villages situés aux abord immédiats de cet axe, où les transactions monétaires sont tout aussi importantes que dans des régions comme la zone « dense ».

IV. - Equilibre des ressources et des dépenses monétaires.

Les tableaux B43, B44 montrent que les ressources monétaires sont de 6.066 F CFA par tête en strate « igname », de 3.778 F CFA en strate « mil », de 5.831 F CFA en strate « dense ». Les dépenses monétaires par tête sont par contre de 4.438 F CFA en strate « igname », de 5.854 F CFA en strate « mil », de 6.121 F CFA en strate « dense ».

Compte tenu des remarques faites quant à la commercialisation du bétail par strate, il est raisonnable de penser que le déficit constaté pour la strate mil n'est pas aussi important qu'il apparaît. Pour la même raison, le bénéfice constaté en strate igname semble quelque peu surestimé.

Il ne demeure pas moins vrai qu'il apparaît comme certain que les ruraux de la strate mil et ceux de la strate dense utilisent l'ensemble de leurs ressources monétaires, alors que ceux de la strate igname auraient la possibilité de se constituer une certaine épargne ou réserve monétaire.

GRAPHIQUE B.4

DEPENSES TOTALES MONETAIRES ET NON MONETAIRES PAR TETE EN ZONE RURALE SELON LES STRATES

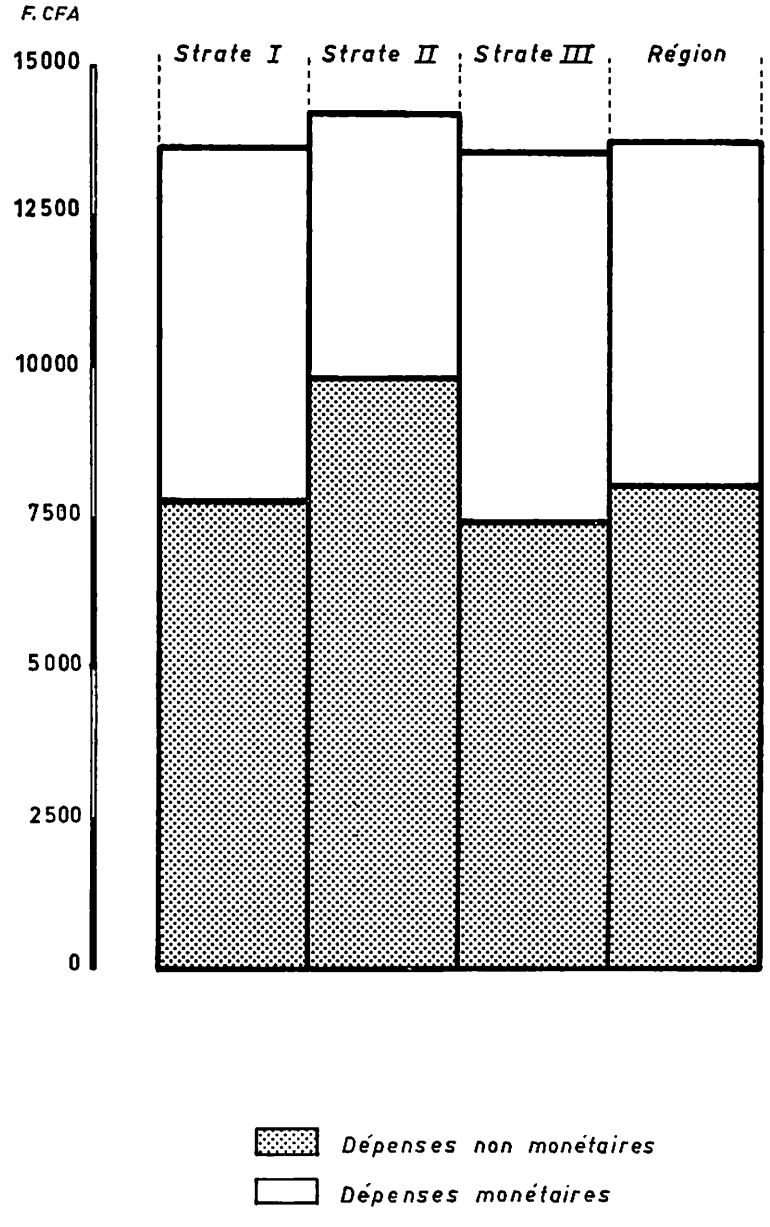

SEDES

GRAPHIQUE B.5

STRUCTURE DES DEPENSES TOTALES DE LA POPULATION RURALE SELON LES STRATES

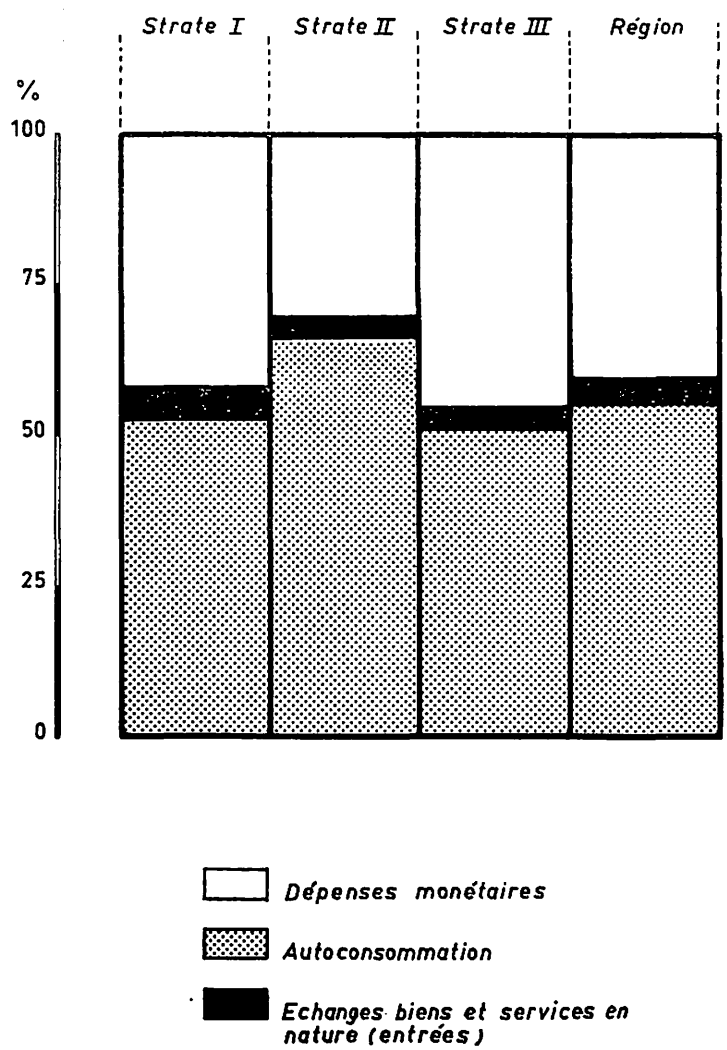

SEDES

GRAPHIQUE B.6

STRUCTURE DE RESSOURCES TOTALES DE LA POPULATION RURALE SELON LES STRATES

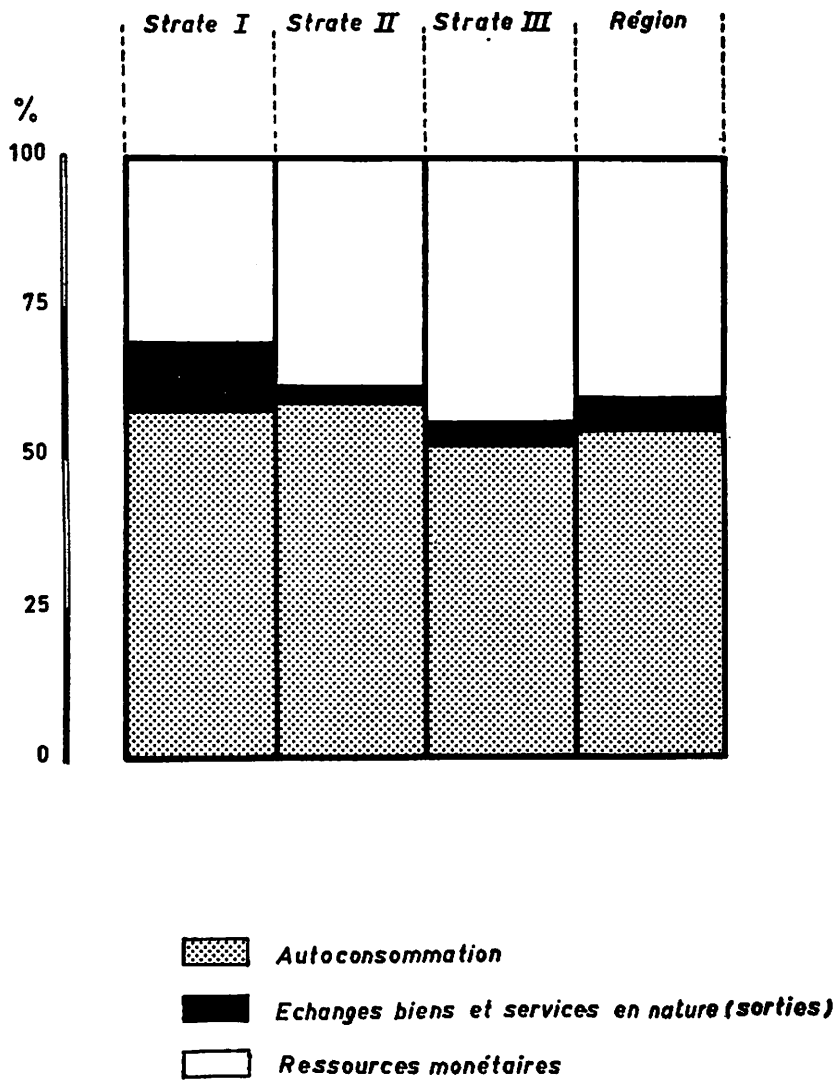

SEDES

Il va de soi cependant qu'une telle constatation vaut pour l'ensemble et n'exclut pas l'existence d'une certaine épargne, soit en zone dense, soit en zone mil, une moyenne décrivant un phénomène d'ensemble et non les cas pris en particulier.

S'il est vrai qu'il apparaît difficile d'admettre la possibilité d'une épargne ou même d'un équilibre budgétaire dans la micro-région la plus défavorisée de la zone dense, il n'en est pas de même dans les deux autres micro-régions, et en particulier, dans les villages plus riches de l'ouest de cette strate, où du point de vue production, on est au niveau de la strate igname.

Il convient, d'autre part, de noter que dans le type d'économie étudiée, le déficit constaté pour une année d'observation, n'est pas, en soi, significatif d'un déficit permanent. On a constaté en effet, en cours d'enquête, l'existence de dépenses importantes, sortant des dépenses courantes, et dont la couverture immédiate, constatée, ne peut s'expliquer que par l'existence d'une certaine réserve monétaire accumulée au cours de plusieurs années dans les unités budgétaires. Ainsi en est-il des collectes signalées pour le passage de personnalités, des frais entraînés par les funérailles de vieux chefs de Korhogo et... de certaines dots dont le montant est nettement supérieur aux ressources totales d'une unité budgétaire pendant l'année d'observation.

B. — Les ressources de la population rurale par groupes d'activités selon les strates.

I. - Les ressources totales par groupes d'activités.

Le tableau B45 donne pour chaque strate le montant des ressources par tête selon les groupes d'activités de la population.

On remarque que les apports de l'agriculture traditionnelle, à base de produits vivriers, sont nettement plus importants en strate « igname » (11.552 F CFA) qu'en strate « dense » (9.702 F CFA), et qu'en strate « mil » (8.368 F CFA).

En matière de culture industrielle, la culture du coton favorise une fois de plus la strate igname.

Il a été dit plus haut ce qu'il faut penser des chiffres concernant les apports monétaires des ventes de bétail dans les données budgétaires par strates. Il paraît cependant utile de rappeler ici les connaissances acquises pour ce domaine particulier par l'enquête agricole et l'enquête sur l'élevage. La proportion des unités budgétaires possédant du cheptel bovin s'établit à 34 % en strate « mil », à 45 % en strate « igname » et à 50 % en strate « dense ». Autrement dit, un peu plus de trois unités budgétaires sur dix peuvent compter sur les ressources de l'élevage en strate « mil », contre plus de quatre unités budgétaires sur dix en strate « igname », et contre une unité budgétaire sur deux en strate « dense ». Le nombre moyen de bovins par unité budgétaire en possédant, se situe aux alentours de 12 têtes en strate « mil », aux alentours de 7 têtes en strate « dense » et à 6 têtes en strate « igname ».

Les apports des ressources en provenance de la cueillette, sont nettement plus importantes en strate « mil » que dans les deux autres strates. On remarque en outre, qu'en strate « igname », la part commercialisée des produits de cueillette est relativement négligeable (tableau B46). Ce fait permet de penser qu'en général, la vente des produits agricoles suffit aux besoins monétaires des unités budgétaires de cette zone, et que la cueillette n'a d'intérêt, que pour autant qu'elle complète l'autoconsommation en général, et l'autoconsommation alimentaire en particulier.

Le cas est différent en strate « mil ». Dans certaines régions de cette strate, le karité et son dérivé, le beurre de karité, constituent l'oléagineux de base, à défaut de l'arachide. Le néré et son dérivé le soumbara y sont également plus abondants qu'ailleurs. Non seulement ces produits font partie intégrante de l'autoconsommation alimentaire, mais les femmes, qui procèdent à la fabrication du beurre de karité et du soumbara en font une source de revenus monétaires appréciable.

La strate « dense » par contre est moins riche en ressources naturelles de cueillette, en raison même de la densité de l'occupation des sols.

L'autoconsommation alimentaire des produits de cueillette y est moins importante qu'en strate « mil », mais les recettes monétaires tirées de leur vente y sont presque aussi importantes.

On peut donc penser, qu'en strate « mil », comme en strate « dense », la commercialisation des produits de cueillette est une nécessité : elle permet l'acquisition de ressources monétaires complétant celles procurées par les ventes des produits agricoles et des produits animaux.

On peut en dire autant, des recettes de l'artisanat, du travail salarié, qu'il s'agisse de salariat agricole ou de la rémunération en espèces des services. Celles-ci sont en effet plus importantes en zone « dense » où la population paraît devoir utiliser au maximum toutes les possibilités offertes pour maintenir un niveau de ressources viable. Les bénéfices du commerce témoignent, eux aussi, de la plus grande intensité de cette activité en strate « dense ». Le montant plus bas de bénéfices commerciaux, observé en zone « mil », peut s'expliquer par le taux très élevé des échanges en nature pratiquées dans cette région.

Il semble donc qu'il existe une relation très nette entre le niveau de la production agricole et les ressources des autres activités et que la carence de la production agricole pousse à la diversification des activités annexes.

Le fait de la mauvaise estimation des ressources de l'élevage rend mal aisée l'analyse du tableau de structure des ressources globales par activités d'origine. Ce tableau est publié à titre indicatif et sans commentaire.

Ressources globales par tête de la population rurale par strates, selon les groupes d'activités d'origine

Tableau B 45 a — Unité : F C.F.A.

Nature des ressources	Ressources monétaires et non monétaires			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Agriculture vivrière et produits dérivés	8.368	11.552	9.702	9.837
Agriculture à fin industrielle	9	370	26	100
Ensemble des activités agricoles et dérivés	8.377	11.892	9.728	9.937
Elevage	1.482	2.133	1.364	1.376
Chasse et pêche				187
Cueillette	1.024	604	694	742
Artisanat non alimentaire et services artisanaux	1.009	932	1.112	1.042
Salaires agricoles ...				
Jours de travail troc	38	26	42	38
Bénéfices des activités commerciales	118	201	277	228
Activités complémentaires	3.671	3.896	3.489	3.613
Dons reçus en espèces	301	97	119	151
Emprunts	—	—	1	ε
Pensions et rentes ..	—	—	15	9
TOTAL des entrées de fonds	301	97	135	160
Ensemble des ressources toutes origines.	12.349	15.885	13.352	13.710

II. - Les ressources monétaires selon les strates.

On ne peut à la lecture des tableaux B46 que répéter les observations déjà faites. Ils n'apportent rien de particulier à l'analyse générale.

La première place quant à la vente des produits agricoles appartient aux ruraux de la strate « igname », suivis par ceux de la strate « dense », et par ceux de la strate « mil ».

Quant aux produits de cueillette, la priorité est à la strate « mil », en raison des ventes de karité

Contribution relative des diverses activités de la population rurale aux ressources globales selon les strates

Tableau B 45 b — Unité : Pourcentages

Groupes d'activités d'origine	Ressources monétaires et non monétaires			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Agriculture vivrière et produits dérivés	67,8	72,7	72,7	71,8
Agriculture à fin industrielle	ε	2,3	0,2	0,7
Ensemble des activités agricoles et dérivés	67,8	74,9	72,9	72,5
Elevage	12,0	13,4	10,2	10,0
Chasse et pêche				1,4
Cueillette	8,3	3,8	5,2	5,4
Artisanat non alimentaire et services artisanaux	8,2	5,8	8,3	7,6
Salaires agricoles ...				
Jours de travail troc	0,3	0,2	0,3	0,3
Bénéfices des activités commerciales	0,9	1,3	2,1	1,7
Activités complémentaires	29,7	24,5	26,1	26,4
Dons reçus en espèces	2,4	0,6	0,9	1,1
Emprunts	—	—	ε	ε
Pensions et rentes ..	—	—	0,1	ε
TOTAL des entrées de fonds	2,5	0,6	1,0	1,1
Ensemble des ressources toutes origines.	100,0	100,0	100,0	100,0

et de soumbara : puis suit de près la strate dense et enfin la strate igname.

Les recettes monétaires de l'artisanat sont les plus importantes en strate dense, de même que les ressources en provenance du commerce.

Il ne saurait être dit grand chose des différences quant aux entrées de fonds. Les entrées de fonds tiennent en effet davantage à des circonstances particulières, telles que funérailles, mariages, etc., qu'à des faits économiques de production. Les dons venus des émigrés sont certes plus importants en strate mil, mais ces rentrées de salaires de migrants n'expliquent pas toute la différence constatée ici.

C. — Les dépenses de la population rurale par grandes catégories de dépenses selon les strates.

I. - Les dépenses totales.

Pas plus que dans l'analyse à l'échelon régional, ne sont portées ici (tableau B48), les dépenses

Ressources monétaires par tête de la population rurale par strates, selon les groupes d'activités d'origine

Tableau B 46 a — Unité : milliers de F C.F.A.

Groupes d'activités d'origine	Ressources monétaires			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Agriculture vivrière et produits dérivés	2.186	2.987	3.245	2.971
Agriculture à fin industrielle	9	370	26	100
Ensemble des activités agricoles et dérivés	2.195	3.357	3.271	3.071
Elevage	386	1.547	1.130	1.071
Chasse et pêche	36	54	18	30
Cueillette	159	44	145	126
Artisanat non alimentaire et services artisanaux	583	766	855	773
Salaires agricoles ...				
Jours de travail troc	—	—	—	—
Bénéfices des activités commerciales	118	201	277	228
Activités complémentaires	1.282	2.612	2.425	2.228
Dons reçus en espèces	301	97	119	151
Emprunts	—	—	1	ε
Pensions et rentes ..	—	—	15	9
TOTAL des entrées de fonds	301	97	135	160
Ensemble des ressources toutes origines.	3.778	6.066	5.831	5.459

d'autoconsommation en produits artisanaux, les dépenses de semences et le travail fourni par les membres des unités budgétaires à leur propre exploitation. Les remarques quant aux dépenses totales par tête selon les strates ayant déjà été faites, ne sont mises en évidence dans ce chapitre que les différences par grands postes de dépenses; tableaux B48 a, B48 b.

Une première constatation est celle du fait que le rural de la strate igname consacre en valeur absolue bien plus aux produits de subsistance (11.220 F CFA) que celui de la strate dense (9.915 F CFA) et de la strate mil (9.898 F CFA) (graphique B7).

Compte tenu du fait que les prix sont en général moins élevés dans cette région, il ressort que sa population jouit d'une nourriture quantitativement plus abondante.

Il ressort également, lorsque l'on analyse la structure des dépenses totales par grandes catégories que le rural de la strate igname semble accorder une importance relativement plus grande à sa subsistance que son homonyme des autres régions; 79 % de ses dépenses totales vont

Contribution relative des diverses activités de la population rurale aux ressources monétaires par strates

Tableau B 46 b — Unité : Pourcentages

Groupes d'activités d'origine	Ressources monétaires			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Agriculture vivrière et produits dérivés	57,9	49,3	55,7	54,4
Agriculture à fin industrielle	0,2	6,1	0,4	1,8
Ensemble des activités agricoles et dérivés	58,1	55,4	56,1	56,2
Elevage	10,2	25,5	19,4	19,6
Chasse et pêche	0,9	0,9	0,3	0,5
Cueillette	4,2	0,7	2,5	2,3
Artisanat non alimentaire et services artisanaux	15,5	12,6	24,6	14,2
Salaires agricoles ...				
Jours de travail troc	—	—	—	—
Bénéfices des activités commerciales	3,1	3,3	4,8	4,2
Activités complémentaires	33,9	43,0	41,6	40,8
Dons reçus en espèces	8,0	1,6	2,0	2,8
Emprunts	—	—	ε	ε
Pensions et rentes ..	—	—	0,3	0,2
TOTAL des entrées de fonds	8,0	1,6	2,3	3,0
Ensemble des ressources toutes origines.	100,0	100,0	100,0	100,0

Ressources par tête de la population rurale, dues aux échanges en nature, selon les groupes d'activités d'origine

Tableau B 47 — Unité : F C.F.A.

Groupes d'activités d'origine	Echanges en nature (sorties)			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Produits de l'agriculture, bruts et transformés	345	145	185	211
Produits de l'élevage	306	88	72	120
Produits de la pêche et de la chasse ...				6
Produits de la cueillette, bruts et transformés	292	12	12	69
Produits de l'artisanat non alimentaire ..	426	166	257	269
Jours de travail troc.	38	26	42	38
Ensemble sorties de produits et services	1.407	437	568	713

aux produits de bouche (alimentation et boissons) alors que ce pourcentage s'établit à environ 73 % chez les ruraux des deux autres strates.

Par contre, et au vu des chiffres du tableau B49, il semblerait que les dépenses d'habillement, textiles et chaussures soient inférieures dans cette strate, aux dépenses constatées dans les deux autres. Cela signifie-t-il que la garde-robe du rural est, en zone « igname » moins bien fournie qu'ailleurs ? Non point. On a vu en effet que cette région est davantage que les deux autres productrice de coton; le tissage à l'intérieur même de l'exploitation est plus fréquent qu'ailleurs, et de ce fait l'autoconsommation des textiles doit en réalité être dans cette région supérieure à celle présumée dans les autres.

Quant aux dépenses d'exploitation, les résultats tels qu'ils sont ne permettent guère d'en tirer des conclusions définitives. On sait en effet que la grande masse des dépenses d'exploitation est constituée à l'échelon régional, par les achats de bicyclettes. On sait aussi par ailleurs, que ce moyen de transport est plus répandu en zone dense qu'ailleurs. Les achats plus importants de bicyclettes pourraient expliquer, du moins en partie, le montant plus élevé des dépenses d'exploitation dans cette région. Quant aux dépenses de main-d'œuvre, lesquelles sont saisonnières, on ne peut que répéter ici les remarques faites quant aux ventes de bétail. Leur précision est trop incertaine et leur montant trop petit pour que l'on puisse en tirer des conclusions valables au niveau des strates (1).

Les différences dans les sorties de fonds ne sont pas fondées sur des facteurs économiques seuls. La proximité de la zone dense par rapport à Korhogo, centre où ont lieu la plupart des manifestations publiques, influe certes sur les sorties de fonds par cotisations, de même que sur les dons aux élèves allant à l'école dans cette ville.

Dépenses globales par tête de la population rurale par grandes catégories de dépenses, selon les strates

Tableau B 48 a — Unité : F C.F.A.

Catégories de dépenses	Dépenses monétaires et non monétaires			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Alimentation et boissons	9.898	11.220	9.914	10.208
Tabac et stimulants	467	337	332	361
Textiles, habillement et chaussures	891	496	842	775
Entretien ménager	834	547	716	702
Equipement ménager	146	189	123	142
Construction et habitat	41	17	49	40
Autres biens, services	626	617	237	402
Ensemble des biens et services de consommation	12.903	13.423	12.213	12.630
Ensemble des dépenses d'exploitation	536	479	712	624
Sorties de fonds	205	342	607	466
TOTAL des dépenses	13.644	14.244	13.532	13.720

Parts relatives des grandes catégories de dépenses de la population rurale, dans les dépenses totales selon les strates

Tableau B 48 b — Unité : Pourcentages

Catégories de dépenses	Dépenses monétaires et non monétaires			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Alimentation et boissons	72,6	78,8	73,3	74,4
Tabac et stimulants	3,4	2,4	2,4	2,6
Textiles, habillement et chaussures	6,5	2,5	6,2	5,6
Entretien ménager	6,1	3,8	5,3	5,1
Equipement ménager	1,1	1,3	0,9	1,0
Construction et habitat	0,3	0,1	0,4	0,3
Autres biens, services	4,6	4,3	1,7	3,0
Ensemble des biens et services de consommation	94,6	94,2	90,2	92,1
Ensemble des dépenses d'exploitation	3,9	3,4	5,3	4,5
Sorties de fonds	1,5	2,4	4,5	3,4
TOTAL des dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0

II. - Les dépenses monétaires selon les strates.

On a vu que les dépenses monétaires ne sont en fait que des dépenses de complément. Le fait que l'autoconsommation joue un rôle déterminant a des incidences tant sur le montant global des dépenses monétaires, que sur le montant des dépenses par grandes catégories.

Il a été dit plus haut que le montant des dépenses monétaires varie d'une strate à l'autre en raison inverse de celui de l'autoconsommation.

Une constatation parallèle peut être faite quant aux dépenses d'alimentation prises isolément, tableau B49. En zone igname, l'autoconsommation alimentaire s'élève à 9.382 F CFA, et les achats

(1) L'enquête agricole constate que les ruraux de la strate « igname » et ceux de la région la plus favorisée de la zone « dense » ont des dépenses de main-d'œuvre agricole plus élevées que ceux des autres régions.

GRAPHIQUE B.7

PARTS RELATIVES DES GRANDES CATEGORIES DE DEPENSES
DANS LES DEPENSES TOTALES
DE LA POPULATION RURALE SELON LES STRATES

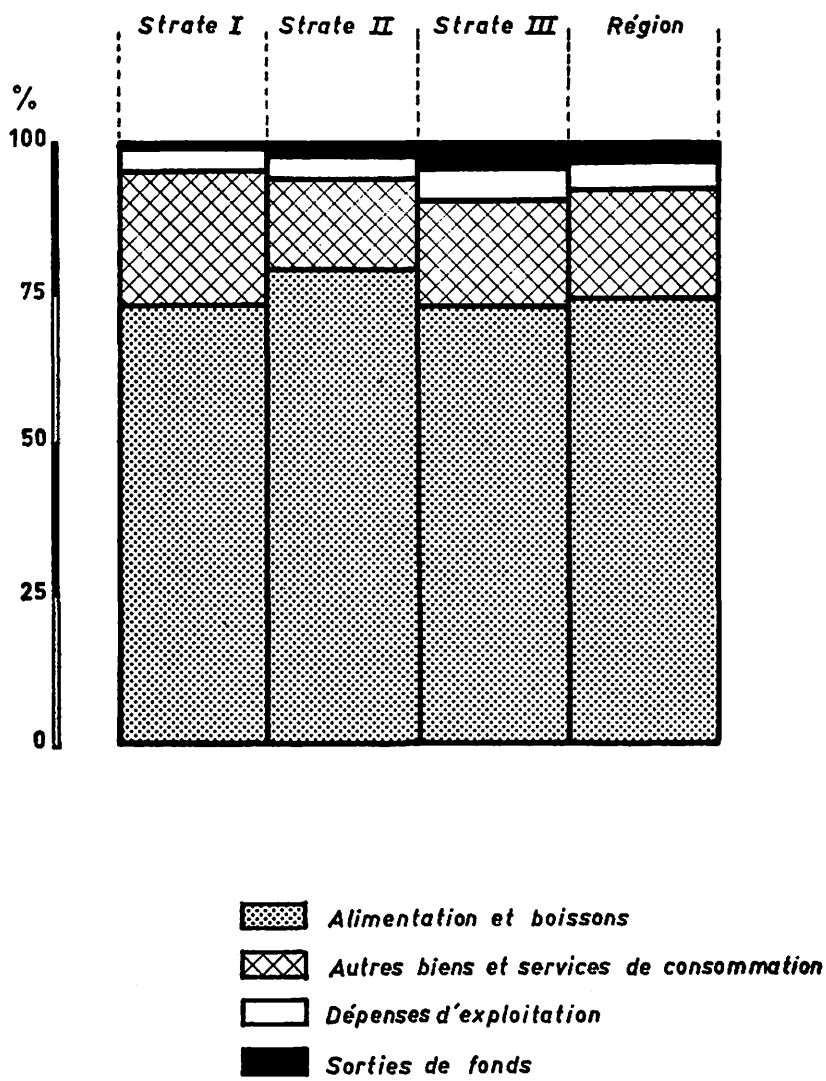

SEDES

des produits alimentaires à 1.429 F CFA. En zone mil, les dépenses d'alimentation s'inscrivent relativement à 7.164 F CFA en autoconsommation et à 2.040 F CFA en achats de produits alimentaires. En strate dense, l'autoconsommation alimentaire est de 6.953 F CFA et les achats de produits alimentaires de 2.476 F CFA.

Une remarque identique ne peut se faire pour l'artisanat du fait de la non-observation de l'autoconsommation des produits artisanaux. Le contexte d'ensemble permet cependant de supposer que le même mouvement devrait se vérifier pour ce type de dépenses.

Dépenses monétaires par tête de la population rurale par strates, selon les grandes catégories de dépenses

Tableau B 49 a

Catégories de dépenses	Dépenses monétaires			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Viandes, poissons, volailles et œufs, lait local	875	504	726	707
Céréales	339	503	838	661
Féculents	94	88	246	179
Légumes	36	60	29	37
Condiments	38	12	69	50
Oléagineux	139	49	176	140
Fruits	9	8	5	6
Autres aliments	510	205	387	371
TOTAL alimentation	2.040	1.429	2.476	2.151
Boissons	848	859	859	857
TOTAL alimentation et boissons	2.888	2.288	3.335	3.008
Tabacs et stimulants.	322	158	197	214
Textiles habillement et chaussures	843	417	676	652
Entretien ménager	333	46	215	201
Equipement ménager.	142	93	122	119
Construction et habitat	41	17	49	40
Autres biens, services	625	612	233	398
TOTAL biens et services de consommation	5.194	3.631	4.827	4.632
TOTAL dépenses d'exploitation	455	465	687	590
Sorties de fonds	205	342	607	466
Ensemble des dépenses monétaires	5.854	4.438	6.121	5.688

IV. - L'autoconsommation et les échanges en nature.

Le tableau B50 a donne par groupes de produits les données de l'autoconsommation en valeurs absolues et le tableau B50 b la part relative des catégories de produits autoconsommés, dans le

Parts relatives des dépenses monétaires par grandes catégories dans les dépenses monétaires totales de la population rurale selon les strates

Tableau B 49 b — Unité : Pourcentages

Catégories de dépenses	Dépenses monétaires			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate II (Dense)	Ensemble de la Région
Viandes, poissons, volailles et œufs, lait local	14,9	11,3	11,9	12,4
Céréales	5,8	11,3	13,7	11,6
Féculents	1,6	2,0	4,0	3,1
Légumes	0,6	1,4	0,5	0,7
Condiments	0,6	0,3	1,1	0,9
Oléagineux	2,4	1,1	2,9	2,5
Fruits	0,2	0,2	0,1	0,1
Autres aliments	8,7	4,6	6,3	6,5
TOTAL alimentation	34,8	32,2	40,5	37,8
Boissons	14,5	19,3	14,0	15,1
TOTAL alimentation et boissons	49,3	51,5	54,5	52,9
Tabacs et stimulants.	5,5	3,6	3,2	3,7
Textiles habillement et chaussures	14,4	9,4	11,0	11,5
Entretien ménager	5,7	1,0	3,5	3,5
Equipement ménager.	2,4	2,1	2,0	2,1
Construction et habitat	0,7	0,4	0,8	0,7
Autres biens, services	10,7	13,8	3,8	7,0
TOTAL biens et services de consommation	88,7	81,8	78,8	81,4
TOTAL dépenses d'exploitation	7,8	10,5	11,2	10,4
Sorties de fonds	3,5	7,7	9,9	8,2
Ensemble des dépenses monétaires	100,0	100,0	100,0	100,0

montant total de l'autoconsommation selon les strates.

On s'aperçoit que le rural de la zone « mil » autoconsomme davantage de produits de l'élevage que celui des deux autres régions, ce qui est l'indice des disponibilités plus grandes en bétail, exploitables dans cette région. De même, autoconsomme-t-il davantage de céréales.

En zone « igname », l'autoconsommation se porte essentiellement sur deux groupes de produits principaux, céréales et féculents, avec prédominance des féculents.

En zone « dense », l'autoconsommation se porte davantage sur les céréales que les féculents.

En conclusion, ces tableaux n'apportent rien de nouveau puisque les caractères de l'autoconsommation ne font que refléter la nature des productions dominantes par strate.

GRAPHIQUE B - 8

PARTS RELATIVES DES CATEGORIES DE DEPENSES MONETAIRES
DE LA POPULATION RURALE
DANS LES DEPENSES MONETAIRES PAR STRATE

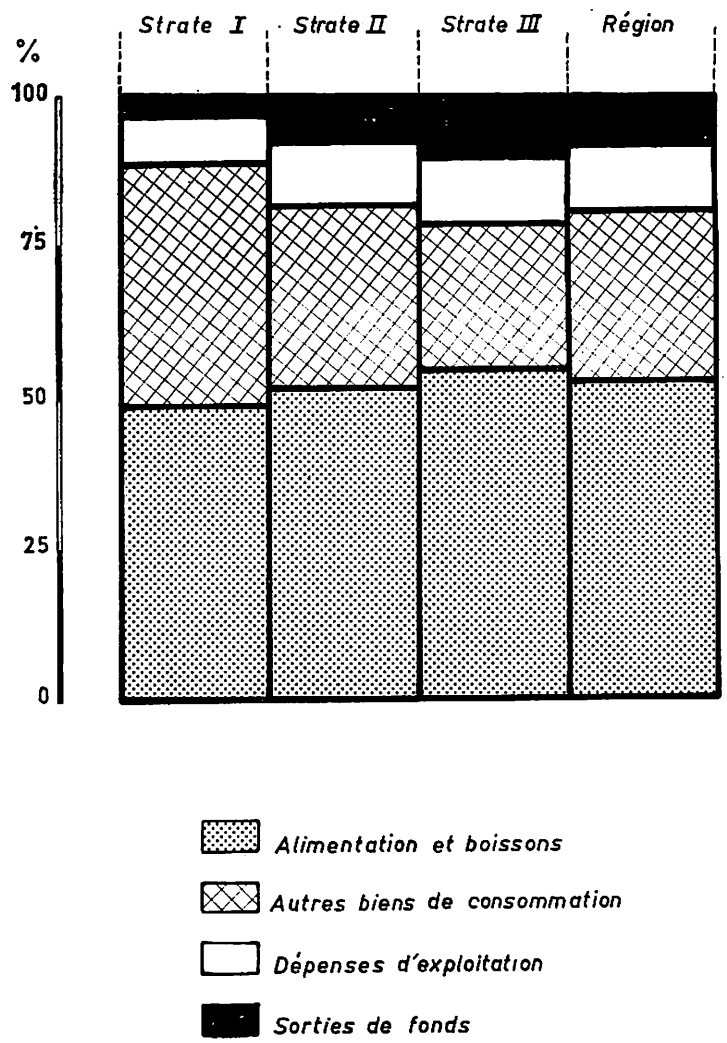

SEDES

Autoconsommation de la population rurale par grands groupes de produits selon les strates

Tableau B 50 a — Unité : F C.F.A.

Groupes de produits	Produits autoconsommés			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Viandes, poissons, volailles et œufs	735	433	141	327
Céréales	3.864	3.103	3.166	3.293
Féculents	664	4.378	2.123	2.330
Légumes	285	79	40	99
Condiments	296	179	98	157
Oléagineux	341	193	296	282
Fruits	4	2	6	4
Autres aliments	193	235	301	264
Autoconsommation alimentaire	6.382	8.600	6.171	6.756
Boissons	154	154	154	154
Autoconsommation alimentaire et boissons	6.536	8.754	6.325	6.910
Tabac et stimulants .	128	128	128	128
Bois de chauffe	500	500	500	500
Ensemble autoconsommation	7.164	9.382	6.953	7.538

Structure de l'autoconsommation de la population rurale selon les strates

Tableau B 50 b

Groupes de produits	Produits autoconsommés			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Viandes, poissons, volailles et œufs	10,2	4,6	2,0	4,3
Céréales	53,9	33,1	45,5	43,7
Féculents	9,3	46,7	30,5	30,9
Légumes	4,0	0,8	0,6	1,3
Condiments	4,1	1,9	1,4	2,1
Oléagineux	4,8	2,1	4,3	3,7
Fruits	0,1	—	0,1	0,1
Autres aliments	2,7	2,5	4,3	3,5
Autoconsommation alimentaire	89,1	91,7	88,7	89,6
Boissons	2,1	1,6	2,2	2,1
Autoconsommation alimentaire et boissons	91,2	93,3	90,9	91,7
Tabac et stimulants .	1,8	1,4	1,9	1,7
Bois de chauffe	7,0	5,3	7,2	6,6
Ensemble autoconsommation	100,0	100,0	100,0	100,0

V. - Consommation alimentaire par strate.

Les tableaux 12 et 13 reproduisent par groupes de produits la consommation totale. Les commentaires que l'on peut faire à leur sujet ne font que confirmer ce qui a été dit au sujet de l'autoconsommation.

Consommation alimentaire par tête de la population rurale par groupes de produits selon les strates

Tableau B 51 a — Unité : F C.F.A.

Groupes de produits	Consommation alimentaire			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	Strate III (Dense)	Ensemble de la Région
Viandes, poissons, volailles et œufs	1.801	1.035	918	1.124
Céréales	4.307	3.659	4.142	4.066
Féculents	807	4.469	2.401	2.539
Légumes	370	141	71	147
Condiments	336	192	169	209
Oléagineux	498	245	489	436
Fruits	13	8	11	10
Autres aliments	739	451	696	647
TOTAL dépenses alimentaires totales ..	8.863	10.200	8.897	9.178

Structure de la consommation alimentaire selon les strates

Tableau B 52 b

Groupes de produits	Consommation alimentaire			
	Strate I (Mil)	Strate II (Igname)	III (Dense)	Ensemble de la Région
Viandes, poissons, volailles et œufs	20,3	10,1	10,3	12,2
Céréales	48,6	35,9	46,6	44,3
Féculents	9,1	43,8	27,0	27,7
Légumes	4,2	1,4	0,8	1,6
Condiments	3,8	1,9	1,9	2,3
Oléagineux	5,6	2,4	5,5	4,8
Fruits	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres aliments	8,3	4,4	7,8	7,0
TOTAL dépenses alimentaires totales ..	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE VI

FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES ET CONCENTRATION DES DÉPENSES ET DES RESSOURCES

A. — FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES.

L'observation des budgets de l'échantillon unités fixes s'est poursuivie sur 12 cycles de 4 semaines, soit 48 semaines au total. Les cycles ont été regroupés, lors du dépouillement mécanographique, en 5 périodes comprenant 10 semaines chacune (2,5 cycles). Pour que les résultats soient ramenés à l'année, certains cycles ont été retenus 1,5 ou 2 fois; les données recueillies pendant ces cycles ont été pondérées par l'inverse de ce nombre.

Finalement les périodes retenues correspondent aux dates suivantes :

Période 1 : 2 juillet 1962 au 10 septembre 1962.
Période 2 : 11 septembre 1962 au 19 novembre 1962.
Période 3 : 20 novembre 1962 au 28 janvier 1963.
Période 4 : 29 janvier 1963 au 8 avril 1963.
Période 5 : 9 avril 1963 au 1er juillet 1963.

Les deux premières périodes se situent pendant la saison des pluies. La saison sèche couvre les périodes 3 et 4, et une partie de la période 5 pendant laquelle reprennent les pluies.

L'étude des variations saisonnières affectant des budgets ruraux ne saurait être menée sans une référence constante au calendrier agricole, l'incidence des récoltes sur le niveau des recettes et des dépenses étant déterminante. On trouvera ci-dessous les récoltes effectuées pendant les cinq périodes des retenues (1).

	Récoltes principales
Période 1	Maïs, ignames précoces, arachides.
Période 2	Arachides, maïs, ignames, riz pluvial.
Période 3	Riz de marais, mil et sorgho, ignames tardives, coton, pois de terre.
Période 4	Coton, ignames tardives.
Période 5	Néré, karité.

Si les soins à apporter aux cultures absorbent, pendant la saison des pluies, tout le temps dont disposent les cultivateurs, ils leur laissent à la saison sèche suffisamment de loisirs pour procéder au défrichement de nouvelles parcelles, construire ou réparer les greniers et les cases, se livrer à l'artisanat, effectuer les stages d'initiation et enfin célébrer les mariages et les funérailles. Les fêtes suivent le stockage des récoltes dans les greniers et les premières ventes de produits : on a alors à la fois des disponibilités monétaires accrues et des possibilités d'autoconsommation plus grandes.

On rappelle que 3 événements tout à fait exceptionnels se sont produits pendant l'année d'observation : la rencontre des Présidents Houphouët-Boigny et Modibo Keita pendant la première période, le décès du chef Gbon Coulibaly le 19 septembre 1962 et ses funérailles le 20 mars 1963. Ils ont donné lieu à des mouvements de fonds et à des achats de vêtements et d'articles textiles qui auraient autrement été différés et probablement atténués.

I. - Les recettes monétaires.

Telles qu'elles apparaissent dans le tableau B53 et dans le graphique B9, leur niveau est lié étroitement aux activités agricoles. Le total des recettes monétaires présente un maximum très accusé pendant la période 4, qui correspond à la fois à la commercialisation des récoltes, et à une plus grande activité artisanale. Inversement, les ventes des produits agricoles vivriers et des produits de l'artisanat sont minima à la fin de la saison des pluies, quand les greniers sont vides et quand les cultivateurs passent toute la journée aux champs (ou quelques semaines dans les campements).

a) Les produits agricoles vivriers subissent des variations qui ont la même allure générale que celles du total des recettes.

(1) Le rapport de l'enquête agricole présente un calendrier détaillé.

Indices de variation (1) et variations structurelles des recettes monétaires par périodes et par groupes de produits (sur 4 semaines)

Tableau B 53

Groupes de produits	Moyenne 4 semaines sur 12 mois	Période 1		Période 2		Période 3		Période 4		Période 5	
		Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	%
Céréales	100,0	109,0	29,1	57,6	21,8	81,4	20,3	125,5	20,2	126,3	31,7
Tubercules	100,0	66,2	3,1	97,7	6,6	124,6	5,5	106,9	3,1	104,6	4,6
Légumes	100,0	142,9	1,8	51,4	1,0	91,4	1,1	97,1	0,7	125,7	1,5
Condiments	100,0	209,1	0,8	63,6	0,4	90,9	0,3	36,4	0,1	81,8	0,3
Oléagineux	100,0	52,2	4,3	60,5	7,1	209,2	16,2	104,8	5,3	75,4	5,8
Fruits	100,0	40,0	0,1	120,0	0,3	240,0	0,4	60,0	0,1	—	—
Divers	100,0	55,1	1,0	71,4	1,8	95,9	1,6	112,2	1,2	167,3	2,8
TOTAL des produits agricoles vivriers	100,0	92,8	40,2	63,2	39,0	112,2	45,4	116,9	30,7	114,8	46,7
Cueillette	100,0	102,3	3,3	46,6	2,1	33,0	1,0	119,3	2,3	196,6	5,9
Pêche	100,0	43,5	0,4	8,7	0,1	91,3	0,7	91,3	0,5	256,5	2,0
Chasse	100,0	40,0	0,2	170,0	0,9	10,0	—	170,0	0,4	80,0	0,3
Elevage	100,0	136,7	33,6	101,3	35,6	138,7	32,0	68,6	10,2	55,5	12,8
TOTAL cueillette, pêche, chasse, élevage	100,0	129,0	37,5	93,5	38,7	124,1	33,7	76,1	13,4	77,1	21,0
Coton	100,0	2,7	0,3	—	0,0	3,0	0,3	463,9	30,2	29,7	3,0
Boissons artisanales	100,0	36,6	0,9	60,6	2,2	102,8	2,5	187,3	2,9	111,3	2,7
Tabac et stimulants	100,0	50,0	0,1	125,0	0,2	200,0	0,3	75,0	0,1	75,0	0,1
Textiles, habillement	100,0	59,6	5,3	55,1	7,1	48,2	4,0	192,7	10,4	145,7	12,2
Autres artisanats	100,0	68,3	2,6	53,8	2,9	132,7	4,7	130,8	3,0	112,5	4,0
TOTAL artisanat	100,0	57,8	8,9	56,3	12,4	79,5	11,5	175,5	16,4	131,1	18,9
TOTAL des ventes de produits	100,0	88,2	86,9	64,2	90,1	98,7	90,9	151,9	90,7	97,0	89,7
Entrées de fonds	100,0	133,9	8,2	50,6	4,4	98,2	5,6	114,3	4,2	103,0	5,9
20 % revente	100,0	95,8	4,9	75,4	5,5	71,1	3,5	162,7	5,1	91,5	4,4
TOTAL GÉNÉRAL	100,0	91,1	100,0	63,9	100,0	97,4	100,0	150,3	100,0	97,1	100,0

Cependant on observe, après le minimum de la 2e période (indice 63), un palier autour de la période 4 : les recettes provenant du poste ne varient pratiquement pas pendant les 3 dernières périodes et plafonnent à un niveau relativement élevé, entre les indices 112 et 117. Ce niveau est atteint à la période 3 surtout grâce à la vente des oléagineux, qui est alors à son maximum, très supérieur aux ventes des autres périodes, et voisin du produit de la vente de céréales. La vente d'ignames y atteint également un maximum très modéré. Les céréales par contre, qui plafonnent (indices 126) aux périodes 4 et 5, n'ont pas encore retrouvé au cours de la période médiane le niveau de départ.

Pour toutes les périodes, le poids des produits agricoles vivriers dans le total des recettes monétaires est prépondérant : il n'atteint cependant que 31 % au cours de la période 4, qui voit se diversifier considérablement les sources de revenu monétaire.

b) Les ventes de produits de l'élevage sont au contraire minimales pendant les deux dernières périodes, et leurs variations viennent en quelque sorte amortir celles des vivriers. Pendant les périodes 1 et 2 en effet, il semble que ces ventes sont effectuées pour assurer les revenus monétaires que ne peuvent procurer les vivriers. Le maximum des ventes est atteint au début de la saison sèche, au cours de la période 3. On remarquera que le poste élevage est, de tous les groupes de produits, celui qui procure la part la plus importante de signes monétaires pendant les trois premières périodes (34, 36 et 32 %).

c) La vente du coton, récolté en janvier et en février, ne concerne que la période 4. Elle est nulle ou négligeable pendant le reste de l'année. Les ressources monétaires que procure cette vente atteint le niveau de celles qui sont dues à la vente de l'ensemble des vivriers, formant 30 % des recettes monétaires totales de la période.

Le coton contribue ainsi largement au maximum atteint par les recettes monétaires, lors de la 4e période, et assure l'excédent comportant des recettes sur les dépenses monétaires qui la singularise.

d) Les parcelles demandent moins de soins de la part des paysans pendant la saison sèche. Les hommes peuvent se consacrer à l'artisanat (et plus

(1) *Moyenne 4 semaines calculée par pédiode* (par personne présente).

Moyenne 4 semaines calculée pour l'année.

GRAPHIQUE B_9

FLUCTUATIONS DES RESSOURCES MONÉTAIRES MOYENNES POUR 4 SEMAINES SELON LES PÉRIODES

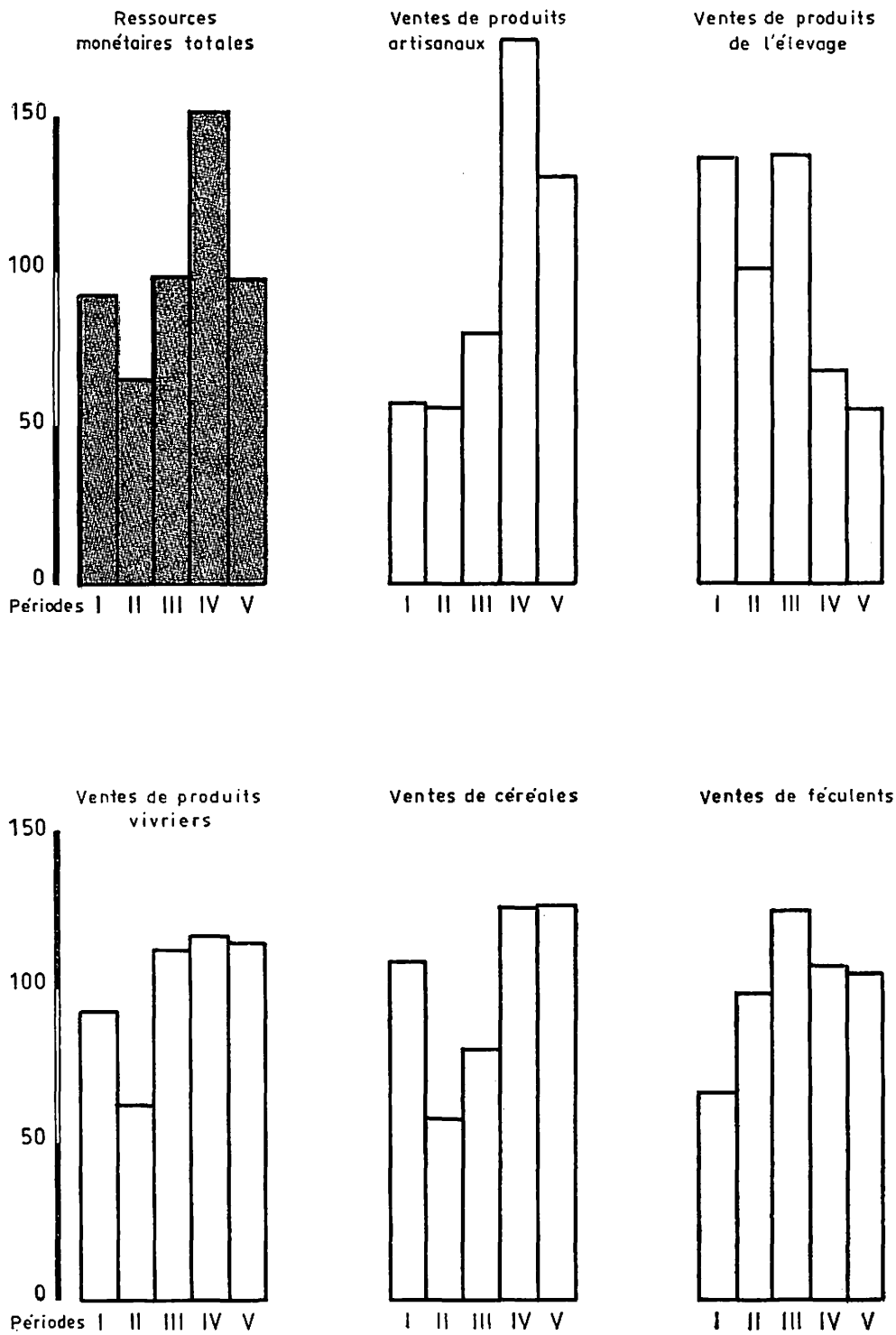

particulièrement au tissage), tandis que les femmes profitent du répit laissé par les travaux des champs pour se livrer à la fabrication du dolo, dont la consommation augmente considérablement pendant les fêtes, et au petit commerce, dont les recettes sont maxima à cette époque de l'année. Les ventes des produits de l'artisanat atteignent en période 4 l'indice maximum de 176, pour redescendre à 131 en période 5.

La part de la vente des textiles, qui oscille pendant les 3 premières périodes de 4 à 7 %, passe à 10 % au cours de la 4e période (qui est celle où se situe le maximum des ventes en valeur absolue) et à 12 % au cours de la 5e.

II. - Les dépenses monétaires.

Leurs variations sont moins importantes que celles des recettes, qui ont un caractère saisonnier plus marqué (voir le tableau B54 et le graphique B10).

a) On peut distinguer deux niveaux de dépenses monétaires :

— La dépense monétaire sur 4 semaines atteint le niveau le plus bas (indices 85 et 89) pendant les périodes 2 et 3, qui correspondent à la fin de la saison des pluies et au début de la saison sèche. Si on remarque que pendant la période 2 le total des achats non alimentaires est minimum et que les achats d'alimentation sont encore à un niveau relativement élevé (ils sont minima au cours de la période 4), il semble que les dépenses sont limitées pendant la période 2 par l'absence de disponibilités monétaires. En effet, les recettes sont également au plus bas pendant cette période, pendant laquelle on attend les premières récoltes de riz et de mil, qui permettront à la fois de limiter la dépense alimentaire par une augmentation de l'autoconsommation, et d'accroître les achats de biens non alimentaires (articles textiles au premier chef).

— Pendant les périodes 4, 5 et 1, la dépense monétaire sur 4 semaines est nettement supérieure. Ces périodes suivent immédiatement celles où les recettes sont les plus élevées. Le niveau atteint par les dépenses ne résulte pas des mêmes facteurs selon les périodes.

Indices de variation (1) et variations structurelles des dépenses monétaires par périodes et par groupes de produits (sur 4 semaines)

Tableau B 54

Unités : Indices
Pourcentages

Groupes de produits	Moyenne 4 semaines sur 12 mois	Période 1		Période 2		Période 3		Période 4		Période 5	
		Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	%	Indice	%
Viandes, poissons, volailles, œufs	100,0	106,4	14,1	94,5	15,8	74,5	11,9	76,6	10,3	153,1	19,2
Céréales	100,0	172,1	16,1	100,5	11,8	77,5	8,8	54,8	5,2	100,0	8,9
Féculents	100,0	51,8	1,8	120,6	5,2	129,1	5,3	105,0	3,6	97,9	3,2
Légumes	100,0	121,1	0,5	78,9	0,5	84,2	0,5	115,8	0,5	115,8	0,5
Condiments	100,0	100,0	1,2	77,1	1,1	106,2	1,5	122,9	1,4	108,3	1,2
Oléagineux	100,0	143,5	2,9	89,4	2,3	91,8	2,3	74,1	1,6	102,4	2,0
Fruits	100,0	66,6	0,1	66,6	0,1	133,3	0,1	133,3	0,1	133,3	0,1
Autres aliments	100,0	124,3	8,1	81,3	6,6	109,0	8,5	98,9	6,5	91,4	5,6
TOTAL de l'alimentation	100,0	123,3	44,8	94,9	43,4	88,7	38,9	79,5	29,2	118,2	40,7
Boissons	100,0	91,8	3,5	87,3	4,2	99,4	4,6	117,7	4,5	107,6	3,9
Tabacs et stimulants	100,0	117,6	4,5	109,4	5,3	101,9	4,7	84,3	3,3	91,8	3,3
Coton	100,0	50,0	—	100,0	0,1	125,0	0,1	200,0	0,2	25,0	—
Textiles, habillement	100,0	90,1	16,3	66,8	15,2	105,2	23,0	127,0	23,2	115,5	19,0
Entretien ménager	100,0	91,9	3,6	95,0	4,6	104,4	4,9	111,9	4,4	100,0	3,7
Construction, habitat	100,0	13,9	0,1	8,3	0,1	44,4	0,5	255,6	2,3	180,6	1,5
Equipement ménager	100,0	95,1	2,3	94,1	2,9	102,0	3,0	78,4	2,0	131,4	3,1
Matériel d'exploitation	100,0	67,3	5,0	69,6	6,5	55,6	5,0	100,3	7,5	212,7	14,9
Services	100,0	124,6	2,0	76,9	1,5	133,8	2,5	92,3	1,5	76,9	1,1
Divers	100,0	62,3	1,1	31,9	0,7	166,7	3,4	187,0	3,1	56,5	0,9
TOTAL non alimentaire	100,0	87,9	38,4	74,9	41,1	98,0	51,7	117,7	52,0	126,2	52,3
TOTAL des achats de biens et services	100,0	103,9	83,2	84,0	84,5	93,8	90,6	100,3	81,2	122,6	93,0
Sorties de fonds	100,0	133,6	16,8	98,4	15,5	61,9	9,4	147,6	18,8	58,4	7,0
TOTAL GÉNÉRAL	100,0	107,1	100,0	85,3	100,0	88,8	100,0	105,9	100,0	113,1	100,0

GRAPHIQUE B_10

FLUCTUATIONS DES DÉPENSES MONÉTAIRES MOYENNES POUR 4 SEMAINES SELON LES PÉRIODES

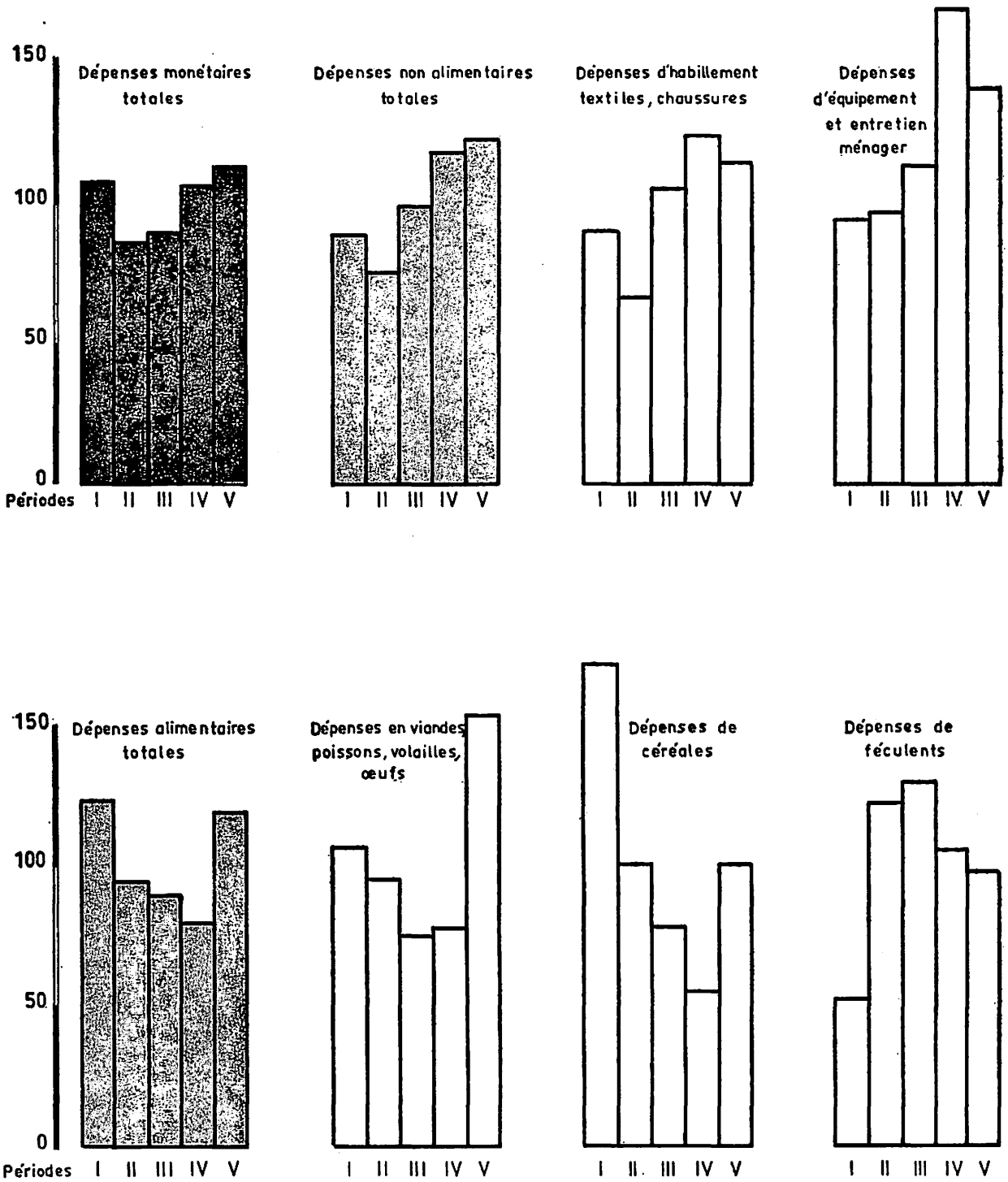

Le maximum atteint pendant la période 5 (indice 113) est la conséquence d'un accroissement des achats alimentaires (viandes et céréales) par rapport aux périodes précédentes, et surtout des achats de biens non alimentaires, particulièrement le matériel d'exploitation (indice 213).

Les périodes 4 et 1, encadrant la période 5, ont des dépenses dont la structure est très différente : le niveau des achats alimentaires, minimum pendant la 4e période (indice 80), atteint son maximum à la période 1 (indice 123) ; les achats de biens non alimentaires sont élevés dans les 2 cas, ainsi que les sorties de fonds.

b) *Variations des principaux postes de dépenses.*

— Les achats d'alimentation, et la part de ces achats dans le total des dépenses monétaires, diminuent régulièrement depuis la première période jusqu'au début de la saison sèche, puis augmentent à partir de la 5e période. Les dépenses alimentaires forment encore 29 % du total, lorsqu'elles sont minima, et atteignent 45 % pendant la période 1.

A l'exception de la période 1, les achats de viandes, poissons, volailles et œufs sont les plus importants du groupe. Ils accusent un maximum marqué au cours de la période 5, représentant près de 1/5e des dépenses monétaires. Les recettes monétaires de la période 4 sont donc, pour une part importante, affectées à l'achat d'aliments nobles.

La part minima des achats de viandes, poissons et œufs est supérieure à 10 % du total des dépenses (période 4).

Ces achats sont inférieurs à ceux de céréales pendant la 1re période, qui sont alors les plus forts. Les achats de céréales (16 % des dépenses), consécutifs aux importantes ventes de céréales des périodes 4 et 5, semblent avoir pour objet de diversifier les produits de la récolte. Le minimum atteint au cours de la période 4, reflète un accroissement de l'autoconsommation. Les achats ne représentent plus que 5 % de la dépense monétaire totale.

— Les achats de biens et services non alimentaires sont très supérieurs aux achats d'alimentation pendant les 3 dernières périodes, traduisant ainsi le confort tout relatif que connaissent les Sénoufos pendant la saison sèche et le début des pluies, du point de vue monétaire.

Ils diminuent à partir de la 5e période, et sont minima au cours de la période 2. Les achats de biens alimentaires leur sont supérieurs pendant la saison des pluies (période 1 et 2).

Le poste « textiles » est important pour toutes les périodes. Les achats de textiles, minima à la période 2 (indice 67) doublent presque lorsqu'on passe à la période 4 (indice 127), pendant laquelle ont lieu les mariages et les secondes (ou grandes) funérailles.

Les achats de matériel d'exploitation sont très modestes pendant les 3 premières périodes puisqu'ils sont à peine supérieurs aux dépenses de boissons ou à celles de tabac et stimulants. Ils augmentent à partir de la 4e période pour atteindre un niveau élevé au cours de la 5e période, représentant 15 % de la dépense monétaire totale. Les disponibilités monétaires accrues de la 4e période permettent le renouvellement de l'outillage agricole nécessaire à la préparation des sols, et également les achats de bicyclettes.

Les dépenses pour l'entretien ménager restent très stables tout au long de l'année. Il en va de même pour les dépenses d'équipement ménager, à l'exception toutefois d'un léger accroissement pendant la dernière période. En ce qui concerne la construction et l'habitat, les dépenses sont pratiquement nulles jusqu'à la période 4 (saison sèche), où les travaux de cases battent leur plein; elles n'atteignent cependant, à leur maximum, que 9 francs par personne présente (pour 4 semaines).

III. - Les sorties de fonds.

Il semble que le niveau de la première période soit dû à des raisons purement conjoncturelles (visite des Présidents), ainsi que celui de la période 2 (décès du Chef Gbon Coulibaly). Le maximum atteint au cours de la période 4 est lié aux fêtes traditionnelles de la saison sèche. Les sorties de fonds forment alors près de 20 % de la dépense monétaire, et leur part est supérieure à celle de tous les autres postes, exception faite du poste « textiles ».

Elles constituent le poste le plus important de la 1re période et viennent encore au second rang pendant la période 2, qui est pourtant celle où les signes monétaires sont les plus rares. Les sorties de fonds ont pu avoir lieu, au cours de cette période, à la suite de la réduction des achats de textiles. Ceci montre qu'il est impératif d'offrir des cadeaux, dut-on réduire ses autres dépenses.

B. — DISTRIBUTION DES BUDGETS (1).

I. - Distribution selon le niveau de dépenses monétaires.

La dépense moyenne par unité budgétaire s'établit à 5.882 francs pour une période de 4 semaines (76.470 francs par an). Sur 60 unités budgétaires cependant, 41 ont une dépense monétaire inférieure à ce niveau, et la dépense de la moitié des budgets n'atteint pas 4.200 francs par mois. La distribution des U.B. selon leur dépense monétaire est donc très dissymétrique, le mode se situant, par rapport à la moyenne, du côté des plus faibles dépenses, dans la tranche 1.500-2.999 francs de dépenses monétaires sur 4 semaines.

On saisit mieux la disparité entre la répartition des unités budgétaires et celle de la dépense monétaire en la présentant sous forme cumulée dans le tableau ci-après et dans le graphique B11 (2).

Répartition des budgets et de la dépense monétaire selon le niveau des dépenses monétaires sur quatre semaines

Tableau B 55

Niveau de dépenses monétaires, en F C.F.A.	Dépenses monétaires inférieures à ce niveau	
	Pourcentage des budgets	Pourcentage de la dépense monétaire totale
1.500	6,7	1,4
3.000	31,7	10,8
4.500	55,0	26,1
6.000	68,3	38,3
9.000	81,6	54,4
15.000	93,3	77,4
30.000	100,0	100,0

La moitié des unités budgétaires contribue à moins du quart de la dépense monétaire totale, tandis que le 1/5e des budgets dont la dépense est la plus élevée réalise 50 % des dépenses monétaires.

Cependant l'inégalité entre la répartition de la dépense monétaire et celle des budgets est considérablement atténuée par la prise en considération de la taille des unités budgétaires.

II. - Distribution des unités budgétaires selon leur taille.

On relève une forte corrélation négative entre la taille des unités budgétaires et la dépense monétaire par personne présente : celle-ci est la plus faible dans les plus grandes unités.

On retrouve ici le résultat déjà observé dans l'analyse des strates : les plus faibles dépenses sont observées dans la strate 2 où les unités budgétaires sont de taille très supérieure, en moyenne, à celle des autres strates.

Tableau B 56

Taille des unités budgétaires (selon le nombre de journées de présence)	Nombre de budgets	Nombre moyen de personnes présentes	Dépense monétaire moyenne par personne présente et par an (en F C.F.A.)
1 à 2 personnes	3	1,67	13.988
3 à 4 »	4	2,50	13.181
5 à 6 »	5	5,00	11.672
7 à 8 »	6	6,83	8.341
9 à 10 »	6	9,17	5.453
11 à 14 »	10	11,60	5.537
15 à 20 »	11	16,18	4.814
21 à 50 »	15	32,87	3.963
Ensemble	60	15,38	4.970

Une courbe de concentration représentant la distribution des budgets selon le niveau de dépense par personne présente serait notablement plus rapprochée de la diagonale d'équi-répartition que ne l'est la courbe B11 présentée ici.

GRAPHIQUE B.11

COURBE DE CONCENTRATION DES DÉPENSES MONÉTAIRES

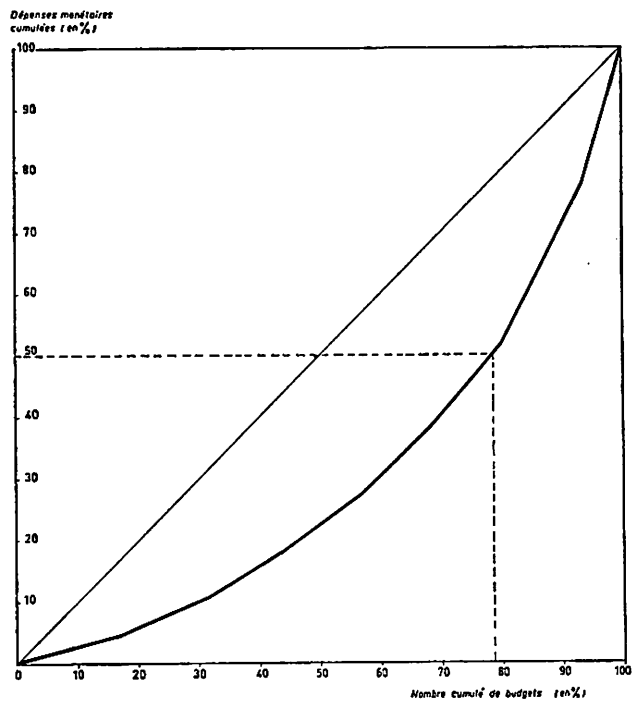

(1) D'après l'enquête budget « Unités Fixes ».

(2) La représentation graphique de ces chiffres en coordonnées log × log est sensiblement éloignées de celle d'une distribution de Pareto. Il en va de même pour les recettes monétaires.

C. — CONCENTRATION DES RESSOURCES GLOBALES.

L'analyse des « Budgets Consommation » telle qu'elle est conduite dans la Première Section de ce Rapport n'aborde pas le problème de la répartition des ressources dans la population étudiée.

L'analyse des « Budgets Consommation » par strate jette un peu de lumière sur cette répartition, en faisant apparaître les différences du montant moyen des ressources d'une région à l'autre. Elle ne nous dit rien par contre de la répartition effective des ressources dans la population d'une même strate.

En fait, les éléments nécessaires à l'étude de ce phénomène, nous font défaut, tant à l'échelon géographique des strates qu'à l'échelon géographique de l'ensemble de la Région.

Cette lacune est due au schéma même des enquêtes « Budgets Consommation » en unités tournantes, et aux méthodes d'extrapolation découlant de ce schéma.

Toutefois, nul n'ignore l'importance socio-économique de la répartition des ressources dans un milieu économique donné, et on a jugé utile, sinon nécessaire d'aborder cette question avec les moyens disponibles.

L'établissement d'une courbe de répartition des ressources présupposerait que les 400 « Budgets-Consommation » observés par groupe de 40 par cycles périodiques échelonnés sur 12 mois aient été préalablement rendus comparables, autrement dit qu'on ait procédé à leur normalisation.

Or, les méthodes utilisées lors du dépouillement ne passent pas par cette normalisation à l'échelon de l'unité observée.

On se trouve donc en présence des données observées, brutes, des 400 « Budgets Consommation », toutes strates réunies. C'est à partir de ces données de base que l'on a tenté d'établir une courbe de répartition des ressources pour l'ensemble de la Région.

On est parti de l'hypothèse suivante, à savoir que les variations saisonnières ne jouent pas un rôle de distorsion trop grand au cours d'une période d'observation de deux cycles. Les 80 « Budgets Consommation » observés pendant une période de deux cycles sont donc considérés comme comparables, et leurs caractéristiques extrapolées à l'ensemble du domaine d'étude. On obtient ainsi les éléments nécessaires à la construction d'une courbe de répartition des ressources par période. Le tableau B57 et le graphique B12 montrent les résultats de ces opérations.

Il va de soi que ces résultats fondés sur une hypothèse fragile et à partir d'un échantillon, relativement restreint par période, n'ont qu'une signification bien relative et que la plus grande prudence est de mise quant à leur utilisation et à leur interprétation.

GRAPHIQUE B-12

CONCENTRATIONS DES RESSOURCES TOTALES DE LA POPULATION RURALE PAR PERIODES

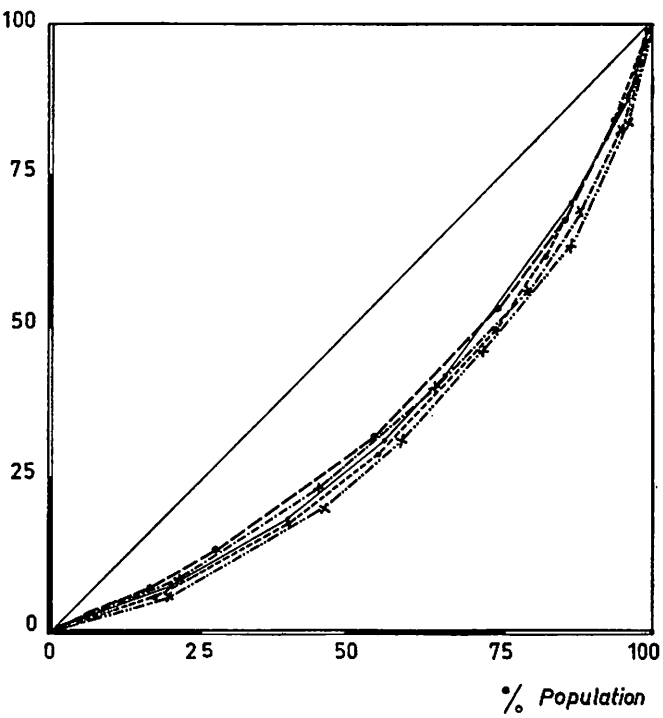

Toutefois, on est surpris, par la constance, de la forme de ces courbes. Ce qui voudrait dire que, quelle que soit la période observée, les taux de répartition des ressources demeurent constants, les valeurs absolues seules subissant les influences saisonnières.

On est de ce fait tenté de faire abstraction des tracés des courbes prises une à une, pour ne plus considérer que le nuage de points que forment sur le graphique les données de leur construction. On pourrait dès lors décrire une courbe moyenne qui donnerait une description grossière du phénomène de répartition des ressources.

Il apparaîtrait ainsi que, tout en restant dans des ordres de grandeur, 50 % de la population rurale totale ne dispose que de 25 % des ressources totales, 75 % de la population dispose de 50 % des ressources, et que 85 % de la population dispose de 70 % des ressources.

Qu'est-ce à dire, sinon, que l'on ne peut parler de concentration accentuée des ressources, aux mains d'un certain nombre, et que la forme de cette courbe moyenne imaginaire s'inscrit très bien dans le schéma socio-économique de la population sénoufo décrite dans les analyses sociologiques et agricoles. La conception socio-économique de la juste répartition des ressources décrite par ces enquêtes n'est en rien contredite par l'existence à l'échelon régional de tranches différentes de ressources.

En effet, la mise en exécution de juste répartition des terres et des ressources en général s'exerce d'abord et surtout à l'échelon du village ou d'une micro-région. Il convient en outre de ne pas oublier que l'on est dans une économie à caractère d'auto-subsistance très prononcé, et que l'élément déterminant quant à la création des ressources est constitué par la production des biens de consommation en général, et des produits alimentaires en particulier. Les niveaux différents de cette production sont la base même de la répartition des ressources globales.

L'équitable répartition des terres cultivables d'un terroir villageois n'engendre pas automatiquement l'égalité de la production des terres ainsi réparties. A supposer que l'on veuille rétablir l'égalité après les récoltes par une redistribution équitable des ressources, on comprend que cette redistribution puisse être faite au niveau d'un village ou d'une microzone, elle est cependant matériellement impossible, au niveau de l'ensemble de la Région. Les différences subsistent qui sont dues, avant tout, à des facteurs écologiques. (Voir sur ce point la 2e section, chap. III du rapport agronomique traitant du revenu des exploitations types.)

Pourcentages cumulatifs de la distribution de la population et des ressources globales de la zone rurale, par tranches de ressources par tête et pour 4 semaines selon les périodes

Tableau B 57

Tranches de ressources par tête, 4 semaines, inférieures à	Pourcentages cumulatifs									
	Période I		Période II		Période III		Période IV		Période V	
	Population	Ressources	Population	Ressources	Population	Ressources	Population	Ressources	Population	Ressources
300 F C.F.A...									19,4	6,0
400 » » ..	19,4	6,2	17,4	6,8			17,6	6,2		
500 » » ..			27,1	12,7	21,1	9,1			44,8	20,0
600 » » ..	38,5	17,7	52,7	31,7			39,1	18,0		
700 » » ..					44,0	23,5			58,3	31,5
800 » » ..	54,7	31,2					53,8	29,9		
900 » » ..			73,6	53,4	63,0	40,0			72,1	46,5
1.000 » » ..	64,7	42,4					73,5	49,6	85,5	64,3
1.100 » » ..										
1.200 » » ..	86,2	71,3	84,6	68,1	78,8	56,1	82,0	62,4		
1.300 » » ..										
1.400 » » ..										
1.500 » » ..	95,7	86,7	97,2	89,7	88,5	69,0	92,2	80,7		
2.000 » » ..									95,3	82,2
2.500 » » ..					94,2	80,9				
Limite	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CONCLUSIONS

Tels qu'ils viennent d'être présentés, les Résultats des Enquêtes « Budgets » et « Budgets Consommation » caractérisent à grands traits l'économie de la population rurale de la Région Nord, en voici les éléments essentiels :

En premier lieu, la population rurale du pays sénoufo vit dans un monde économique presque totalement en marge du mouvement économique national. Les échanges interrégionaux, facteur primordial d'intégration économique nationale, sont en effet réduits à un strict minimum. On exporte

certes des produits vivriers, un peu de coton, des textiles de fabrication locale artisanale, des produits animaux, et les recettes de ces exportations couvrent les importations des biens venus de l'extérieur. Le niveau de ces échanges demeure cependant très bas. Le montant des dépenses budgétaires, consacrées par les ménages aux achats de produits étrangers, et la gamme même de ces biens, sont significatifs en soi : 1.440 F CFA par tête et par an, affectés aux achats de produits alimentaires de base, tels que le sucre et le sel, aux produits d'entretien de première nécessité, tels que le pétrole, aux produits textiles, aux bicyclettes et au petit outillage. Ces entrées de produits étrangers représentent par ailleurs 25 % des dépenses monétaires totales, et 10 % des dépenses totales monétaires et non monétaires de la population rurale. Le lien qui relie le monde économique rural au monde économique national est donc relativement mince, et l'impression qui se dégage de cet état de fait est de se trouver en face d'un univers économique presque entièrement replié sur lui-même.

Cet univers économique apparaît pauvre dans son ensemble. Les ressources globales des ménages, monétaires et non monétaires, s'élèvent, en moyenne pour l'ensemble de la population rurale, à quelque 13.710 F CFA par tête et par an. Les dépenses globales, monétaires et non monétaires, absorbent en moyenne l'ensemble de ces ressources. Les niveaux, tant des ressources que des dépenses, varient à l'intérieur de la Région, en fonction avant tout de facteurs écologiques. Le niveau le plus élevé est atteint en strate « Igname », région plus favorisée par les ressources agricoles; les niveaux les plus bas sont le fait des populations les plus déshéritées de la strate « dense ». Entre les deux se situent les populations de la sous-zone la plus favorisée de la zone « dense », puis la population de la strate « mil » en général.

Les différences écologiques, comme le fait voir l'enquête agricole, expliquent presque à elles seules les variations du niveau des ressources et des dépenses d'une micro-région à l'autre. Malgré les différences, on ne saurait parler de concentrations des richesses au sens socio-économique de ce terme.

En outre, la tendance à maintenir l'équilibre des ressources et des dépenses peut être considérée comme générale. Cet équilibre est maintenu, avec plus ou moins de difficultés, dans les micro-régions les plus pauvres, et en général pour les budgets les plus bas; il est plus facilement atteint dans les micro-régions les plus favorisées, et en général pour les budgets les plus élevés. On ne peut guère parler d'épargne, sinon en donnant à ce terme une signification très atténuée. Il est en effet certain que les ménages se constituent quelques réserves monétaires, afin de subvenir à des dépenses exceptionnelles, lesquelles ne sont que, dans des cas extrêmement rares, des dépenses d'investissement.

Plus riches ou plus pauvres, les « *Budgets Consommation* » *définissent le caractère d'auto-subsistance de l'économie rurale régionale.* La part considérable que représente l'autoconsommation alimentaire, près de 55 % tant des ressources globales que des dépenses globales, témoigne de l'autonomie que conservent les unités budgétaires par rapport au milieu économique ambiant; cette part déjà considérable d'indépendance, donc de non intégration économique apparaîtrait encore plus grande si l'on avait pu mesurer toute l'autoconsommation des biens et services artisanaux produits par les membres des unités budgétaires. On sait, en effet, que conjointement à la satisfaction des besoins alimentaires, l'unité budgétaire tend à subvenir elle-même et autant qu'elle peut à ses besoins en matière d'habitat, d'équipement et d'entretien ménager, et d'habillement. Il apparaît en outre que la tendance à l'auto-subsistance s'accentue lorsque la taille des unités budgétaires est plus grande.

On est donc, en fait, dans un milieu économique particulier où la distinction précise entre ressources et dépenses existe davantage dans l'esprit de l'observateur que dans la réalité des faits. Production et consommation se répondent, se confondent même dans bien des cas, l'autosatisfaction des besoins créant en même temps les ressources budgétaires. Dans une telle conception économique, la consommation explique la production et la diversité des besoins la multiplicité des activités : un tel schéma implique également que l'on n'a recours au milieu économique ambiant que dans la mesure où l'on ne peut de soi-même subvenir à tous ses besoins.

Dans l'univers étudié, ce recours aux autres est fonction de la potentialité de production des unités budgétaires. En strate « igname », plus favorisée du point de vue des richesses potentielles, et où les unités budgétaires atteignent en général des tailles moyennes élevées, l'autosubsistance atteint le taux le plus haut : l'autoconsommation alimentaire à elle seule représente 66 % des dépenses totales monétaires et non monétaires; tout porte par ailleurs à penser que l'autoconsommation des autres biens de consommation est ici aussi la plus importante.

Au contraire, la richesse potentielle diminue-t-elle, et la taille de la cellule économique de base devient-elle plus petite, on assiste à une baisse marquante du taux de l'autoconsommation en général, et de l'autoconsommation alimentaire en particulier; conjointement la spécification des tâches apparaît et entraîne l'augmentation des

échanges. Ainsi en est-il d'une grande partie de la strate « dense », aux structures démographiques plus effritées, moins favorisée par la nature, et où l'occupation des sols atteint un maximum. L'autoconsommation alimentaire ne représente plus ici que 51 % des dépenses globales monétaires et non monétaires.

En strate « mil », la situation paraît relativement proche de celle observée en strate « dense » et le taux d'autoconsommation par rapport aux dépenses totales alimentaires est de 53 %.

Quelle signification économique donner aux échanges dans un tel schéma ? Les échanges non monétaires annoncent bien une rupture d'avec une conception économique d'autosubsistance parfaite. En soi, ils ne sont pourtant guère autre chose, qu'un aspect particulier de l'autoconsommation : l'idée de profit est, en principe, absente dans ce type de transaction et, de ce fait, les échanges en nature ne paraissent pas pouvoir être considérés comme un facteur dynamique quant à l'augmentation de la production.

Qu'en est-il des échanges monétaires ? En premier lieu, ils sont extrêmement bas, quelles que soient les strates. Si les ressources monétaires semblent favoriser une certaine épargne en strate « igname », le simple équilibre recettes-dépenses paraît plus malaisé dans les deux autres strates. Les dépenses monétaires sont les plus élevées en strate « dense » où l'autoconsommation alimentaire est au niveau le plus bas, respectivement 6.121 F CFA et 6.953 F CFA; elles sont de 4.438 F CFA en strate « igname » où le montant de l'autoconsommation alimentaire atteint 9.382 F CFA, et se situent à 5.854 F CFA en strate « mil » où l'autoconsommation est de l'ordre de 7.164 F CFA.

En second lieu, les échanges monétaires ont une orientation très nette : ils vont, pour l'ensemble de la région, à raison de plus de 80 % aux achats de biens et services de consommation. Plus de la moitié des dépenses monétaires sont orientées vers les achats de produits de bouche (alimentation et boisson), 53 %, et ce pourcentage ne subit que peu d'écart d'une strate à l'autre, bien que les montants en valeurs absolues varient de façon plus substantielle : ils sont de 3.335 F CFA en strate « dense », de 2.888 F CFA en strate « mil » et de 2.288 F CFA en strate « igname », représentant respectivement 55 %, 52 % et 49 % des dépenses monétaires totales. Autrement dit, la constance de la tendance est claire; les ressources monétaires vont en priorité aux produits de bouche.

En outre, les autres dépenses de consommation, c'est-à-dire les dépenses de biens et services non alimentaires, atteignent, en valeur absolue, un niveau à peu près équivalent dans les strates « mil » et « igname », un peu plus de 1.300 F CFA, et un niveau un peu supérieur en strate « dense », environ 1.500 F CFA. Par contre, proportionnellement, la part relative que représentent ces dépenses dans les dépenses monétaires totales est de 39 % en strate « mil », de 30 % en strate « igname » et de 24 % seulement en strate « dense ». Autrement dit, il apparaît bien que le rural sénoufo cherche en priorité à résoudre ses problèmes alimentaires.

Il apparaît enfin que les investissements d'exploitation sont réduits à un strict minimum. Peut-on même qualifier d'investissement les quelques 600 F CFA, par tête et par an, consacrés aux dépenses d'exploitation, si l'on sait que ce montant inclut aussi bien les dépenses de main-d'œuvre, les achats de bicyclettes, que le matériel d'exploitation, celui-ci se réduisant en fait à un petit outillage sommaire ? Il ne semble pas, que de ce point de vue particulier, on puisse parler d'habitudes différentes d'une strate à l'autre.

Ainsi, il apparaît donc que les échanges monétaires grignotent quelque peu un schéma économique d'autosubsistance, mais n'ont point encore sorti la population rurale d'un système d'économie de simple subsistance. Ils apparaissent davantage comme un moyen plus commode que le troc, dans les échanges de biens procurés par une production statique, où le seul investissement est un investissement humain.

Dès lors, et dans l'état actuel de l'économie sénoufo, il paraît difficile de les considérer comme un facteur de dynamisme économique. Ils ont cependant une valeur en tant que point de départ d'une intégration économique progressive.

Dans cette analyse, on s'est contenté de présenter des faits en analysant les Budgets des ménages. A elle seule cette analyse est incomplète. Les rapports agronomiques et sociologiques éclairent ces faits, comme leur cohérence se trouve vérifiée à l'occasion des comptes économiques régionaux. Il n'était pas possible de reprendre ici l'essentiel des conclusions de ces rapports auxquels le lecteur voudra bien se reporter en cas de besoin.

NOTES
SUR
L'ARTISANAT

INTRODUCTION

L'artisanat dans la région de Korhogo présente une physionomie particulière due, d'une part à ce que les artisans ont presque toujours une activité secondaire (la culture) et à ce que l'artisanat est souvent, pour les cultivateurs, un moyen subsidiaire d'accroître leurs ressources monétaires, et d'autre part à ce que les artisans sont très souvent en castes. Une étude de l'artisanat se heurte ainsi à un certain nombre de difficultés :

— Les effectifs d'artisans sont très mal connus. L'enquête démographique a saisi la profession principale des chefs d'unités budgétaires. Elle n'a donc pas enregistré parmi les artisans, les cultivateurs qui sont, à titre secondaire, des artisans. De plus l'échantillon tiré pour l'enquête démographique comptait vingt villages, et s'il suffisait à donner des chiffres significatifs pour l'ensemble de la population, il était beaucoup trop petit pour qu'on puisse en tirer des conclusions valables sur les effectifs de chaque profession artisanale, très minoritaires dans la population.

— La proportion du temps consacrée à l'artisanat, et celle du temps passé à la culture, varient d'un artisan à l'autre, et selon les saisons. La valorisation de la journée de travail de l'artisan est ainsi rendue impossible, à moins de mener une enquête spécialement destinée à l'étude de l'artisanat. Cette enquête tiendrait compte de la taille des familles d'artisans et mesurerait l'aide apportée aux artisans par les membres de leur famille.

— Une autre difficulté vient du caractère de la société sénoufo : l'influence des relations personnelles entre agents sur la fixation des prix, ainsi que les vertus magiques attribuées à certains objets, impossibles à quantifier, rendent délicate la détermination des prix moyens.

Il a toutefois paru utile de tenter une évaluation du chiffre d'affaires des groupes d'artisans les plus importants. On a utilisé, autour du cadre fourni par la comptabilité économique régionale, certains résultats de l'enquête budget-consommation, des interviews d'artisans, et des questionnaires sur les opérations des douze derniers mois.

Toutes les professions examinées présentent un trait commun : le revenu du travail y dépasse, toujours très largement, le capital d'exploitation.

LE TISSAGE

L'enquête démographique estime à 3.510 le nombre de tisserands de la région (Korhogo et Ferkéssédougou exclus). 947 d'entre eux, un peu plus du quart, sont sénoufos. On a dénombré lors du recensement de Korhogo 238 chefs de famille tisserands, dont 73 sénoufos. En tenant compte de l'agglomération de Ferkéssédougou, le nombre total des tisserands de la région est voisin de 3.900-4.000.

En 1938, la commission d'enquête dans les T.O.M. évaluait à 1.600 les effectifs de tisserands pour les deux subdivisions de Korhogo et de Ferkéssédougou qui couvrent, il est vrai, un territoire plus réduit que le domaine d'étude de la mission S.E.D.E.S. Le rapprochement de ces deux chiffres (1.600 et 3.900) indique néanmoins une croissance importante du nombre des tisserands.

En outre, un certain nombre de Sénoufos qui se sont déclarés cultivateurs au moment de l'enquête démographique, se livrent au tissage pendant une partie de la saison sèche, dès qu'ils en ont le loisir.

Selon Holas, le développement du tissage est lié à l'adoption des habitudes mandés, concomitante à l'extension de l'Islam. Il ne faut pas en inférer pour autant que tous les tisserands sont Musulmans : la quasi-totalité des tisserands sénoufos est restée animiste.

Il convient d'ailleurs de distinguer les tisserands sénoufos des tisserands dioulas, dont la situation économique est très différente. Il existe autour de Korhogo des villages dioulas où les hommes se consacrent uniquement au tissage, tout au long de l'année (Katia-Diaouala, Ouaraniéné, etc.). Les villageois y disposent de peu de parcelles de culture, et la part des revenus monétaires consacrée à l'achat de produits alimentaires est plus importante que chez les tisserands sénoufos. Ces derniers ne travaillent au métier que pendant la saison sèche, en menant parallèlement à leurs activités artisanales la culture de leurs parcelles qui leur permet d'autoconsommer une grande partie de leur alimentation. Le produit de l'artisanat leur procure des ressources supplémentaires, tandis

que le tissage, chez les Dioulas, exclut pratiquement la culture.

Un second facteur contribue à expliquer la meilleure situation des tisserands sénoufos. Les Sénoufos ont l'habitude d'envelopper le corps de leurs morts d'une quantité de pagnes d'origine locale qui varie selon l'importance de la situation sociale qu'occupait le défunt, son âge et la position du village; de 8 à 40 pagnes pour un mort ordinaire, jusqu'à 100 et 150 pagnes pour une « personnalité », (à Kanoroba, 43 pagnes ont ainsi été utilisés pour une femme de 34 ans). Les décès sont donc pour les Sénoufos l'occasion d'une énorme consommation de produits de tissage. Les Dioulas, par contre, n'utilisent pour la même circonstance que deux ou trois pagnes, et de préférence des pagnes de Gonfreville.

Ainsi les tisserands sénoufos, disposant d'une autre source de revenus, peu nombreux dans les villages (deux ou trois au plus) et assurés d'un marché suffisant, ajustant d'ailleurs leur production à la demande, se trouvent dans une situation bien plus confortable que les tisserands dioulas. Ceux-ci subissent la concurrence croissante des produits du tissage mécanique des filatures de Gonfreville et des tissus imprimés importés d'Europe. De plus, ils ressentent fortement une restriction des débouchés consécutive à l'adoption d'habitudes vestimentaires nouvelles, les vêtements de coupe européenne (neufs, ou sous forme de « friperie ») se substituant de plus en plus aux boubous traditionnels. Enfin, si le courant commercial vers l'extérieur de la région (qui, au siècle dernier, drainait vers Grand Lahou une énorme quantité de produits du tissage) subsiste encore dans une certaine mesure, il est largement compensé par l'importation de produits manufacturés.

Matériel de l'artisan.

Le tisserand utilise un outillage extrêmement simple, qu'il fabrique lui-même pour la plus grande part. Le métier est un bâti de grosses branches, très rudimentaire, situé le plus souvent à la périphérie du village, à l'ombre des fromagers. La poulie sculptée est achetée au forgeron (25 F), ainsi que la navette (25 F) et un levier métallique de 50 cm environ destiné à enrouler la partie tissée sur un cylindre de bois et à tendre en même temps les fils de chaîne. Le peigne (niri) est soit fabriqué par le tisserand, soit acheté (100 F) à d'autres artisans. Un panier (40 F) sert à ranger le matériel.

Le métier est actionné au moyen de deux pédales (simples bouts de bois) reliées au peigne par des ficelles, passant sur la poulie en haut du bâti. L'artisan tisse des bandes de 11 à 15 cm de large, composées d'une centaine de fils. Les fils sont bloqués sous une grosse pierre plate plus ou moins loin du tisserand, suivant la longueur de la bande qu'il désire tisser.

Temps de travail.

La rapidité du travail dépend de l'expérience du tisserand, de son habileté et du tissage plus ou moins serré de la bande. De plus, une bande tissée avec des fils de différentes couleurs est plus longue à confectionner qu'une bande unie, car elle exige du tisserand de fréquents changements de navettes.

On peut distinguer dans le travail du tisserand :

a) la pose des fils de chaîne et la préparation de la navette (ou des navettes) ;

b) le tissage proprement dit;

c) la couture des bandes.

a) *La pose des fils.*

On a observé à Siempurgo le temps de 4 h 30 pour la pose de 9 paquets de fil de 200 grammes chacun. En fait l'artisan consacre à ce travail au moins une matinée, même si la quantité de fil à poser peut l'être en quelques heures.

b) *Le tissage.*

A Gbolele, un tisserand confectionne un mètre de bande (de 11 cm de large) en 15 minutes. A Siempurgo, il a fallu 9 h 35 à un artisan pour tisser la bande nécessaire à la confection de 2 pagnes de 2 m sur 1,35 m (composés de 11 bandes de 12 cm de large). Un mètre de bande est tissé en 13 minutes environ.

c) *La couture des bandes.*

Lorsque le tissage de la bande est terminé, elle est découpée en tronçons de longueur convenable qui sont cousus côte à côte pour former un pagne ou une couverture. Ce travail de couture est souvent confié aux enfants de l'artisan. Il est exécuté avec célérité : les 20 bandes de 2 mètres utilisées à Siempurgo pour la confection de 2 pagnes ont été cousues en 4 h 15; la vitesse d'exécution est donc de :

$$\frac{20 \times 2}{4\text{ h }15} = 9{,}40 \text{ m à l'heure.}$$

Il faut remarquer que la couture des bandes n'est pas une étape indispensable dans le travail de l'artisan : les bandes sont souvent vendues pour servir de cache-sexe.

La production du tisserand est très variable. Les interviews donnent les chiffres suivants :

— à Siempurgo :
1,5 à 2 pagnes par jour;

— à Konakoro :
2 à 3 jours pour un pagne de 4,25 m sur 2,10 m;

— à Dienana :
une bande de 40 cm sur 12 cm est tissée en 6 jours. On en fait 2 pagnes de 10 bandes;
— à Sindala :
1 pagne de 13 bandes de 1,55 m de long est tissé et cousu dans la journée. Il faut 3 jours pour faire 3,5 pagnes.

L'artisan ne consacre jamais la totalité de son temps au tissage. Il est sollicité par les travaux de cases, les marchés, les mariages, les funérailles, les sacrifices et consultations coutumières, les palabres, et éventuellement par la culture de ses parcelles.

Un tisserand de Nambingué consacre, pendant 2 mois de la saison sèche (mars et avril), 39 jours à l'artisanat qui se répartissent ainsi : 2 jours pour la pose et la préparation des fils, 21 jours pour le tissage, 5,5 jours pour la couture des bandes et 9,5 jours pour la vente des pagnes.

Pour la même période, un cultivateur de Wafiakaha (qui ne s'est pas déclaré tisserand) consacre 1,5 jour à l'achat de fil, 28,5 jours au tissage, 1,5 jour à la couture des bandes et 13 jours à la vente des pagnes, soit 45,5 jours au total.

Les matières premières.

Le coton utilisé par le tisserand est soit du fil de Gonfreville, soit du fil d'origine locale.

a) Le fil d'origine locale est acheté aux paysannes du village ou sur les marchés à des prix très divers selon la qualité du fil et selon les relations existant entre le fileur et le tisserand.

— On a observé le prix de 50 F pour des bobines de 200 grammes de filé, soit 250 F le kg.

— D'autre part, une fileuse du village de Katoko ayant acheté 25 F de coton-graines l'a filé en une journée et l'a revendu 45 F. 25 F de coton brut représentent le prix d'un kg (prix pratiqué par la C.F.D.T. : 28 F). Le coefficient de transformation des graines en fibres étant de 35 %, le prix de vente de 45 F pour 350 grammes correspond à un prix unitaire de 130 F le kg de filé.

5 bobines de 200 grammes achetées 50 F pièce suffisent à la fabrication d'un pagne de 12 bandes, de 1,80 m de long qui sera vendu par l'artisan 550 à 600 F.

La quantité globale de filés d'origine locale utilisés par l'ensemble des tisserands de la zone étudiée a été estimée à 25 millions environ, à partir des renseignements obtenus par l'enquête budget unités tournantes.

b) Le fil de Gonfreville est acheté aux commerçants de Korhogo par les colporteurs qui le revendent 500 à 600 F le paquet sur les marchés de brousse et dans les villages. On fabrique, avec un paquet, 2 pagnes de 1,50 m sur 1 m, qui seront vendu chacun 500 ou 600 F.

Les déclarations faites par les commerçants de Korhogo permettent d'évaluer la quantité de fil de Gonfreville acheté par les tisserands de la région à un chiffre se situant entre 60 et 65 millions de francs.

Au total, les achats de filés, d'origine locale ou de Gonfreville, pour l'ensemble des tisserands du domaine d'étude, atteignent 85 à 90 millions de francs.

Production.

Les pagnes et les couvertures forment l'essentiel de la production des tisserands (près de 90 % du total, en valeur, selon les résultats de l'enquête budget U.T.). Ils fabriquent également des petits et des grands boubous. Enfin, les bandes tissées sont employées comme cache-sexe. On trouvera ci-dessous quelques prix pratiqués :

Un pagne local :

125 cm/190	400 F
430 cm/220	1.250 à 1.500 F
150 cm/100	350 à 700 F
125 cm/50	200 à 300 F
150 cm/90	300 F
220 cm/110	600 à 1.000 F
180 cm/90	350 F
150 cm/75	300 F
135 cm/70	200 F
145 cm/70	175 F

Un pagne en filés de Gonfreville :

150 cm/100	500 à 600 F
125 cm/50	225 à 350 F

Bande de tissu :

0,30 m	25 F
0,75 m	15 F
1,25 m	75 à 100 F
1,50 m	50 F
1,75 m	75 F
1,80 m	150 F
2.00 m	50 - 100 - 125 F
2,15 m	100 F
2,80 m	100 F
3.00 m	100 à 125 F
6.00 m	300 F

Le prix des boubous est aussi très variable. On a observé les prix de 250, 300, 465, 500, 550 et 600 F pour des petits boubous, et de 800 à 2.000 F pour des grands boubous. Ces variations tiennent autant à la nature des relations entre les agents qu'à la qualité et à la taille des produits.

Les renseignements obtenus auprès des tisserands permettent de penser que la valeur de leur production au prix du marché est supérieure au

double de leurs achats de filés. On a vu que ceux-ci étaient de l'ordre de 85 à 90 millions. La valeur de la production des tisserands peut être estimée à un chiffre compris entre 200 et 220 millions.

Chiffre d'affaires.

L'enquête budget unités tournantes donne, pour les dons de pagnes et couvertures locales, l'estimation de 54 millions de F (dont 29 millions de pagnes pour funérailles). L'autoconsommation de produits du tissage, qui n'a pas été saisie par l'enquête, a été évaluée à 20 millions, ce qui correspond à 3 ou 4 pagnes ou couvertures par an et par famille de tisserand (dioula ou sénoufo).

D'autre part, les ventes locales saisies sont de l'ordre de 100 millions CFA et l'on peut estimer les exportations à 25 millions au minimum (marges non comprises).

En résumé, la production s'élevait à 200-220 millions dont 20 millions autoconsommés, 54 millions offerts, 25 millions environ exportés et le reste commercialisé localement.

Si l'on s'en tenait aux 4.000 familles de tisserands déclarés comme tels, le chiffre d'affaires par *famille* de tisserands serait de l'ordre de 50.000 F CFA par an (une famille pouvant d'ailleurs comprendre plusieurs tisserands adultes). Cependant, si l'on se souvient qu'en plus des chefs de famille qui se sont déclarés tisserands lors de l'enquête démographique, un certain nombre de cultivateurs participent à la production de pagnes et de couvertures, ce montant doit être certainement réduit. Le chiffre d'affaires moyen serait de l'ordre de 30.000-35.000 F par an, si l'on pouvait tenir compte de ces cultivateurs-tisserands. L'un d'entre eux, à Wafiakaha, a effectivement réalisé une recette annuelle de 32.000 F.

Dépenses intermédiaires.

1. Il a déjà été fait mention des achats de filés, atteignant 85 à 90 millions.

2. L'achat de colorants et du nécessaire de tissage (poulie, navette, peigne, etc., prix du bois du bâti) est estimé à 3 millions, représentant une dépense annuelle de 750 F par famille de tisserands déclarés. On peut noter à ce propos que dans les familles de tisserands, les hommes adultes sont peu ou prou engagés dans l'entreprise artisanale et qu'il est raisonnable de penser que chaque famille d'artisans compte 2 tisserands en moyenne. En tenant compte des cultivateurs-tisserands, la dépense pour achat du nécessaire de tissage par tête est très inférieure à 750 F.

3. Les salaires : il arrive que des tisserands « rémunèrent » les enfants qui cousent les pagnes, lorsque ce ne sont pas les leurs, en leur faisant de temps en temps un cadeau de 25 F.

L'emploi massif de la main-d'œuvre familiale (rarement rétribuée), les variations observées dans la coutume selon les ethnies et selon la situation géographique des villages, rendent très délicate l'évaluation du montant des salaires versés. On ne peut qu'avancer un ordre de grandeur compris entre 3 à 7 millions.

Au total, l'ensemble des dépenses intermédiaires et des salaires atteint 90 à 100 millions.

Dans ces conditions, les bénéfices bruts de l'ensemble des tisserands sont compris entre 100 et 130 millions.

LES FORGERONS

1) **La caste des forgerons (fonon).**

En 1938, à l'occasion de l'enquête menée dans les T.O.M., le nombre de forgerons pour les subdivisions de Korhogo et de Ferkéssédougou, qui couvrent une superficie inférieure à celle du domaine d'étude, était estimé à 1.050.

Le rapprochement de ce chiffre et de celui de l'enquête démographique — qui a saisi 495 forgerons — traduit une désaffection importante pour une profession relativement rémunératrice, ainsi qu'on le verra. Il semble plutôt que le chiffre de l'enquête démographique, qui n'a porté que sur un petit nombre de villages (20) est sous-estimé, et que le chiffre de 1.938 est plus proche de la réalité.

Les forgerons sénoufos forment une classe très particulière (1). Ils peuvent seuls forer un puits, creuser une tombe, extraire du minerai, etc., après avoir offert les sacrifices convenables; ce sont eux qui chassent les mauvais génies avant les défrichements. La puissance des forgerons et la magie qu'ils pratiquent inspirent à la fois de la crainte et du mépris aux autres Sénoufos. Les forgerons

(1) Voir « l'artisan sénoufo dans son cadre ouest-africain » de P. Knops dans le Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire. Tome LXX. 1959.

subissent dès 20 ans une initiation propre au groupe, dans un bois sacré particulier, qui conduit à leur donner la puissance sur les outils.

Le sentiment ambigu où sont tenus les forgerons se traduit en particulier par l'endogamie. Les femmes sont souvent potières et leurs fabrications, douées de propriétés magiques, sont particulièrement appréciées.

2) Formation technique.

Elle débute dès l'enfance. Le petit « forgeron » tient d'abord le soufflet, puis aide plus tard à fabriquer le charbon de bois. Ce n'est cependant qu'après l'initiation qu'il possède la puissance sur les choses et peut forger des outils auxquels il l'aura transmise.

3) Le matériel.

La forge est une construction semi-circulaire en banco, recouverte d'une toiture ronde, en paille, reposant sur les murs et sur des pieux de bois.

Le foyer est alimenté au charbon de bois, que fabriquent les aides du forgeron. Du bois vert, assemblé en bûcher, est recouvert de sable avant qu'il ne soit consumé; le charbon est ensuite tamisé.

C'est le forgeron qui fabrique ses outils. Les enclumes sont de grosses chevilles métalliques fichées dans le sol. Deux branches de fer pivotant autour d'un clou servent de pinces ou tenailles. Les masses et les marteaux sont des blocs de métal en forme de tronc de cône, emmanchés très court. Le forgeron utilise encore des burins, des pointes et poinçons, des crochets qu'il a fait lui-même. Le soufflet est fabriqué avec des peaux de cabri (achetées 100 ou 150 francs pièce à un paysan, ou obtenues en échange d'une petite houe) et d'un tube de fer.

Les seuls outils qu'achète le forgeron sont les limes (vendues 100 F) et pour le travail du bois, les scies et quelquefois les ciseaux.

En estimant à 1.000 F environ la dépense d'outillage annuelle du forgeron, en moyenne, l'ensemble des forgerons consacrerait 1 million de francs par an à l'achat de matériel.

4) Les matières premières.

Elles proviennent de 3 sources :

a) La récupération de vieilles ferrailles, dabas, pioches, etc., dans le cadre du village.

b) L'achat de pièces de métal aux chauffeurs de camions et sur les marchés.

c) L'achat ou la production de fer d'origine locale. Il y a dans la région de Korhogo (Koni) des mines de fer exploitées par les forgerons des villages voisins, contre paiement d'une redevance au chef du village dont dépend le puits. Le montant de cette redevance dépend de la richesse du minerai et de la quantité de fer désirée. Après les sacrifices d'usage, le minerai est extrait, lavé, pilé et fondu dans des hauts fourneaux de banco. Le fer recueilli est pilé et purifié dans un brasier. Cette production locale est cependant très limitée. En moyenne on peut raisonnablement estimer à 50 F le prix du kilo de métal acheté par les forgerons.

5) La production.

La forge est une activité uniquement masculine. Le forgeron l'exerce toute l'année, avec un jour de repos par semaine (le vendredi). Il est aidé dans son entreprise par les membres de sa famille. Il cultive toujours, en outre, quelques parcelles de produits vivriers.

Les fabrications du forgeron sont relativement variées. La plus importante est celle des houes ou daba, qui sont constituées de 2 ou 3 parties soudées par l'artisan. Leur prix varie selon la taille, et selon les relations existant entre le forgeron et l'acheteur. Il peut aller de 5 à 1.750 francs. Une daba de 40 cm de long sur 25 de large peut être vendue 700 à 750 francs; une daba de 30 cm sur 20 vaudra 400 francs environ. Le prix des petites houes s'étale de 150 francs à 5 francs par variations de 5 francs. Il est bien évident que dans ces derniers cas le prix n'est que symbolique. Il semble qu'on peut retenir un prix moyen de 300 F.

Le forgeron fabrique également des couteaux (de 5 à 50 francs, suivant la longueur), des pioches, des haches (50 à 150 francs), des machettes (75 à 300 francs).

Tous ces articles sont fabriqués de façon courante par l'artisan. Il ne possède cependant pas de stock important.

Le forgeron exécute en outre d'autres articles à la demande. Il en va ainsi des porte-bagages de bicyclettes (300 francs), des lances (200 à 250 francs), des pointes de flèche (10 francs) et des balles de fusil (5 francs). Des renseignements fournis par les paysans laissent penser que les forgerons fabriquent aussi des fusils, mais on n'a pu recueillir à ce sujet aucune précision auprès des artisans (1). Il semble que les fusils sont produits

(1) Les fusils de traite étant soumis au paiement de la taxe sur les armes à feu et cette taxe étant assez irrégulièrement acquittée, les paysans comme les forgerons ne tiennent pas à ce que les quantités d'armes réellement fabriquées soient connues.

dans la forge de la touffe du poro (lieu d'initiation) du groupe, qui sert de façon habituelle à la fabrication des objets rituels.

Le forgeron fournit également les manches d'outils (pioches, daba...) valant de 25 à 100 F.

De plus, il se charge de la réparation des outils détériorés et usagés. Le prix de ces réparations dépend de l'importance du temps passé à leur exécution, de la quantité de métal requise, de la finesse du travail et aussi du caractère des relations personnelles. On a observé pour des réparations de daba, des prix de 100, 150, 200, 250, 300 et 325 francs.

6) Dépenses intermédiaires des forgerons.

Le nombre d'instruments existant dans la région est donné par l'enquête agricole :

Grandes houes	104.506	205.000
Petites houes	100.487	
Haches	60.700	
Machettes	51.500	

Un interrogatoire sur les dépenses des 12 derniers mois mené dans le cadre de l'enquête budget unités fixes a montré que les 60 familles de l'échantillon avaient acheté, au cours de l'année précédente, 200 dabas neuves. La taille des unités de l'échantillon étant de 18,09 et celle des 22.000 unités de l'ensemble 12,5, on peut estimer d'une façon très sommaire le nombre de dabas neuves achetées par les paysans du domaine d'étude :

$$200 \times \frac{12{,}5}{18} \times \frac{22.000}{60} = 50.000$$

Ainsi les cultivateurs sénoufos ont acheté, au cours des douze derniers mois, environ le quart du stock de daba.

En supposant que chacune de ces daba pèse 2 kg en moyenne, les 50.000 daba neuves achetées en un an représentent 100 tonnes de métal. A 50 francs le kilo, elles incorporent 5 millions de francs de métal acheté par les forgerons.

On n'a pas tenu compte dans ce calcul des haches et des machettes. Les achats en sont beaucoup moins nombreux que les achats de houes. Mais surtout les machettes et les haches sont le plus souvent importées, et on peut penser que celles qui ne le sont pas compensent les dabas manufacturées.

A ce propos, il convient de noter que les paysans sénoufos préfèrent les dabas artisanales aux dabas importées qu'ils jugent moins solides. La véritable raison semble être que les dabas manufacturées sont dépourvues de vertus magiques.

On a estimé le prix du métal incorporé aux instruments au cours des réparations en faisant l'hypothèse que, le stock de dabas étant renouvelé par 1/4 chaque année, les dabas étaient réparées :

— 0 fois la 1re année;
— 1 fois la 2e année, soit 50.000 réparations;
— 1,5 fois la 3e année, soit 75.000 réparations;
— 2 fois la 4e année, soit 100.000 réparations.

Au cours de l'année, les forgerons exécuteraient ainsi 225.000 réparations, chiffre arrondi à 200.000. Ceci correspond à 200 réparations par an et par artisan, ce qui n'est pas excessif lorsqu'on sait qu'un forgeron peut faire, dans sa journée, 3 à 4 réparations importantes (réfections), et plus encore de réparations mineures; en outre, les apprentis forgerons peuvent procéder eux-mêmes aux réparations.

Une réparation exigeant en moyenne 1 kg de métal, le prix du métal incorporé pour les réparations est de :

$$200.000 \times 1 \times 50 = 10 \text{ millions de francs.}$$

En tenant compte du prix du bois pour la fabrication des manches de dabas (1 million environ), du prix du charbon de bois et de la dépense annuelle pour l'entretien de la forge (1,7 et 0,3 million), les dépenses intermédiaires des forgerons se distribuent ainsi :

Métal pour les fabrications	5	millions
Métal pour les réparations	10	»
Outillage	1	»
Bois pour la fabrication des manches	1	»
Charbon de bois	1,7	»
Entretien de la forge	0,3	»
TOTAL	19	millions

Les dépenses intermédiaires comprennent peu de salaires, les aides du forgeron étant toujours ses fils ou ses frères qui ne reçoivent que leur nourriture et quelques « cadeaux » en contrepartie de leur travail. On peut estimer ces cadeaux à un million CFA au maximum.

7) Chiffre d'affaires des forgerons.

a) *Les réparations.*

Les prix observés varient considérablement. On a retenu pour une réparation le prix moyen de 150 francs.

Au total, pour 200.000 réparations, les 1.000 forgerons reçoivent :

$$200.000 \times 150 = 30 \text{ millions de francs.}$$

b) *Les fabrications.*

L'enquête budget unités tournantes donne les

chiffres suivants pour les achats d'outillage de provenance locale :

Couteaux et canifs	0,6	million
Outillage agricole	15,0	»
Manches	0,8	»
TOTAL	16,4	»

On peut s'arrêter, en faisant la part des reventes d'outillage par des villageois non forgerons, au chiffre de 15 millions. On retrouve ce chiffre en remarquant que le prix le plus courant, pour une daba ou une machette est 300 francs :

50.000 × 300 = 15 millions.

Au total le chiffre d'affaires des forgerons de la région s'élève à :

30 millions + 15 millions = 45 millions de francs.

Leur revenu brut est par conséquent de :

45 millions (chiffre d'affaires) — 19 millions (dépenses intermédiaires), soit 26 millions de francs pour les 1.000 forgerons,

correspondant à 26.000 francs par forgeron et par an.

C'est un chiffre considérable pour la région de Korhogo, qui laisse l'impression que les familles de forgerons, où de surcroît les femmes sont potières, que ces familles ont un niveau de vie très supérieur à celui des autres sénoufos. Cependant rien n'a confirmé cette impression lors des visites de villages, et deux raisons permettent d'en rendre compte :

a) Le forgeron n'exploite pas autant de parcelles que les autres villageois et doit consacrer à son alimentation une part beaucoup plus importante de ses revenus monétaires, dans la mesure o» ses possibilités d'autoconsommation sont moindres.

b) Les forgerons vendent souvent les outils qu'ils fabriquent à crédit. En mai 1963, les 3 familles observées par l'enquête budget dans le village de Siempurgo (qui en compte 88) devaient ensemble plus de 10.000 francs au forgeron du village pour des achats de daba. De même les réparations sont très souvent faites à crédit. Au total, les forgerons sont surtout riches de créances.

LA POTERIE

L'enquête démographique a dénombré 1.800 potières dans la région étudiée. Ce chiffre semble sous-estimé pour plusieurs raisons (petite taille de l'échantillon, en particulier) et il semble plus raisonnable de retenir le chiffre de 3.000 potières pour l'ensemble du domaine d'étude.

Ce sont les femmes des forgerons qui, en principe, ont le monopole de cette activité. A Siempurgo cependant, la poterie est exercée par les femmes de tisserands exclusivement, mais c'est là une exception. Elles travaillent plus généralement à la saison sèche (sauf à Siempurgo où les pluies n'arrêtent pas leur activité). La fabrication de poteries ne les dispense pas des travaux des champs, ni des soins du ménage. Elles y sont aidées par leurs filles.

Les outils.

L'outillage de la potière est réduit au minimum. Elle dispose d'une pierre plate pour battre l'argile, d'un rouleau de métal (acheté 50 F au forgeron) pour la pétrir, d'un vieux morceau de calebasse pour le polissage, et d'un morceau d'épi de maïs pour monter éventuellement le col de la poterie. Elle utilise pour la cuisson une perche de 3 mètres environ, munie d'un crochet métallique (acheté 25 F). Certaines potières utilisent une peau tannée pour polir les pots.

La matière première.

Les potières vont chercher de l'argile dans les marigots et rapportent de brousse des morceaux de termitières. De plus elles réemploient les débris de canaris qu'elles ramassent dans le village. L'argile trempe dans l'eau pendant 6 à 12 heures avant d'être pétrie aux pieds. Les débris récupérés et les morceaux de termitières sont préalablement moulus au pilon.

Au cours d'une journée, une potière et sa fille ont ramassé 14 kg de débris dans le village et sont en outre allées chercher 49 kg d'argile en brousse (à 3 km). Ces 63 kg de matières premières vont être utilisés à la fabrication de 4 jarres.

Fabrication.

La production des potières sénoufos est peu variée : on ne trouve pas dans la région étudiée

de pots à bec ou à anse; de plus les poteries ne sont pas décorées.

Les potières fabriquent des écuelles, des marmites, des plats et surtout des canaris, des pots à sauce et des jarres dont les prix varient surtout selon la taille. La base arrondie des jarres rend nécessaire le coussinet d'herbes pour le portage sur la tête.

Si on trouve des « pélé » (petites coupelles pour la nourriture) à 2,5 francs et des petits pots à sauce à 2,5 et 5 francs, on voit aussi sur les marchés des jarres à 450 francs, d'une contenance de 40 litres environ, et qui servent au stockage de l'eau, de la bière de mil, de la viande séchée, des vêtements, des bijoux, des cauris, etc.

Lorsque l'argile est prête à l'emploi, il faut à une potière 3 heures pour confectionner 2 jarres de 60 cm de haut et de 40 cm de diamètre à l'ouverture, qu'elle vendra 250 francs chacune.

En 2 heures, elle fabrique 2 autres jarres de 40 cm de haut et de 25 cm de diamètre, valant 100 francs pièce. Il a fallu 63 kg d'argile et de débris récupérés pour exécuter ces 4 jarres.

Une potière peut fabriquer dans sa journée 3 grands pots à 450 francs, ou 6 pots plus petits à 125 et 150 francs, ou encore 20 bols à sauce (nadjogo) qu'elle vendra 50 francs pièce.

Les pots sont d'abord mis à sécher au soleil, puis sous abri, quelques jours ou quelques semaines pendant lesquels ils sont frottés avec des poignées d'herbes mouillées.

La potière utilise pour la cuisson un bûcher de broussailles sèches, d'écorces, de vieille paille, etc., qu'elle va chercher en brousse et dont elle recouvre les poteries. La cuisson dure de deux heures trente à quatre heures. De nombreuses poteries ne résistent pas au refroidissement trop rapide qui provoque l'éclatement.

Les pots cuits sont enduits de résine pour assurer l'étanchéité.

Prix de vente des poteries.

On se heurte pour la détermination du prix des poteries aux difficultés déjà rencontrées ailleurs. La taille est naturellement un facteur important. Les canaris, par exemple, valent de 10 à 250 francs, avec tous les prix intermédiaires par variations de 5 francs. La matière première employée est également prise en considération, les pots faits à partir de morceaux de termitière étant de meilleure qualité.

D'autres facteurs sont plus difficiles à saisir. On sait que les pots fabriqués par les femmes de forgerons sont plus appréciés, car ils tiennent la maladie éloignée de l'utilisateur. De même les relations existant entre potière et acheteur font varier le prix d'un même article considérablement selon leur qualité.

Chiffre d'affaires des potières.

On a procédé à deux estimations indépendantes qui donnent des résultats très voisins.

1° L'enquête rétrospective sur l'échantillon unités fixes donne pour 60 unités budgétaires 45.000 francs environ d'achats de poteries au cours des douze derniers mois. Pour les 22.000 unités budgétaires du domaine d'étude, et compte tenu de la plus grande taille des unités de l'échantillon (18 personnes contre 12,5 en moyenne pour l'ensemble), on peut estimer à 11 millions de francs les achats de poteries dans l'univers étudié.

Ce chiffre est gonflé par la tendance des personnes interrogées à considérer, au lieu des 12 derniers mois, les 14 ou 15 derniers mois. En sens inverse, il est minoré du montant des oublis.

2° Si on fait l'hypothèse que chaque potière gagne, en moyenne, 125 francs par semaine en travaillant 25 semaines par an, correspondant aux six mois de saison sèche, les potières de la région auraient un chiffre d'affaires de :

$$125 \times 25 \times 3.000 = 9.375.000 \text{ francs.}$$

En définitive, il semble qu'on peut retenir 10 millions comme chiffre d'affaires approché. Les dépenses intermédiaires étant quasiment nulles, ce chiffre correspond à un bénéfice net.

LE TRAVAIL DU BOIS

Il convient de distinguer la sculpture d'une part, et la menuiserie d'autre part.

1° Les kpembélé, ou sculpteurs sur bois, produisent uniquement des objets rituels ou décoratifs pour la consommation locale et pour l'exportation. On peut citer, parmi leurs productions, les masques, les statuettes à destinations très diverses, les bâtons d'initiation, les cannes fonctionnelles, les instruments de musique, le matériel des sandogo (devineresses) et des guérisseurs, les colliers, bracelets, anneaux de biceps, etc.

L'évaluation de la production est absolument impossible en raison de son caractère religieux. La quantité d'objets stockés dans les bois sacrés

est certainement considérable, mais difficile à préciser.

Pour la comptabilité économique régionale cependant, la valeur de la production annuelle a été estimée à 20 millions. Dans ce total, le matériel rituel collectif figure pour 7 à 8 millions. L'équipement individuel s'élève à une somme semblable, correspondant à une dépense annuelle un peu inférieure à 100 francs pour chaque homme de plus de 15 ans. Enfin les exportations sont évaluées à 5 millions environ.

2° Les deux autres catégories d'artisans du bois sont d'une part les forgerons, qui fabriquent des objets domestiques, des poulies de métier à tisser, etc., et d'autre part des cultivateurs « bricoleurs », pour qui la menuiserie est une activité secondaire et qui confectionnent des portes de case ou des sièges rudimentaires à partir de morceaux de caisses d'emballage achetées aux commerçants de Korhogo.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les portes et les fenêtres de cases et de greniers a été estimé à 15 millions (voir la branche « Bâtiments et T.P. » de la Comptabilité économique).

Les données recueillies au cours de l'interrogatoire sur les dépenses des douze derniers mois dans les 60 familles de l'échantillon unités fixes permettent de fournir une valeur approchée de la consommation d'instruments de cuisine et de mobilier de fabrication locale.

On a retenu pour les mortiers, les pilons, les louches et les cuillères de bois une dépense, légèrement inférieure à 20 millions de francs pour l'ensemble du domaine d'étude. La presque totalité de cette somme est consacrée à l'achat de mortiers et de pilons, dont la consommation est très importante (rupture fréquente des pilons, usure rapide des mortiers, et éclatement sous l'action conjuguée de l'humidité, de la chaleur et des chocs). Les 60 familles de l'échantillon ont dépensé, en un an, 80.000 francs à l'achat des mortiers et pilons.

Les dépenses d'ameublement local (lits, chaises, tabourets, tables) s'élèvent, pour les familles de l'échantillon, à 40.000 francs environ. Pour l'ensemble des familles de la zone, la dépense est voisine de 10 millions en un an.

La production de poulies de tissage, de boîtes à karité et de pointes de flèches en bois est très marginale.

Au total, le chiffre d'affaires des menuisiers et des forgerons-menuisiers (sculpteurs exclus) est de l'ordre de 45 millions.

L'équipement des artisans du bois est fabriqué par les forgerons (marteaux, tenailles, pinces), et acheté chez les commerçants de Korhogo (scies, rabots, mètre, règle et crayon rouge).

On trouvera ci-dessous des prix observés pour quelques-uns des produits de l'artisanat.

Portes de case : 600, 700, 800, 850, 875, 900, 1.000, 1.200, 1.300, 1.500 F.
Fenêtre : 150 F.
Mortier : 250, 280, 290, 300, 600, 700, 750 F.
Pilon : 20, 25, 30, 40, 50, 75, 90, 100, 125 F.
Louches en bois : 50, 100 et 200 F.
Cuillères en bois : 5, 10, 20, 25, 45, 50 F.
Lit : 650, 1.000, 1.400 F.
Chaise-longue : 175, 350, 400, 450, 850 F.
Banc : 250 F.
Chaise : 115, 150, 300, 360, 450, 500 et 600 F.
Tabouret : 25, 30, 70, 75, 80, 100 et 105 F.
Table : 150, 200 et 550 F.

La production est dans une grande mesure fonction de la demande et le travail du bois est très épisodique. Il semble cependant qu'il soit très rémunérateur. Lorsque le bois est à sa disposition, l'artisan peut faire une et quelquefois deux portes de case dans sa journée — 950 F de bois acheté à Korhogo (morceaux de caisse) permettent la fabrication de deux portes qui seront vendues chacune de 800 à 1.300 F, ce qui laisse à l'artisan un revenu brut de l'ordre de 50 % de son chiffre d'affaires.

Si on admet cette hypothèse, le revenu brut global des artisans du bois (sculpteurs exclus) s'élèverait à 20 millions environ.

LA VANNERIE

Il n'y a pas dans la région de Korhogo d'individus dont l'activité principale soit la vannerie. Ce sont les paysans qui y consacrent parfois leur jour de repos pendant la saison sèche, ainsi que les jeunes gens qui font le poro et qui trouvent dans la vannerie des ressources qui contribueront au paiement des amendes.

Le matériel utilisé se limite à la machette et au couteau, achetés au forgeron.

Les herbes et les rameaux sont ramassés en brousse, quelquefois très loin pour les villageois de la zone dense (jusqu'au sud de Dikodougou pour les habitants de Tagbanga).

Les vanniers fabriquent surtout des vans et des

nattes, dont le prix est fonction, entre autres, de la taille. Les nattes sont vendues de 75 à 475 F et les vans de 30 à 225 F.

Ils produisent également des portières en feuilles de palmier (35 et 75 F), des cages à poules (40 à 70 F), des chapeaux (100 à 150 F) et des casiers à pêche (225 à 250 F).

A titre d'exemple, un paysan qui a passé plus de 3 heures à couper des rameaux de palme fabrique en 4 heures 3 vans de 48 cm de diamètre, qui seront vendus 30 F chacun, et en 5 heures 3 vans de 62 cm de diamètre valant 60 F pièce. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une activité très secondaire, on estime que la création de ce revenu résulte de l'activité de 4 jours de repos (4 semaines).

Le questionnaire sur les dépenses des 12 derniers mois administré dans les familles de l'enquête budget unités fixes permet de donner une approximation du montant des achats d'articles de vannerie. En moyenne, pour chaque famille de l'échantillon, la dépense annuelle est voisine de 1.300 F. Pour l'ensemble des unités du domaine d'étude, la dépense globale est de 28 millions environ.

L'autoconsommation de produits vanniers n'a pas pu être appréhendée. Ces produits vanniers étant le plus généralement fabriqués dans le but d'augmenter les revenus monétaires, on peut penser que la part commercialisée dépasse très largement la part autoconsommée qu'on peut évaluer, dans ces condititons, au quart de la commercialisation, soit 7 millions environ.

LES CORDONNIERS

Les cordonniers (diéli) forment une caste peu nombreuse mais fort mal connue. Ils n'étaient pas représentés dans les échantillons tirés.

Les diéli tannent les peaux (macération dans une décoction d'écorces et séchage au soleil), ils fabriquent des gaines de couteaux (30 à 100 F), des fourreaux de machettes (150 F), des carquois, des colliers et des bracelets, et surtout des étuis d'amulettes (60 à 100 F). Les espadrilles faites de morceaux de pneus usagés et les sandales européennes se substituent de plus en plus aux samara, simples semelles de peau tannée; il faut d'ailleurs marquer que l'utilisation de chaussures est un usage encore peu répandu.

Le matériel du cordonnier comprend un flacon d'encre rouge et un autre d'encre noire (valant chacun 50 ou 100 F), une boule de cire achetée 25 à 30 F, quelques aiguilles (5 F pièce), 3 ou 4 couteaux (de 60 à 100 F), un seau (50 F) ou un grand canari (200 F environ).

La valeur de la production des cordonniers a été évaluée à partir de la consommation, en faisant l'hypothèse que chaque individu de plus de 15 ans dépensait 60 F par an pour l'achat de produits de cuir. La dépense globale est alors de l'ordre de 10 millions.

Les dépenses d'outillage des diéli sont évaluées à 0,2 million, les achats de peaux provenant des animaux abattus pour la boucherie à 1 million (chiffre corroboré par les renseignements obtenus sur l'élevage), et les achats de plastique et de caoutchouc (vieux pneus, fils et rubans de plastique de couleur) à 0,5 million.

Dans ces conditions, le revenu brut d'exploitation des diéli s'élèverait à 8 millions environ.

CONCLUSION

D'autres artisans, dont le rôle économique est pour l'instant très marginal, pourraient prendre dans l'avenir une certaine importance.

C'est en particulier le cas des tailleurs, très peu nombreux encore, qui cependant possèdent déjà quelques machines à coudre et confectionnent des vêtements avec le tissu fourni et acheté par les clients. L'adoption des vêtements européens et des robes à volants superposés contribuera sans doute à développer leur activité, comme il en va déjà dans les centres urbains.

Il est très probable également que le nombre des petits mécaniciens et réparateurs de vélos croîtra encore au cours des prochaines années. L'enquête agricole a dénombré 58.380 bicyclettes dans le domaine d'étude et il semble que ce nombre doive augmenter rapidement. On voit aux abords des villages des tabliers qui vendent des pièces détachées (la brousse use vite les vélos) et qui se chargent, à la demande, du remplacement des pièces détériorées. Les vélomoteurs commencent à apparaître dans la région, et on peut prévoir, pour un avenir plus lointain que pour les bicyclettes, un appel de main-d'œuvre qualifiée d'autant plus important que l'habitat est dispersé.

De même les propositions de développement qui seront faites auront des conséquences sur l'artisanat de service non traditionnel. En particulier, les métiers intéressant la technique moderne (moteurs divers, engins agricoles) et le bâtiment (surtout les menuisiers et maçons) seront appelés à prendre un essor considérable dans le cadre d'une politique d'amélioration de l'habitat. Dans ce domaine, le Centre Technique Rural de Ferkéssédougou aura un rôle important à jouer dans la formation de cette nouvelle classe d'artisans.

L'avenir des artisans traditionnels est plus incertain. Les tisserands risquent, à court terme, de voir se tarir peu à peu leur principal débouché : déjà le nombre de pagnes utilisés pour envelopper les cadavres tend à diminuer, l'influence des idées nouvelles et l'ouverture sur d'autres sociétés ne peut que confirmer cette tendance; l'adoption de vêtements de type européen va également accroître leurs difficultés. Les tisserands des villes pourront devenir tailleurs et confectionner des vêtements en tissu importé. En brousse, ils devront, par contre, accorder très probablement à la culture une plus grande place dans leurs activités; le tabac, en particulier, pourrait leur fournir les ressources monétaires qui proviennent actuellement de la vente des produits de tissage.

Le sort des forgerons dépend étroitement de celui de l'animisme et du progrès agricole : dès que les croyances aux vertus magiques de leur production déclineront et que le matériel utilisé pour la culture sera modifié, la situation des forgerons deviendra plus difficile. Néanmoins, à moyen terme, même si le nombre d'instruments fabriqués par les forgerons diminue, il leur incombera d'assurer les réparations du stock d'outils existant et l'entretien du matériel importé. Leur situation ne risque pas de devenir préoccupante avant la fin de la décennie.

La production des potiers, au contraire, se heurte déjà vivement à la concurrence des produits manufacturés, seaux galvanisés, cuvettes émaillées ou en plastique, et dans une moindre mesure assiettes en faïence. Il semble que leur activité soit compromise à court terme.

Au total, un certain nombre d'artisans devra se reconvertir plus ou moins rapidement. Dans les régions où ne se pose pas le problème de la limitation des terres, certains d'entre eux pourront se retourner vers l'agriculture. Dans la zone Dense par contre, où il n'y a plus de terres disponibles, il leur faudra s'orienter vers l'artisanat de service. Le rôle et la place de l'artisanat dans la société traditionnelle s'en trouveront transformés. Finalement, l'évolution de l'artisanat dépend à la fois du développement économique et de la modification des mentalités, qui se conditionnent réciproquement. Mais la structure de l'artisanat étant adaptée à un certain niveau d'activité économique, la modernisation des techniques de production et d'échange devrait provoquer une évolution parallèle des formes archaïques de l'économie.

ANNEXES

ANNEXE I

TABLEAUX STATISTIQUES COMPLEMENTAIRES

Ressources annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale en provenance de l'agriculture traditionnelle, par groupes de produits, selon les types de transactions

Tableau B 10 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des ressources / Groupes de produits	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Total ressources non monétaires	
Céréales :					
Riz	188.496	26.384	219.776	246.160	434.656
Maïs	72.080	5.712	441.728	447.440	519.520
Mil	63.104	4.624	193.288	202.912	266.016
Autres céréales	1.904	—	35.904	35.904	37.808
TOTAL céréales	325.584	36.720	895.696	932.416	1.258.000
Féculents :					
Ignames	126.480	7.888	631.312	639.200	765.680
Autres féculents	6.800	—	2.448	2.448	9.248
TOTAL féculents	133.280	7.888	633.760	641.648	774.928
Oléagineux :					
Arachides	59.568	816	71.808	72.624	132.192
Autres oléagineux	—	—	—	—	—
TOTAL oléagineux	59.568	816	71.808	72.624	132.192
Condiments	5.712	2.176	33.728	35.904	41.616
Légumes	10.064	1.088	26.928	28.016	38.080
Tabac feuilles	5.712	272	34.816	35.088	40.800
TOTAL produits bruts de l'agriculture traditionnelle	539.920	48.960	1.696.736	1.745.696	2.285.616
TOTAL produits transformés de l'agriculture traditionnelle	268.192	8.432	113.424	121.856	390.048
TOTAL ressources agricoles traditionnelles	808.112	57. 392	1.810.160	1.867.552	2.675.664
Ressources totales toutes origines	1.484.848	193.936	2.050.336	2.244.272	3.729.120

Ressources annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, en provenance des produits transformés de l'agriculture traditionnelle, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 11 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des ressources / Groupes de produits	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Total ressources non monétaires	
Aliments préparés	8.432	4.352	71.808	76.160	84.592
Bière de mil	226.848	3.808	41.616	45.424	272.272
Tabac poudre	32.912	272	—	272	33.184
Ensemble produits dérivés de l'agriculture traditionnelle	268.192	8.432	113.424	121.856	390.048

Ressources annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, en provenance de l'élevage, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 12 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des ressources / Groupes de produits	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des ressources non monétaires	
Viandes de gros bétail	5.440	9.792	29.648	39.440	44.880
Bovins sur pied	93.568	—	—	—	93.568
Autre bétail sur pied	62.288	6.800	—	6.800	69.088
Volaille et œufs	130.016	13.872	18.224	32.096	162.112
Animaux pour funérailles	—	1.360	—	1.360	1.360
Lait local	—	816	2.448	3.264	3.264
TOTAL produits de l'élevage	291.312	32.640	50.320	82.960	374.272

Ressources annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, en provenance de la chasse et de la pêche, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 13 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des ressources / Groupes de produits	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources toutes transactions
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des ressources ressources non monétaires	
Viandes de chasse	3.915	453	33.184	33.637	37.552
Poissons frais, séchés, salés	2.521	254	4.352	4.606	7.127
Poissons fumés	1.724	925	3.536	4.461	6.185
TOTAL chasse et pêche	8.160	1.632	41.072	42.704	50.864

Ressources annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, en provenance de la cueillette, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 14 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des ressources / Groupes de produits	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources enregistrées toutes transactions
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des ressources non monétaires	
Champignon	—	—	1.360	1.360	1.360
Neré	3.808	—	—	—	3.808
Soumbara	1.088	544	7.888	8.432	9.520
Graine de karité	8.432	272	—	272	8.704
Beurre de karité	7.616	—	2.488	2.488	10.064
Mangues et fruits de cueillette	4.352	1.632	1.088	2.720	7.072
Miel	—	272	—	272	272
TOTAL produits alimentaires de cueillette	25.296	2.720	12.784	15.504	40.800
Le bois de chauffe	2.720	—	136.000	136.000	138.720
Paille et bois de construction	4.624	—	• •	• •	4.624
Divers	1.632	—	• •	• •	1.632
TOTAL produits non alimentaires de cueillette	8.976	—	136.000	136.000	144.976
Cola	—	16.048	—	16.048	16.048
TOTAL ressources de cueillette	34.272	18.768	148.784	167.552	201.824

Ressources annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, en provenance de l'artisanat non alimentaire, par groupes de produits, selon les types de transactions

Tableau B 15 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des ressources / Groupes de produits	Ressources monétaires	Ressources non monétaires			Ensemble des ressources enregistrées toutes transactions
	Ventes de produits	Sorties de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des ressources non monétaires	
Pagnes et couvertures	92.208	54.128	• •	54.128	146.336
Filés de coton, produits de tissage.	16.592	15.232	• •	15.232	31.824
Vêtements de confection artisanale.	10.880	272	• •	272	11.152
TOTAL produits textiles	119.680	69.632	• •	69.632	189.312
Produits d'entretien ménager	1.088	—	• •	• •	1.088
Produits d'équipement ménager	35.360	816	• •	816	36.176
TOTAL entretien et équipement ménager	36.448	816	• •	816	37.264
Habitat, construction et réparation des cases	1.904	• •	• •	• •	1.904
Outillage et matériel d'exploitation.	15.232	2.448	• •	2.448	17.680
Services artisanaux	1.088	• •	• •	• •	1.088
Médecine traditionnelle	—	• •	• •	• •	• •
Divers	4.080	• •	• •	• •	4.080
Ensemble ressources artisanales non alimentaires	181.968	73.168	• •	73.168	255.136
TOTAL des ressources toutes origines.	1.484.848	193.936	7.358	2.244.272	3.729.120

Dépenses alimentaires annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 18 a — Unités : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits et services	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Viandes, poissons, volailles, œufs	192.265	24.542	88.988	113.530	305.795
Céréales	179.706	30.361	895.696	926.057	1.105.763
Féculents	48.567	8.190	633.865	642.055	690.622
Légumes	10.082	3.137	26.905	30.042	40.124
Condiments	13.579	416	42.592	43.008	56.587
Oléagineux	38.084	3.878	76.703	80.581	118.665
Fruits	1.764	399	1.119	1.158	2.922
Autres aliments	100.995	3.235	71.744	74.979	175.974
TOTAL produits alimentaires	585.042	73.798	1.837.612	1.911.410	2.496.452
Dont : produits importés	68.408	—	—	—	68.408

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale en viandes, poissons, volailles et œufs, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 19 a — Unités : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Viande abattue	65.134	8.099	29.714	37.813	102.947
Bovins sur pieds	17.297	—	—	—	17.297
Autres animaux sur pieds	22.826	—	—	—	22.826
Volailles et œufs	51.942	7.461	18.268	25.729	77.671
Viande de chasse	9.077	7.387	33.104	40.491	49.568
TOTAL viandes et œufs	166.276	22.947	81.086	104.033	270.309
Poissons frais, séchés, salés	10.121	172	4.352	4.524	14.645
Poissons fumés	15.734	1.423	3.550	4.973	20.707
Crustacés et divers	134	—	—	—	134
TOTAL poissons, crustacés et divers	25.989	1.595	7.902	9.497	35.486
dont : produits importés	15.232	—	—	—	15.232
Dépenses totales :					
Viandes, poissons, volailles et œufs	192.265	24.542	88.988	113.530	305.795
dont : produits importés	15.232	—	—	—	15.232

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale en produits céréaliers, par produits selon les types de transactions

Tableau B 20 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Riz	112.214	21.682	219.776	241.458	353.672
dont : riz importé	5.440	—	—	—	5.440
Maïs	38.379	4.250	441.728	445.978	484.357
Mil	28.578	4.131	198.288	202.419	230.997
Sorgho et autres céréales	535	298	35.904	36.202	36.737
Ensemble dépenses céréales	179.706	30.361	895.696	926.057	1.105.763

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale en féculents, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 21 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Ignames	47.894	8.068	631.509	639.577	687.471
Autres féculents	673	122	2.356	2.478	3.151
Dépenses totales en féculents	48.567	8.190	633.865	642.055	690.622

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale en produits oléagineux, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 22 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Arachides	26.879	3.684	63.178	66.862	93.741
Pâtes d'arachides	1.032	51	10.914	10.965	11.997
Beurre de karité et fruit de karité.	8.925	2	2.611	2.613	11.538
Autres oléagineux	1.248	141	—	141	1.389
Dépenses totales oléagineux	38.084	3.878	76.703	80.581	118.665
dont : produits importés	1.224	—	—	—	1.224

Parts relatives des dépenses en produits oléagineux par groupes de produits dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 22 d — Unité : Pourcentages

Arachides	1,7	2,9	3,1	3,1	2,5
Pâtes d'arachides	0,1	ε	0,6	0,5	0,3
Beurre de karité et fruits de karité.	0,6	ε	0,1	0,1	0,3
Autres oléagineux	0,1	ε	—	—	0,1
Dépenses totales oléagineux	2,5	2,9	3,8	3,7	3,2
dont : produits importés	0,1	—	—	—	ε
TOTAL des dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, en légumes et condiments, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 23 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Tomates	5.009	322	4.637	4.959	9.968
Pois de terre	395	243	19.505	19.748	20.143
Autres légumes	4.678	2.572	2.763	5.335	10.013
TOTAL légumes	10.082	3.137	26.905	30.042	40.124
Piments	7.767	140	24.241	24.381	32.148
Gombo	1.429	84	5.208	5.292	6.721
Champignons	185	—	1.304	1.304	1.489
Néré grain	1.189	104	—	104	1.293
Autres condiments	3.009	88	11.839	11.927	14.936
TOTAL condiments	13.579	416	42.592	43.008	56.587

Parts relatives par types de transactions des dépenses en légumes et condiments selon les groupes de produits

Tableau B 23 c — Unité : Pourcentages

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Tomates	51,4	2,7	45,9	48,6	100,0
Pois de terre	1,4	1,3	97,3	98,6	100,0
Autres légumes	47,2	25,0	27,8	52,8	100,0
TOTAL légumes	25,2	7,5	67,3	74,8	100,0
Piments	24,4	0,8	74,8	75,6	100,0
Gombo	20,8	ε	79,2	79,2	100,0
Champignons	16,7	—	83,3	83,3	100,0
Néré grain	80,0	20,0	—	20,0	100,0
Autres condiments	20,0	ε	80,0	80,0	100,0
TOTAL condiments	23,9	1,0	75,1	76,1	100,0

Parts relatives des dépenses en légumes et condiments, par groupes de produits, dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 23 d — Unité : Pourcentages

Tomates	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3
Pois de terre	ε	0,2	1,0	0,9	0,5
Autres légumes	0,3	1,8	0,1	0,3	0,3
TOTAL légumes	0,7	1,2	1,3	1,4	1,1
Piments	0,5	0,2	1,2	1,1	0,9
Gombo	0,1	ε	0,2	0,2	0,2
Champignons	ε	—	0,1	0,1	ε
Néré grain	0,1	0,2	—	ε	ε
Autres condiments	0,2	—	0,6	0,6	0,4
TOTAL condiments	0,9	0,4	2,1	2,0	1,5
TOTAL des dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, en aliments divers, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 24 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de biens et produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Galettes, beignets	7.644	184	1.483	1.667	9.311
Soumbara	21.477	316	8.037	8.353	29.830
Autres plats préparés	7.411	1.683	59.698	61.381	68.792
TOTAL plats préparés	36.532	2.183	69.218	71.401	107.933
Pains, pâtes, biscuits	4.541	117	—	117	4.658
Sel marin et sel local	17.196	41	9	50	17.246
Sucre	22.531	517	—	517	23.048
Miel	4.732	—	99	99	4.831
Lait local	13.033	131	2.418	2.549	15.582
Lait en boîtes	1.544	147	—	147	1.691
Conserves diverses	456	—	—	—	456
Divers	430	99	—	99	529
TOTAL autres aliments	64.463	1.052	2.526	3.578	68.041
dont : produits importés	46.512	—	—	—	46.512
TOTAL plats prép. et autres aliments	100.995	3.235	71.744	74.979	175.974
dont : produits importés	46.512	—	—	—	—

Parts relatives par types de transactions des dépenses en « aliments divers » du rural senoufo, selon les groupes de produits

Tableau B 24 c — Unité : Pourcentages

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Galettes, beignets	82,4	2,9	14,7	17,6	100,0
Soumbara	71,8	0,9	27,3	28,2	100,0
Autres plats préparés	10,7	2,4	86,9	89,3	100,0
TOTAL plats préparés	33,8	2,0	64,2	66,2	100,0
Pains, pâtes, biscuits	100,0	ε	—	ε	100,0
Sel marin et sel local	100,0	ε	ε	ε	100,0
Sucre	97,6	2,4	ε	2,4	100,0
Miel	100,0	—	ε	ε	100,0
Lait local	82,8	1,7	15,5	17,2	100,0
Lait en boîte	85,7	14,3	—	14,3	100,0
Conserves diverses	100,0	—	—	—	100,0
Divers	100,0	ε	—	ε	100,0
TOTAL autres aliments	94,8	1,6	3,6	5,2	100,0
TOTAL plats prép. et autres aliments	57,3	1,9	40,8	42,7	100,0

Parts relatives des dépenses en aliments divers, par groupes de produits, dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 24 d — Unité : Pourcentages

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses	Dépenses non monétaires			Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits	Entrées de produits par troc et dons en nature	Auto-consommation	Ensemble des dépenses non monétaires	
Galettes, beignets	0,5	0,2	0,1	0,1	0,2
Soumbara	1,4	0,2	0,4	0,4	0,8
Autres plats préparés	0,4	1,2	2,9	2,8	1,9
TOTAL plats préparés	2,3	1,6	3,4	3,3	2,9
Pains, pâtes, biscuits	0,3	ε	—	ε	0,1
Sel marin et sel local	1,1	ε	ε	ε	0,5
Sucre	1,5	0,4	—	ε	0,6
Miel	0,3	—	ε	ε	0,1
Lait local	0,8	0,2	0,1	0,1	0,4
Lait en boîte	0,1	0,2	—	ε	0,1
Conserves diverses	0,1	—	—	—	ε
Divers	ε	ε	—	ε	ε
TOTAL autres aliments	4,2	0,8	0,1	0,1	1,8
dont : produits importés	3,0	—	—	—	1,3
TOTAL plats prép. et autres aliments.	6,5	2,4	3,5	3,4	4,7

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale en boissons, tabacs et stimulants, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 25 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des transactions / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bière locale	—	226.848 (1)	226.848 (1)	3.536	41.888	272.272 (1)
Vin de palme	—	275	275	—	—	275
Autres boissons locales	—	348	348	—	—	348
TOTAL boissons locales	—	227.471	227.471	3.536	41.888	272.895
Vin rouge	2 938	—	2.938	1.486	—	4.424
Bière manufacturée	338	—	338	19	—	357
Autres boissons alcoolisées	948	—	948	—	—	948
Autres boissons	1.374	—	1.374	94	—	1.468
TOTAL boissons étrangères	5.598	—	5.598	1.599	—	7.197
TOTAL dépenses boissons	5.598	227.471	233.069	5.135	41 888	280.092
Tabac feuille	14	8.552	8.566	1.577	34.816	44.959
Tabac poudre	28	19.728	19.756	375	—	20.131
Cigares et cigarettes	8.261	—	8.261	234	—	8.495
TOTAL dépenses tabac et dérivés	8.303	28.280	36.583	2.186	34.816	73.585
Cola	19.481	77	19.558	2.903	—	22.461
Autres stimulants	1.977	—	1.977	—	111	2.088
TOTAL dépenses stimulants	21.458	77	21.535	2.903	111	24.549
TOTAL dépenses tabac et stimulants	29.761	28.357	58.118	5.089	34.927	98.134
TOTAL dépenses boissons, tabac et stimulants	35.359	255.828	291.187	10.224	76.815	378.226

Parts relatives par types de transactions des dépenses en boissons, tabacs et stimulants selon les groupes de produits

Tableau B 25 c — Unité : Pourcentages.

Nature des dépenses / Groupe de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bière locale	—	83,3	83,3	1,3	15,4	100,0
Vin de palme	—	100,0	100,0	—	—	100,0
Autres boissons locales	—	100,0	100,0	—	—	100,0
TOTAL boissons locales	—	83,3	83,3	1,3	15,4	100,0
Vin rouge	68,8	—	68,8	81,2	—	100,0
Bière manufacturée	100,0	—	100,0	—	—	100,0
Autres boissons alcoolisées	100,0	—	100,0	—	—	100,0
Autres boissons	83,3	—	83,3	17,7	—	100,0
TOTAL boissons étrangères	77,8	—	77,8	22,2	—	100,0
TOTAL dépenses boissons	2,0	81,2	83,2	1,8	15,0	100,0
Tabac feuille	ε	19,3	19,3	3,6	77,1	100,0
Tabac poudre	ε	98,6	98,6	1,4	—	100,0
Cigares, cigarettes	96,8	—	96,8	3,2	—	100,0
TOTAL dépenses tabac et dérivés	11,0	38,8	49,8	3,0	47,2	100,0
Cola	86,7	ε	86,7	13,3	—	100,0
Autres stimulants	100,0	—	100,0	—	ε	100,0
TOTAL dépenses stimulants	87,8	ε	87,8	12,2	ε	100,0
TOTAL dépenses tabac et stimulants	30,2	29,1	59,3	5,3	35,4	100,0
TOTAL dépenses boissons, tabac et stimulants	9,4	67,6	77,0	2,7	20,3	100,0

Parts relatives de dépenses en boissons, tabac et stimulants, par groupes de produits dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 25 d

Unité : Pourcentages.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses monétaires et non monétaires
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bière locale	—	14,7	14,7	2,6	2,0	7,3
Vin de palme	—	ε	ε	—	—	ε
Autres boissons locales	—	0,1	ε	—	—	ε
TOTAL boissons locales	—	14,7	14,7	2,6	2,0	7,3
Vin rouge	0,2	—	0,2	1,0	—	0,1
Bière manufacturée	ε	—	ε	ε	—	ε
Autres boissons alcoolisées	0,1	—	0,1	—	—	ε
Autres boissons	0,1	—	0,1	0,2	—	0,1
TOTAL boissons étrangères	0,4	—	0,4	1,2	—	0,2
TOTAL dépenses boissons	0,4	14,7	15,1	3,8	2,0	7,5
Tabac feuille	ε	0,6	0,6	1,2	1,7	1,2
Tabac poudre	ε	1,2	1,2	0,2	• •	0,5
Cigares, cigarettes	0,5	—	0,5	0,2	—	0,2
TOTAL dépenses tabac et dérivés	0,5	1,8	2,3	1,6	1,7	1,9
Cola	1,3	ε	1,3	2,2	—	0,6
Autres stimulants	0,1	ε	0,1	—	ε	0,1
TOTAL dépenses stimulants	1,4	ε	1,4	2,2	ε	0,7
TOTAL dépenses boissons, tabac et stimulants	2,3	16,5	18,8	7,7	3,7	10,1
TOTAL des dépenses			100,0	100,0	100,0	100,0

Dépenses globales annuelles observées pour l'ensemble de la population rurale en produits textiles, d'habillement et de chaussures, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 26 a

Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la zone	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Friperie	65.785	36.179	101.974	28.719	• •	130.693
Pagnes et couvertures	7.163	—	7.163	—	• •	7.163
Filés de coton	3.566	2.938	6.504	—	• •	6.504
Etoffes et autres textiles	42.882	12.871	55.753	4.553	• •	60.306
Nécessaire de couture et tissage	85	154	239	139	• •	378
TOTAL habillement, textiles	119.491	52.142	171.633	33.411	• •	205.044
Sandales plastiques	2.619	—	2.619	—	• •	2.619
Autres chaussures	2.968	140	3.108	—	• •	3.108
TOTAL chaussures, sandales	5.587	140	5.727	—	• •	5.727
TOTAL dépenses, textiles, habillement et chaussures	125.078	52.282	177.360	33.411	• •	210.771

Parts relatives des dépenses en produits d'habillement, de textiles et d'articles chaussants, par groupes de produits, dans les dépenses totales selon les type de transactions

Tableau B 26 d — Unité : Pourcentages.

Nature des transactions	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
Groupes de produits	Achats de produits étrangers à la zone	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Pagnes et couvertures	4,2	2,4	6,6	21,5	• •	3,5
Friperie	0,5	—	0,5	—	• •	0,2
Filés de coton	0,2	0,2	0,4	—	• •	0,2
Etoffes et autres textiles	2,8	0,8	3,6	3,4	• •	1,6
Nécessaire de couture et de tissage	—	—	—	ε	• •	ε
TOTAL dépenses, habillement et textiles	7,7	3,4	11,1	24,9	• •	5,5
Sandales plastique	0,2	—	0,2	—	—	0,1
Autres chaussures	0,2	—	0,2	—	• •	
TOTAL chaussures, sandales	0,4	—	0,4	—	• •	ε
TOTAL dépenses textiles, habillement et chaussures	8,1	3,4	11,5	24,9	• •	5,6
TOTAL des dépenses			100,0	100,0	100,0	100,0

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale en produits d'équipement ménager, par groupes de produits, selon les types de transactions

Tableau B 27 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
Groupes de produits	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Cuvettes, seaux, plastic et galvanisés	3.542	—	3.542	—	—	3.542
Ustensiles de cuisine	6.135	4.461	10.596		• •	
Coutellerie	283	569	852	1.944	• •	16.859
Assiettes et verres	3.467	—	3.467		• •	
TOTAL matériel de cuisine	13.427	5.030	18.457	1.944	• •	20.401
Lits, matelas, literie	303	5.804	6.107	4.290	• •	12.433
Autres ameublements	1.224	812	2.036		• •	
TOTAL ameublement et literie	1.527	6.616	8.143	4.290	• •	12.433
Lampes	3.972	—	3.972	—	—	3.972
Horlogerie	1.500	—	1.500	—	—	1.500
Radio - transistor	—	—	—	—	—	—
Divers	383	26	409	—	• •	409
TOTAL produits d'équipement ménager	20.809	11.672	32.481	6.234	• •	38.715

Parts relatives par types de transactions des dépenses en produits d'équipement ménager selon les groupes de produits

Tableau B 27 c

Unité : Pourcentages.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Cuvettes, seaux, plastique et galvanisés	100,0	—	—	—	—	100,0
Ustensiles de cuisine Coutellerie Assiettes et verres	58,1	30,6	88,7	11,3	• •	100,0
TOTAL matériel de cuisine	65,3	25,3	90,6	9,4	• •	100,0
Lits, matelas, literie, autres ameublements	13,0	52,2	65,2	34,8	• •	100,0
TOTAL ameublement et literie	13,0	53,2	65,2	34,8	• •	100,0
Lampes	100,0	—	100,0	—	—	100,0
Horlogerie	100,0	—	100,0	—	—	100,0
Transistors	—	—	—	—	—	—
Divers	100,0	—	100,0	—	—	100,0
TOTAL produits d'équipement ménager	53,5	30,3	83,8	16,2	• •	100,0

Parts relatives des dépenses en produits d'équipements ménagers, par groupes de produits dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 27 d

Unité : Pourcentages.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Cuvettes, seaux, plastique et galvanisés	0,2	—	0,2	—	—	0,1
Ustensiles de cuisine	0,4	0,3	0,7		• •	
Coutellerie	—	0,1	0,1	1,4	• •	0,4
Assiettes et verres	0,2	—	0,2		—	
TOTAL matériel de cuisine	0,8	0,4	1,2	1,4	• •	0,5
Lits, matelas, literie	—	0,4	0,4		• •	
Autres ameublements	0,1	—	0,1	3,2	• •	0,3
TOTAL ameublement, literie	0,1	0,4	0,5	3,2	• •	0,3
Lampes	0,3	—	0,3	—	—	0,1
Horlogerie	0,1	—	0,1	—	—	0,1
Radio	—	—	—	—	—	—
Divers	ε	ε	ε	—	• •	ε
TOTAL produits d'équipement ménager	1,3	0,8	2,1	4,6	• •	1,0
TOTAL des dépenses			100,0	100,0	100,0	100,0

Dépenses globales annuelles observées pour l'ensemble de la population rurale en produits d'entretien ménager, par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 28 a

Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bois de chauffe	—	3.365	3.365	16	136.000	139.381
Pétrole	38.275	—	38.275	—	—	38.275
Allumettes	1.782	—	1.782	44	—	1.826
Savon, produits de lessive	7.065	2.163	9.168	194	• •	9.362
Autres produits d'entretien	1.816	360	2.176	—	16	2.192
TOTAL produits d'entretien ménager	48.938	5.828	54.766	254	136.016	191.030

Parts relatives par types de transactions des dépenses en produits d'entretien ménager selon les groupes de produits

Tableau B 28 c — Unité : Pourcentages.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bois de chauffe	—	2,3	2,3	—	97,7	100,0
Pétrole	100,0	—	100,0	—	—	100,0
Allumettes	100,0	—	100,0	—	—	100,0
Savons, produits de lessive	76,5	20.6	97,1	2,9	• •	100,0
Autres produits d'entretien	87,5	12,5	100,0	—	ε	100,0
TOTAL produits d'entretien ménager	25.6	3,0	28,6	0,2	71,2	100,0

Parts relatives des dépenses en produits d'entretien ménager, par groupes de produits dans les dépenses totales selon les types de transactions

Tableau B 28 c — Unité : Pourcentages.

Bois de chauffe	—	0,2	0,2	—	6,6	3,7
Pétrole	2,5	—	2,5	—	—	1,0
Allumettes	0,1	—	0.1	—	—	ε
Savon, produits d'entretien	0,5	0,1	0,6	0,2	• •	0,3
Autres produits d'entretien	0.1	—	0,1	—	ε	0,1
TOTAL produits d'entretien ménager	3,2	0,3	3,5	0,2	6,6	5,1
TOTAL des dépenses			100,0	100,0	100,0	100,0

Dépenses globales annuelles observées pour l'ensemble de la population rurale en matériaux de construction par groupes de produits selon les types de transactions

Tableau B 29 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des dépenses / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Ciment	5.204	—	5.204	—	—	5.204
Tôle	515	—	515	—	—	515
Paille de toiture	—	337	337	—	• •	337
Portes et fenêtres	1.402	1.506	2.908	—	• •	2.908
Autres matériaux de construction et divers	1.461	549	2.010	—	• •	2.010
TOTAL dépenses en produits destinés à la construction	8.582	2.392	10.974	—	• •	10.974

Dépenses annuelles globales observées pour l'ensemble de la population rurale, au titre de l'exploitation, par groupes de produits et services, selon les types de transactions

Tableau B 32 a — Unité : Milliers de F C.F.A.

Nature des transactions / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bicyclettes	74.639	—	74.639	2.575	—	77.214
Outillage agricole	1.812	14.937	16.749	544	• •	17.293
Autre outillage	1.876	784	2.660	—	• •	2.660
Plants, semences autres que coton	40	101	141	—	• •	141
Engrais	1.279	—	1.279	—	• •	1.279
Insecticides	605	—	605	—	—	605
Carburants, lubrifiants	1.978	—	1.978	—	—	1.978
Divers	2.138	5.135	7.273	100	• •	7.373
TOTAL matériel d'exploitation	84.367	20.957	105.324	3.219	• •	108.543
Journées de travail agricole troc	—	—	—	6.002	—	6.002
Salaires agricoles versés	—	—	54.121	—	—	54.121
TOTAL main-d'œuvre agricole	—	—	54.121	6.002	• •	60.123
Coton	—	1.086	1.086	45	• •	1.131
TOTAL dépenses d'exploitation	84.367	22.043	160.531	9.266	• •	169.797

Parts relatives par types de transactions des dépenses d'exploitation selon les groupes de produits et services

Tableau B 32 c — Unité : Pourcentages.

Nature des transactions / Groupes de produits	Dépenses monétaires			Dépenses non monétaires		Ensemble des dépenses enregistrées toutes transactions
	Achats de produits étrangers à la région	Achats de produits locaux	Total des dépenses monétaires	Produits reçus en nature par dons et troc	Auto-consommation	
Bicyclettes	95,5	—	95,5	4,5	—	100,0
Outillage agricole	11,3	88,7	96,9	3,1	• •	100,0
Autre outillage	70,0	30,0	100,0	—	• •	100,0
Plants, semences, autres que le coton	28,4	71,6	100,0	—	• •	100,0
Engrais	100,0	—	100,0	—	• •	100,0
Insecticides	100,0	—	100,0	—	—	100,0
Carburants, lubrifiants	100,0	—	100,0	—	—	100,0
Divers	29,6	70,4	—	—	• •	100,0
TOTAL dépenses matériel d'exploitation	77,7	19,3	97,0	3,0	• •	100,0
Journées de travail agricole troc	—	—	—	100,0	—	100,0
Salaires agricoles versés	—	—	100,0	—	• •	100,0
TOTAL main-d'œuvre agricole	—	—	90,0	10,0	• •	100,0
Achats de coton	—	100,0	100,0	—	• •	100,0
TOTAL dépenses d'exploitation	49,7	13,0	94,6	5,4	• •	100,0

ANNEXE II

FORMULAIRES D'ENQUÊTE

LISTE DES RATIONNAIRES

Région ....

Strate ....

Sous-Strate ....

Cycle N° ....

Semaine N° ....

du .... au ....

Enquêteur ....

Village ....

Nom du chef d'U.B. ....

N° de l'U.B. ....

N° 1	NOM 2	S 3	Age 4	1 m M S 5	2 m M S 6	3 m M S 7	4 m M S 8	5 m M S 9	6 m M S 10	7 m M S 11	Observ. 12

REPAS PRÉPARÉS DANS L'UNITÉ BUDGÉTAIRE A DOMICILE

Le.....

REPAS DU MATIN

Aliment 1	Etat 2	Poids brut 3	Tare 4	Origine 5

REPAS DU MIDI

Aliment 1	Etat 2	Poids brut 3	Tare 4	Origine 5

REPAS DU SOIR

MENUS

Homme	m	
	M	
	S	
Femme	m	
	M	
	S	
Enfant	m	
	M	
	S	

PLATS ENVOYÉS

m M S 1	Nature 2	Unité 3	Poids 4	Tare 5	Destination 6	Parenté 7	Observations 8

ALIMENTS PRIS EN DEHORS DES REPAS OU A L'EXTÉRIEUR

Le.....

m M S 1	Unité 2	Aliment 3	Etat 4	Poids 5	Tare 6	Origine 7	Lieu 8	Observations 9

PLATS REÇUS

m M S 1	Nature 2	Unité 3	Poids 4	Tare 5	Provenance 6	Parenté 7	Observations 8

ACHATS - DONS OFFERTS EN ARGENT, CADEAUX REÇUS EN NATURE

Le.....

			Entrées					Sorties		
N°	Intéressé		Produit Service	Prov.	Q	Poids	Tare	Argent	QUI	Lieu
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Alimentation et boissons (pour la consommation).										
Achats pour revente.										
Habillement - Carburant - Outillage agricole - Objets ménagers - Pharmacie - Tabac - Divers.										
Transports - Manœuvres - Loyers payés - Impôts - Dons - Cotisations.										

VENTES - CADEAUX REÇUS EN ARGENT - DONS OFFERTS EN NATURE

Le : .....

			Sorties				Entrées		
N°	Interessé	L UB P	Produit Service	Q	Poids	Tare	Argent	QUI	Lieu
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vente production agricole - Elevage - Pêche.									
Recettes du commerce - Reventes.									
Recettes de l'artisanat.									
Salaires reçus - Loyers reçus - Cadeaux reçus - Pensions.									

TROC

ECHANGE : PRODUIT contre PRODUIT, PRODUIT contre SERVICE, SERVICE contre PRODUIT

Le : .....

SORTIE						LIEU	ENTRÉE				
Date 1	N° 2	Nom 3	Produit 4	Q 5	Poids net 6	7	Produit 8	Q 9	Poids net 10	Avec qui ? 11	Date 12

Date	N°	Nom	Produit	Q	Poids net	LIEU	Service	Nature	Avec qui ?	Date

Date	N°	Nom	Service	Nature	LIEU	Produit	Q	Poids net	Avec qui ?	Date

Achevé d'exécuter
sur les Presses de
l'IMPRIMERIE R. ROYER
47, rue des Archives, Paris-3
Octobre 1965